



LE MINISTRE DÉLÉGUÉ  
au COMMERCE EXTÉRIEUR

CAB9/n° 175

Paris, le - 8 DEC. 2006

Monsieur le Directeur Général,

La mondialisation s'impose comme un phénomène complexe et ambivalent. C'est d'abord un puissant moteur de croissance et de développement économique qui rapproche les hommes et les cultures et qui a contribué à sortir plus de 350 millions de personnes de la pauvreté. C'est aussi une source d'interrogations et d'inquiétudes, s'agissant par exemple de la croissance des inégalités, de la prédominance de certains modèles culturels ou de la surexploitation des ressources naturelles.

Le défi politique que nous pose la mondialisation est double. Il s'agit d'en tirer le maximum au profit du plus grand nombre, tout en limitant ses effets négatifs. C'est l'objet notamment du renforcement des règles multilatérales, en matière commerciale, sociale ou environnementale, en faveur duquel la France œuvre activement. C'est un travail de longue haleine.

Or, les bienfaits de la mondialisation font l'objet d'une contestation sociale croissante en Europe, qui pourrait à terme compromettre les politiques d'ouverture, elles-mêmes indispensables à la prospérité et à la stabilité du monde. Les décideurs politiques ont donc besoin de renforcer rapidement la connaissance objective de la mondialisation, son appropriation par nos concitoyens et d'insister, sans naïveté ni angélisme, sur les aspects positifs de ce phénomène. Ils doivent également rassurer sur les moyens qu'on se donnera d'en maîtriser les effets négatifs et d'accompagner ceux qui ont le plus de difficulté à en bénéficier. J'ai donc souhaité confier à un groupe de haut niveau la mission d'identifier des actions et des instruments innovants qui permettront de répondre au mieux à ces objectifs.

Ce groupe de haut niveau, que vous avez accepté de présider, concentrera son analyse sur la dimension économique de la mondialisation (commerce, échanges financiers, investissements). Sous votre direction, il pourra approfondir, entre autres, les trois pistes suivantes.

Tout d'abord, le chantier d'une mondialisation responsable. Les citoyens, les salariés les consommateurs et les entreprises doivent être des acteurs responsables de la mondialisation. L'enjeu principal de ce volet est d'éclairer les décisions de ces acteurs par une information crédible, condition nécessaire à l'exercice d'un choix responsable. Cela passe, par exemple, par une meilleure

Monsieur Pascal Morand  
Directeur Général  
ESCP-EAP  
79, avenue de la République  
75011 Paris



information du citoyen sur la mondialisation, du consommateur sur le contenu social et environnemental des produits, ou encore des clients et des actionnaires sur les comportements des entreprises.

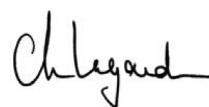
Ensuite, le chantier d'une mondialisation loyale. Seul un libre-échange reposant sur des règles loyales sera durable. Je vous propose de réfléchir aux moyens de renforcer les règles commerciales par exemple dans le domaine de la propriété intellectuelle. Il convient aussi de favoriser des politiques vertueuses chez les principaux acteurs du commerce mondial en mesurant et en affichant leur contribution à un développement des échanges loyaux. Un nouvel indicateur crédible, indépendant et qui mobilisera une expertise internationale, pourrait ainsi classer les principaux pays en fonction de la performance de leurs politiques en la matière. En France, un Observatoire permanent des pratiques commerciales pourrait être institué.

Enfin, le chantier d'une mondialisation durable. Les effets sociaux et environnementaux du développement des échanges ne sont ni suffisamment anticipés ni convenablement gérés. Les négociations commerciales bilatérales offrent des perspectives peut-être plus prometteuses à court terme pour favoriser un essor des échanges plus respectueux d'un développement durable. En France, les transitions économiques et sociales induites par l'ouverture aux échanges pourraient être facilitées et mieux accompagnées afin d'en limiter le coût social en complément des initiatives européennes déjà prises en la matière. La création d'un « fonds français d'adaptation à la mondialisation », dont l'objectif serait de prévenir et de faciliter la reconversion des salariés des secteurs fragiles touchés par une concurrence internationale accrue, pourrait ainsi être explorée.

Je vous propose de fonder votre analyse notamment sur une synthèse des principales réflexions et réalisations actuelles, en France comme à l'étranger. Vous aurez aussi à cœur de formuler des recommandations d'actions concrètes pour la France et l'Union européenne. Le cas échéant, des sources de financement possibles, publiques et privées, nécessaires au développement des outils et des actions préconisés pourront être identifiées.

Vos travaux devront déboucher d'ici la fin du mois de mars 2007 sur un plan d'action que vous me remettrez. Vous pourrez vous appuyer sur la direction générale du Trésor et de la Politique économique (DGTE) et sur le réseau international des Missions économiques. Olivier Louis, Conseiller économique, sera mis à votre disposition pour assurer le secrétariat de votre groupe et vous fournir l'assistance nécessaire pour la préparation et la progression de vos travaux.

Vous remerciant vivement d'avoir accepté de présider ce groupe de haut niveau, sur un sujet essentiel pour la France, je vous prie de croire, Monsieur le directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.



Christine Lagarde

La composition du groupe de travail témoigne de sa pluridisciplinarité et de sa plurinationalité.

Le groupe de travail s'est réuni cinq fois en séances plénières. À quoi se sont ajoutés les entretiens individuels avec ses membres.

À partir d'un premier projet, la rédaction a été itérative, ce qui a permis d'intégrer à différents stades les commentaires des membres du groupe et d'optimiser ainsi le travail collectif.



---

# **Groupe de travail international sur la mondialisation**

**Pascal Morand**, *président*, ESCP-EAP

**Christian de Boissieu**, Conseil d'analyse économique

**José-Luis Duran**, Carrefour

**Simon Evenett**, université Saint-Gallen

**Jean-Martin Folz**, administrateur de sociétés

**Lionel Fontagné**, CEPII – Centre d'études prospectives et d'informations internationales

**Henri Lachmann**, Schneider Electric

**Concetta Lanciaux**, LVMH

**Francis Lemor**, STEF-TFE

**Johannes Meier**, Fondation Bertelsmann

**Per Molander**, Mapsec

**Nicole Notat**, Vigeo

**Baudoin Roger**, diocèse de Paris

**Michael Sohlman**, The Nobel Foundation

**Olivier Louis**, *rappiteur*, Ifri

Ont également contribué à l'élaboration de ce rapport Thomas de Moucheron et Pierre-Arnaud Moreau-Portejoie.



---

# Sommaire

<b>Lettre de mission</b>	<b>3</b>
<b>Groupe de travail international sur la mondialisation</b>	<b>7</b>
<b>Résumé analytique</b>	<b>11</b>
<b>Recommandations du groupe de travail sur la mondialisation</b>	<b>19</b>
<b>En guise de préambule</b>	<b>27</b>
<b>Introduction</b>	<b>29</b>
<b>Partie I</b>	
<b>Il existe un important décalage entre la perception et la réalité de la mondialisation</b>	<b>33</b>
Chapitre 1	
<b>Des perceptions contrastées</b>	<b>35</b>
Section 1 – La mondialisation : un débat partout et pour tous	<b>35</b>
Section 2 – Un nouveau rapport au temps et à l'espace	<b>37</b>
Section 3 – Pour beaucoup, la mondialisation rendra l'avenir meilleur...	<b>39</b>
Section 4 – L'anxiété française : un nouveau « french paradox » ?	<b>41</b>
Chapitre 2	
<b>Comprendre la mondialisation d'aujourd'hui et de demain</b>	<b>47</b>
Section 1 – La nouvelle donne mondiale	<b>47</b>
Section 2 – Et la France dans tout cela ?	<b>79</b>
Section 3 – Les défis posés par la mondialisation n'ont pas été traités à la racine	<b>95</b>

<b>Partie II</b>	
<b>La capacité de la France à tirer pleinement profit de la mondialisation et de la rendre plus humaine dépendra de notre volonté politique de mettre en œuvre une stratégie claire</b>	<b>101</b>
<b>Introduction</b>	<b>103</b>
Chapitre 1	
<b>Changer de cap</b>	<b>105</b>
Section 1 – Redonner à l’État son rôle de stratège	<b>105</b>
Section 2 – Se donner les moyens du changement : forger le consensus	<b>107</b>
Section 3 – Préparer et accompagner le changement	<b>109</b>
Section 4 – Tous à la manœuvre : mobiliser et responsabiliser tous les acteurs	<b>112</b>
Chapitre 2	
<b>Maintenir le cap</b>	<b>117</b>
Section 1 – Tenir la barre : être plus fort à l’intérieur pour être plus fort à l’extérieur	<b>117</b>
Section 2 – Redéfinir des règles justes au niveau mondial	<b>136</b>
Section 3 – Évaluer les risques d’un développement qui ne soit pas durable	<b>141</b>
<b>Conclusion</b>	
<b>Quatre scénarios pour la France</b>	<b>145</b>
Scénario 1 – « Illusions perdues »	<b>145</b>
Scénario 2 – « Splendeurs et misères des courtisanes »	<b>146</b>
Scénario 3 – « La peau de chagrin »	<b>148</b>
Scénario 4 – « L’élixir de longue vie »	<b>149</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>151</b>

*« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles »*

Sénèque, Lettres à Lucilius

---

## Résumé analytique

La mondialisation est actuellement sous les feux de l'actualité, et il ne se passe pas un jour sans qu'un colloque, un article, un rapport ou une émission ne l'évoquent, commentent ses effets positifs ou négatifs et les changements de société qu'elle impose.

Paradoxalement, cette information très abondante ne parvient pas à clarifier les enjeux de la mondialisation et à en approfondir l'analyse auprès des citoyens. Trop souvent, la mondialisation est caricaturée et sert à nourrir des débats polémiques et vains. D'ailleurs, un sondage récent commandé par le ministère des Finances montre que la mondialisation pointe en tête des sujets de société pour lesquels les Français ne se sentent pas suffisamment informés.

Afin de proposer des réponses aux préoccupations exprimées par les Français qui redoutent la mondialisation, Christine Lagarde, ministre déléguée au Commerce extérieur, a lancé un groupe de travail, indépendant, pluridisciplinaire et plurinational, en lui demandant de lui faire des recommandations d'action.

Ce rapport est le fruit des réflexions du groupe et a été remis le 17 avril 2007. Il propose des solutions innovantes et immédiates qui répondent à cette nécessité de renforcer une connaissance plus objective de la mondialisation par nos concitoyens, d'en maîtriser les effets négatifs et de permettre à la France d'en tirer tous les bénéfices possibles.

Six grands enseignements peuvent être tirés de ce rapport.

## **1. Les résistances à la mondialisation sont d'abord liées à la difficulté de penser le monde contemporain**

Ailleurs dans le monde, la mondialisation n'est que rarement remise en cause et les débats portent essentiellement sur la manière de s'adapter à la mondialisation.

Dans leur grande majorité, les pays en développement (PED) considèrent la mondialisation, même imparfaite, comme une source de croissance et une opportunité que leurs économies doivent saisir.

Pour les pays industrialisés, le débat est moins tranché car la mondialisation crée des tensions au sein de leur organisation socio-économique vieille de plusieurs siècles. Toutefois l'opinion est majoritairement positive et même très favorable pour les pays qui ont su inclure la mondialisation dans une perspective de progrès.

Le débat «sur la mondialisation», ou plutôt sur les mondialisations (économique, culturelle, politique, sociale et politique) est singulièrement vif en France car le système d'économie de marché globalisée n'est pas perçu par tous comme un facteur de progrès. Il s'agit de faire en sorte qu'il soit perçu comme une opportunité et de créer les conditions favorables à l'émergence d'un consensus social et politique sur la mondialisation.

## **2. La mondialisation est mal connue**

Loin des caricatures, la réalité de la mondialisation est celle d'un nouveau monde en construction, certes imparfait, mais qui offre de nombreuses opportunités à ceux qui s'y intègrent habilement.

S'il est actuellement difficile, par manque de recul, de qualifier l'évolution de l'économie mondiale de rupture, il faut reconnaître la nature qualitative et l'ampleur des changements qui ont marqué le monde depuis la fin des années 1970 : accélération des échanges, interdépendance des économies, financiarisation, émergence des BRIC – Brésil, Russie, Inde, Chine.

La mondialisation connaît aujourd'hui une nouvelle vague liée aux profondes mutations induites par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ceci a des conséquences importantes dans l'industrie et les services, et conduit à une nouvelle division internationale du travail. L'interprétation de cette nouvelle donne peut donner lieu à des malentendus qu'il convient de lever.

**Ce que la mondialisation est :** la mondialisation a permis une accélération de la croissance économique mondiale, qui profite d'abord aux pays en développement, en particulier aux deux pays les plus peuplés de la planète : l'Inde et la Chine. De ce fait, 350 millions de personnes sont sorties de la pauvreté<sup>1</sup>. Mais la croissance est également réelle pour les pays développés, notamment pour les consommateurs qui, grâce à elle, ont vu leur pouvoir d'achat augmenter

1. Personnes vivant avec moins de un dollar par jour.

grâce à une baisse des prix liée aux importations. Une nouvelle division internationale du travail se met en place, axée sur la fragmentation de la chaîne de valeur et l'échange intra-entreprise. Les technologies circulent entre tous les pays du monde et non plus seulement dans le monde développé. L'innovation mais aussi l'immatériel, le design, les marques sont les principales sources de richesse dans des économies qui deviennent des économies de la connaissance. La mondialisation ne manque toutefois pas de défauts et elle souffre notamment de ses excès qui, par exemple, épuisent les ressources naturelles, et favorisent la croissance des inégalités (l'Afrique et l'Amérique centrale sont à l'écart des circuits internationaux) et l'instabilité financière.

**Ce que la mondialisation n'est pas** : la mondialisation est souvent instrumentalisée, présentée comme un bouc émissaire, responsable de beaucoup des problèmes domestiques que nous n'arrivons pas à régler. Certaines contre-vérités doivent être démenties afin de favoriser un débat plus objectif. Il est ainsi important de rappeler que l'ouverture aux produits des pays émergents n'est pas un facteur de chômage ; que la mondialisation n'exclut aucun secteur industriel – la France peut tout à fait maintenir une industrie textile dynamique et prospère –, mais condamne des stratégies de production non différenciée à bas coûts ; et enfin que la mondialisation n'est responsable ni de la tertiarisation de l'économie ni des problèmes rencontrés par les salariés peu qualifiés.

Divisée à propos de la mondialisation, la France peine à tirer profit de la croissance mondiale générée par cette nouvelle donne économique alors qu'elle doit également faire face au défi du vieillissement. Inversement, une France prospère, qui pèse dans le concert international pour promouvoir des valeurs – les droits de l'homme, le développement durable –, sera un facteur de succès dans la recherche d'une mondialisation maîtrisée et durable.

En outre, la France peut mobiliser de nombreux atouts pour tirer profit de l'approfondissement de la mondialisation : la «marque France» reconnue et valorisée dans le monde entier, son excellente attractivité au cœur du marché européen, sa capacité d'innovation et son potentiel de développement de PME, le nombre important de champions mondiaux.

Enfin, la question fondamentale que la France doit se poser face à la mondialisation est simple : souhaite-t-elle continuer à la subir et rester à l'écart de la croissance mondiale ou veut-elle peser sur les changements et maîtriser son destin ?

### **3. L'avenir de la France dépend des décisions qui seront prises maintenant : un pays qui s'appauvrit rapidement en se coupant du monde, un pays qui stagne dans un réflexe protectionniste, un pays en perte de vitesse dans une Europe plus riche ou un pays prospère dont la richesse repose sur l'intelligence**

Les quatre «scénarios fictions» présentés ci-dessous donnent un éclairage sur ces futurs possibles, et sur leurs conséquences à horizon 2030, en fonction des décisions prises en matière d'ouverture des marchés et de réfor-

mes structurelles. Ces scénarios sont repris de façon plus détaillée à la fin de la seconde partie.

«**Illusions perdues**» : la France se met au ban du progrès. La France ne parvient pas à se réformer, et se replie sur le protectionnisme. Elle décide de s'affranchir de la libre circulation des biens au sein de l'Union européenne. En retour, les marchés européens et des pays tiers se ferment à ses exportations, pénalisant la moitié de l'industrie française.

«**Splendeurs et misères des courtisanes**» : la France nostalgique, entre grandeur passée et déclin inexorable. Face à la mondialisation, la France se perçoit comme une victime. Elle tente de se protéger contre la fuite des emplois et d'échapper à la concurrence par des mesures de protection, sans oser aller jusqu'à la rupture avec l'UE et l'OMC. Sa posture défensive lui interdit de soutenir comme elle le devrait ses entreprises sur les marchés tiers. Les réformes structurelles sont également écartées.

«**La peau de chagrin**» : la France s'immobilise. La France est incapable de faire des choix clairs. Elle suit le mouvement. Elle prend l'ouverture sans la rechercher mais ne met pas en œuvre les réformes structurelles nécessaires pour pouvoir investir massivement dans son capital intellectuel et technologique. Elle ne se donne pas les moyens d'anticiper et d'accompagner les restructurations.

«**L'élixir de longue vie**» : une France prospère qui se réforme et tire parti de la nouvelle donne mondiale. La France se dote d'une stratégie d'ouverture claire et accepte de faire les réformes et les investissements nécessaires pour l'avenir. À court terme, cela impose un effort d'anticipation et de préparation des changements que cela implique.

C'est ce dernier scénario qui a la préférence du groupe car il allie prospérité économique, cohésion sociale et protection de l'environnement sur le long terme.

#### **4. Quatre grands chantiers doivent être ouverts par la France et l'Europe pour tirer parti de la mondialisation et la rendre plus humaine**

##### **Casser le plafond culturel**

La France est dans un état d'esprit qui la limite dans ses performances économiques et sociales et ralentit son développement. Le rapport culturel des Français à l'échange souffre d'une dramatisation irrationnelle et d'une idéologisation excessive, qui ont considérablement gêné la France dans son développement lors des trente dernières années. L'idée que l'on peut être pour ou contre la mondialisation qui continue souvent d'être débattue en France n'a pas de sens puisque la mondialisation s'impose à nous quoi qu'il en soit. En dénier cette réalité, la France s'interdit de peser et d'agir efficacement sur le système pour en limiter les excès et les effets négatifs alors qu'il s'agit de s'approprier la mondialisation comme facteur de progrès et de réussite.

Fondamentalement, c'est la vision que la France projette d'elle-même et du monde qui est en cause et qui doit être revisitée. La France a besoin

**d'un déclic** pour se rendre compte qu'elle peut être prospère, défendre ses valeurs et son modèle social dans une économie ouverte et que son influence sur le monde en sortira même renforcée.

## La France doit mieux tirer parti de la croissance mondiale

La concurrence accrue des pays émergents d'une part et des pays industrialisés qui investissent massivement dans la technologie (États-Unis, Japon), d'autre part, impose à l'économie française de **se différencier en ciblant le haut de gamme**, l'innovation et le design. Pour cela, la France doit rapidement progresser vers une société de la connaissance et de l'immatériel et mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires à son financement et à la flexibilisation de la société. **Les entreprises ont également besoin d'accéder aux marchés en forte croissance** des pays émergents et des autres pays développés. Pour le faire, la France doit poursuivre trois objectifs principaux :

- l'ouverture des marchés étrangers aux biens, services et investissements français, afin que nos entreprises aient accès aux marchés en forte croissance ;
- l'ouverture du marché européen aux biens, services et investissements étrangers qui contribuent à améliorer la compétitivité de nos entreprises et le pouvoir d'achat des consommateurs ;
- le développement et le respect de règles qui assurent des échanges loyaux comme la lutte contre le dumping, le respect des règles de concurrence et la protection de la propriété intellectuelle, ce dernier point étant une des priorités soulignées par notre rapport du fait de l'émergence de l'économie de l'immatériel.

## La cohésion sociale doit être renforcée et renouvelée pour avancer ensemble dans la mondialisation

Les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens doivent être des acteurs responsables et tous ont un rôle à jouer pour que la mondialisation ne laisse personne de côté.

Les pouvoirs publics doivent mettre en place les outils nécessaires pour que les citoyens comprennent mieux les enjeux de la mondialisation et se les approprient ; ils doivent également mieux anticiper les transitions, garantir une meilleure sécurisation des parcours professionnels, protéger les salariés plutôt que les emplois, sanctionner les comportements non citoyens et assurer que les accords commerciaux soient équilibrés. Les opérateurs économiques doivent afficher de manière plus transparente leur stratégie et veiller à limiter les effets parfois dévastateurs de la financiarisation de l'économie. Enfin, les consommateurs doivent être en mesure d'agir en consommateurs bien informés et responsables.

## Le développement durable doit être mis au cœur du processus de la mondialisation

Une mondialisation durable doit reposer sur des règles et une gouvernance globales qui permettent des échanges loyaux, le respect des préférences collectives des uns et des autres ainsi que l'amélioration de la gouvernance

des pays émergents. La régulation de la mondialisation doit être plus aboutie et plus équilibrée. L'émergence de menaces environnementales et les risques que font peser de trop fortes inégalités au niveau mondial portent l'exigence d'une amélioration de la gouvernance mondiale dans ses dimensions sociales et environnementales. Enfin, l'amélioration de la gouvernance des pays émergents est une nécessité tout autant morale qu'économique, puisqu'en absence de réforme, la déconnexion entre le progrès social et les gains de productivité serait préjudiciable à notre économie et au développement durable de ces pays.

## **5. Des actions concrètes peuvent être prises dès maintenant au niveau régional, national et européen**

Seule une stratégie qui se fonde sur le renforcement de l'Europe, la libéralisation des échanges, la société de la connaissance (investissement dans la recherche, l'éducation, l'innovation) et la valorisation de l'immatériel permettra de répondre à nos objectifs de croissance sur le long terme et de promotion du développement durable. Pour autant, des efforts seront nécessaires car des réformes structurelles seront nécessaires pour se moderniser et s'adapter à la concurrence mondiale, renforcer la cohésion sociale et évoluer vers une société de la connaissance. À l'inverse, le *statu quo* et la protection des industries non compétitives, qui semblent attractifs de prime abord, se feraient au détriment de la prospérité de la France sur le long terme. Ils provoqueraient une chute du niveau de vie, favoriseraient l'endettement et affaibliraient la voix de la France sur la scène internationale, comme l'illustrent les scénarios présentés dans le rapport.

Pour progresser dans cette direction, dix clés pour changer de posture face à la mondialisation ont été identifiées sur la base d'une analyse des forces et des faiblesses de la France ainsi que d'études de cas étrangers. Ces principes directeurs doivent guider l'action politique.

- **Un leadership et une volonté politique forte**
- **Des objectifs et des enjeux clarifiés**
- **Une Culture publique du résultat et de l'évaluation**
- **Des valeurs communes protégées**
- **Une société souple et agile**
- **Un dialogue et une cohésion sociale renforcés**
- **Une ouverture au monde et des échanges loyaux**
- **Une information et une pédagogie qui responsabilisent**
- **L'investissement dans la société de la connaissance**
- **Une marque France fondée sur le design et la créativité**

## **6. Recommandations : changeons de posture**

Les recommandations de notre rapport partent de l'idée que la France ne pourra faire partager sa conception de la mondialisation que si elle a su elle-même se réformer pour en tirer pleinement parti. C'est maintenant que la France doit agir pour faire face à la mondialisation comme c'est maintenant qu'elle doit le faire face aux enjeux du vieillissement de la population.

**Les termes du débat sur la mondialisation sont clairs, les solutions sont bien connues et ont fait l'objet d'analyses approfondies.**

Le rapport met l'accent sur la **responsabilité du politique** pour créer une dynamique et répondre aux enjeux de la mondialisation. La priorité doit enfin être donnée à une action politique déterminée, courageuse et cohérente. **L'État doit retrouver son rôle de stratège**, qui donne le mouvement et arrête des objectifs clairs.

### **Changer le cap**

Nos recommandations concrètes peuvent être regroupées autour de trois thèmes :

Créer un **consensus national autour de la mondialisation**. Ici s'insère notre proposition de créer un **Conseil national de la mondialisation**, se réunissant sous l'autorité directe du Premier ministre et des ministres compétents, avec les représentants des différentes composantes de la société civile pour définir et mettre en œuvre une stratégie nationale d'adaptation à la mondialisation. L'originalité de cette proposition tient à la composition du conseil (décideurs politiques, partenaires sociaux, société civile, universitaires, experts internationaux) qui allie analyse et pouvoir de décision, et à l'implication forte des participants, puisque dans le cas danois, les membres du conseil, y compris le Premier ministre, y ont consacré une journée pleine par mois durant quatorze mois lors de la préparation du plan stratégique national d'adaptation à la mondialisation. Nous proposons également, entre autres mesures, qu'une **Journée de la mondialisation** soit organisée chaque année pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de la mondialisation et qu'un **tableau de bord de la performance de la France à l'international** soit désormais utilisé et complète la communication du chiffre du commerce extérieur.

**Préparer et accompagner le changement.** La France doit se préparer à l'économie de la connaissance et de l'immatériel, ce qui implique d'investir massivement dans l'enseignement et la recherche. Plus spécifiquement, notre groupe souhaite que les **pôles de compétitivité** se musclent pour atteindre une taille internationale.

Il suggère que soient créées dans les régions des initiatives d'accompagnement à la mondialisation pour protéger les salariés et les aider à rebondir. Il lui paraît également essentiel que les citoyens et les entreprises se sentent plus personnellement responsables de la mondialisation.

En ce sens, le groupe formule des **propositions sur les labels sociaux et environnementaux**, les dispositifs de marquage des produits, le «*made in*», le «*designed in*» et la visibilité de la marque France à l'international.

Enfin, **construire des écosystèmes favorables aux PME**. Il s'agit d'un point fondamental puisque les PME sont la clé du succès français dans la mondialisation. Il faut mettre en place un « Small Business Act » en France, relancer les programmes de partenariats entre les grandes entreprises et les PME sur les marchés tiers (« navigation en escadre »), améliorer les financements aux entreprises qui exportent.

## Maintenir le cap

Notre pays, ayant retrouvé sa confiance en lui, sera alors à même de faire jouer toute son influence, en Europe et dans le monde, pour orienter la mondialisation dans le sens de nos valeurs fondamentales.

**Les institutions européennes**, médiatrices incontournables de notre influence, doivent se réformer pour être plus efficaces et des politiques nouvelles ou plus ambitieuses doivent être lancées (énergie, environnement, recherche). Une réflexion en profondeur sur la PAC nous paraît également nécessaire dans le cadre de la préparation de la réforme de 2013. Des **États généraux de l'agriculture** pourront renouveler le consensus social de la société française s'agissant de la place de l'agriculture en France. Le **rôle de la PAC dans la construction européenne** doit également être adapté aux enjeux modernes et faire l'objet d'une discussion ouverte avec nos partenaires européens. Nous devons être plus forts en Europe, ce qui implique une **vraie politique d'influence à Bruxelles**, et de nouvelles méthodes pour défendre nos intérêts. Le **partenariat euro méditerranéen** nous paraît vital pour que l'Europe et les pays méditerranéens tirent bénéfice des nouvelles modalités de la division internationale du travail.

À **l'échelle mondiale**, nous souhaitons que la politique commerciale multilatérale soit plus juste et plus ambitieuse, que les **normes sociales et environnementales** soient mieux respectées, que la protection de la propriété intellectuelle soit mieux assurée, qu'une vraie réflexion se développe sur les **préférences collectives et les biens publics mondiaux**, au premier rang desquels doit se placer la lutte contre le réchauffement climatique. À cet effet, nous marquons notre accord avec plusieurs propositions qui ont déjà été présentées, comme la création d'un **Conseil de sécurité économique** au niveau de l'ONU et d'une Organisation mondiale de l'environnement, ou la mise en place d'un **système international de lutte contre les contrefaçons** inspiré de ce qui existe pour lutter contre le blanchiment d'argent (le Gafi). Nous estimons également que les effets de la gouvernance mondiale devraient faire l'objet d'une évaluation objective qui serait confiée à un réseau international d'universités, sous la forme d'un **Observatoire international des pratiques de la mondialisation**. Cet observatoire rédigera chaque année un rapport et un classement des pays en fonction du respect des règles commerciales, sociales et environnementales internationales. Enfin, l'Europe doit mettre en œuvre des politiques commerciales et étrangères qui promeuvent les droits de l'homme et les droits fondamentaux du travail et favorisent **l'amélioration de la gouvernance des pays émergents**, la consolidation d'un État de droit, du dialogue social et d'une société civile autonome.

---

# **Recommandations du groupe de travail sur la mondialisation**

## **Donner à la mondialisation un pilotage politique fort**

- Créer un **Conseil de la mondialisation** sous l'autorité du président de la République ou du Premier ministre pour conduire le changement
- Adopter une **stratégie nationale de la mondialisation** qui identifie les objectifs à atteindre ainsi que les enjeux et les partenaires essentiels

## **Mieux comprendre les changements liés à la mondialisation**

- Créer un **Plan de suivi statistique de l'impact des mutations sur le tissu local et sur le long terme**, permettant par exemple de mesurer **l'impact des Investissements directs étrangers et des délocalisations** sur l'emploi
- Créer un « **tableau de bord de la performance de la France à l'international** » qui offre une vision large et synthétique de la France dans la mondialisation
- **Intégrer l'immatériel dans les indicateurs de croissance** et de comptabilité publique et des entreprises

## **Gagner la bataille de l'information et de la diffusion des savoirs**

- Organiser une « **Journée de la mondialisation** » visant à rassembler tous les acteurs : État, collectivités territoriales, entreprises, citoyens, associations afin de les sensibiliser aux multiples enjeux de la mondialisation
- Susciter un **débat national plus intense** à partir d'études et **financer des think – tanks**
- **Diffuser la culture économique** : favoriser la mobilité public/privé afin de rapprocher les savoirs et les expériences, créer un portail Internet de référence

sur la mondialisation, développer des partenariats Bercy / Éducation nationale sur la mondialisation

- Dans les écoles : effectuer des interventions sur la mondialisation dans les écoles, **inclure la mondialisation dans les programmes scolaires**
- Vers les médias : **améliorer la formation** des journalistes sur la mondialisation

## **Anticiper les changements plutôt que les subir**

- **Anticiper les mutations structurelles** au niveau national et européen
- Mettre en œuvre une **stratégie régionale forte** afin de mieux tirer parti des nouvelles possibilités offertes par la décentralisation en matière **d'expérimentation et d'action coordonnée** (collectivités chefs de file)
- **Créer des initiatives régionales d'accompagnement à la mondialisation** pour protéger les salariés et les aider à rebondir. Ces dispositifs seront :
  - chargés de **mettre en œuvre des actions «en amont»** sur les structures – faciliter les mutations – et sur les personnes – sécuriser les parcours professionnels, **favoriser la mobilité, faciliter les reconversions et apporter un soutien psychologique** ;
  - assortis de **fonds d'accompagnement régionaux** dont la gestion sera décentralisée et confiée aux régions et de financements garantis par des **partenariats de type privé-public**.

## **Promouvoir l'information des citoyens**

- **Assurer une reconnaissance publique de labels sociaux et environnementaux** en relation avec les acteurs de la société civile (ONG, associations)
- **Tirer pleinement parti des dernières avancées technologiques** en matière d'étiquetage (RFID)
- **Lancer des campagnes d'information** sur ces labels et leur contenu

## **Encourager les entreprises responsables et mieux valoriser la «marque France»**

- **Adapter les politiques et la communication publiques aux stratégies des entreprises à l'international** afin notamment de récompenser les entreprises citoyennes, de promouvoir une gouvernance d'entreprise responsable ainsi que les actions de responsabilité sociale conduites par les entreprises
- Refondre l'actuel **dispositif de marquage des produits** afin de **distinguer les messages et les appellations** (100% France, *made in France, designed in*)
- **Valoriser la part immatérielle de nos innovations** ainsi que la **visibilité de la «marque France»** à l'international

- **Adapter l'action publique et la communication aux stratégies des entreprises** à l'international

### **Sortir du «ventre mou» de l'économie de la connaissance et de l'immatériel**

- **Investir massivement dans l'enseignement supérieur et viser l'excellence et l'adaptabilité**
- **Intensifier la politique en faveur du design et de la créativité**
- **Attirer les cerveaux** : renforcer considérablement le nombre de bourses à destination d'étudiants étrangers

### **Soutenir l'excellence de nos champions et mieux les associer aux PME et au monde de l'éducation**

- **Muscler les pôles de compétitivité** : favoriser le regroupement de pôles, dépasser la logique du zonage, rendre pérennes les moyens d'animation des pôles, rendre rapide et transparent le processus de décision et de paiement
- **Renforcer le volet international des pôles de compétitivité**, identifier des partenaires à l'étranger afin de nouer des partenariats scientifiques, technologiques, éducatifs et industriels, promouvoir le marketing des pôles à l'international
- **Favoriser l'accession des PME au financement** du plan-cadre recherche/développement européen, source de synergies entre les pôles
- Mobiliser les missions économiques pour qu'elles favorisent des **partenariats technologiques et éducatifs avec des homologues étrangers**
- **Promouvoir la mobilité des talents entre les mondes universitaire et économique**

### **Développer un écosystème favorable aux PME**

- Négocier avec la Commission européenne **un Small Business Act pour nos PME**, qui leur facilite l'accès aux marchés publics
- **Favoriser le rapprochement des PME entre elles**, avec des grandes entreprises, les pôles de compétitivité et **relancer le portage**
- **Diffuser une «culture de la mondialisation»** aux dirigeants et futurs dirigeants de PME : **promouvoir les stages en VIE**
- **Répondre aux besoins de financement des PME** : attirer les *business angels* par des incitations publiques, mettre en place un **fonds «France-PME-Export» destiné à améliorer le financement des PME qui exportent**

## **Mieux se positionner sur les niches de croissance et d'emploi**

- Favoriser le **développement des services à la personne**
- Profiter de la mise en œuvre de la directive service pour **assouplir la réglementation des services et des professions réglementées** afin qu'elle soit plus favorable à l'emploi et au consommateur
- **Communiquer la culture de la mondialisation et de l'image internationale aux emplois de service**

## **Mieux défendre les intérêts stratégiques de la France**

- Mettre en place une **véritable diplomatie intellectuelle** : développer les échanges de personnel entre les *think tanks* et l'administration française, mieux mobiliser les Français présents dans les organisations internationales
- **Faire de l'intelligence économique la clé de l'anticipation des mutations et un moyen de défendre efficacement les intérêts offensifs et stratégiques de la France**

## **Relever le défi de l'Europe du xxie siècle**

- Profiter de la présidence française de l'UE en 2008 pour **finaliser certaines réformes institutionnelles clés** (par exemple ministre des Affaires étrangères européen)
- **Favoriser des politiques plus ambitieuses** :
  - relancer **l'agenda de Lisbonne** ;
  - **muscler les politiques de demain** dans les négociations
- **Favoriser des politiques plus ambitieuses** : Innovation, énergie, industrie
- **Refonder la PAC et la moderniser**
  - *au niveau national* : convoquer en France des états généraux de l'agriculture pour **redéfinir la place qu'elle doit jouer dans notre pays** ;
  - *au niveau de l'Union européenne* : retrouver un **consensus autour du rôle la PAC dans la construction européenne** et redéfinir notre stratégie agricole autour de deux principes :
    - . une **stratégie qualité** (promotion des Indications géographiques...),
    - . une **stratégie offensive** (conquête des marchés)

## **Changer de tactique à Bruxelles pour défendre ses intérêts autrement**

- Développer une politique d'influence à la Commission, au Conseil et au Parlement européen
- Adopter une approche plus offensive dans les négociations

## **Relancer le processus euroméditerranéen**

- Faire du **partenariat euroméditerranéen la priorité de notre politique de voisinage**, et mettre en place des «coopérations renforcées» entre les États qui sont prêts à avancer, par exemple entre les États du sud de l'Europe et les États membres du processus d'Agadir
- **Promouvoir le développement des investissements dans la région**
- **Favoriser les échanges et les réseaux en bottom-up** : création d'un groupe d'impulsion économique et commercial, qui rassemble les entreprises des deux régions, envoi et accueil de jeunes issus des différentes régions

## **Politique commerciale plus juste et ambitieuse**

- Faire de la **conclusion du cycle de Doha la priorité absolue de la politique commerciale commune**
- Mener en parallèle des **accords bilatéraux pour traiter des questions qui ne figurent pas dans le cycle de l'OMC** (entre autres : investissements, marchés publics)
- Conclure des accords bilatéraux ambitieux en termes de **développement durable** :
  - **inclure des normes sociales et environnementales** dans les accords bilatéraux grâce à des clauses type «non lowering standard»;
  - créer des «**secrétariats mixtes permanents**» pour assurer le suivi régulier et à long terme des effets sociaux et environnementaux des accords;
  - demander à la Commission européenne de produire des **études d'impact sur le développement durable en «amont» et en «aval»** des accords commerciaux

## **Promouvoir l'ouverture des marchés aux produits européens**

- Mettre en œuvre une **stratégie ambitieuse d'accès au marché qui intègre des barrières non tarifaires** (règles phytosanitaires et réglementations techniques) comme le propose la Commission européenne

## **Favoriser une meilleure articulation des politiques économiques**

- Faire de l'**Eurogroupe**, la réunion des ministres des Finances de la zone euro, **l'interlocuteur privilégié de la BCE**
- Améliorer la **transparence de la BCE** vis-à-vis des États et des citoyens

## **Renforcer la gouvernance mondiale**

- Créer un **Conseil de sécurité économique** pour mieux coordonner les différentes organisations internationales (OMC, OIT, Banque mondiale, FMI...)
- Créer une **Organisation mondiale de l'environnement** qui fait défaut
- **Améliorer la transparence des régulateurs** émanant des organismes professionnels eux-mêmes (finance, comptabilité...) et les inviter à s'intégrer progressivement à l'architecture de la gouvernance mondiale

## **Accompagner les pays émergents dans leurs efforts d'amélioration de leur gouvernance**

- **Améliorer l'assistance technique, la formation des fonctionnaires et l'accueil de jeunes diplômés**, notamment en augmentant le nombre de bourses d'étudiants, pour diffuser nos pratiques
- **Renforcer la conditionnalité de notre aide au développement au respect de standards minimaux** en matière de bonne gouvernance, de respect des droits de l'homme, des droits fondamentaux du travail et de l'environnement

## **Élaborer et faire respecter la propriété intellectuelle**

- Créer un **Gafi de la propriété intellectuelle qui rassemble, outre l'UE, les États-Unis et le Japon, des pays émergents au premier rang desquels la Chine.**
- **Harmoniser par le haut les sanctions en matière de contrefaçon au sein de l'UE**

## **Mettre le développement durable au cœur des préoccupations mondiales**

- Lancer dans toutes instances internationales un **large débat sur les biens publics mondiaux**
- **Concilier les choix économiques et les choix de société en veillant au respect des préférences collectives**

## **Mieux évaluer les effets de la mondialisation et de la gouvernance mondiale**

- Créer et financer un **Observatoire de la mondialisation**, qui serait composé d'un **réseau d'universités internationales**. Cet observatoire rédigera chaque année **un rapport et un classement des pays en fonction du respect des règles commerciales, sociales et environnementales internationales**



# En guise de préambule

## Alors Narbal me dit :

« Vous voyez, Télémaque, la puissance des Phéniciens : ils sont redoutables à toutes les nations voisines par leurs innombrables vaisseaux ; le commerce, qu'ils font jusques aux colonnes d'Hercule, leur donne des richesses qui surpassent celles des peuples les plus florissants [...] »

Je profitai de ce séjour pour connaître les mœurs des Phéniciens, si célèbres dans toutes les nations connues. J'admirais l'heureuse situation de cette grande ville, qui est au milieu de la mer, dans une île. La côte voisine est délicieuse par sa fertilité, par les fruits exquis qu'elle porte, par le nombre des villes et des villages qui se touchent presque, enfin par la douceur de son climat. [...] Je ne pouvais rassasier mes yeux du spectacle magnifique de cette grande ville, où tout était en mouvement.



Astarbe fait défendre à Narbal de découvrir au roi,  
quel est l'étranger qu'il a amené d'Égypte.

« D'où vient, disais-je à Narbal, que les Phéniciens se sont rendus les maîtres du commerce de toute la terre et qu'ils s'enrichissent ainsi aux dépens de tous les autres peuples ? [...] Expliquez-moi – lui disais-je – les vrais moyens d'établir un jour à Ithaque un pareil commerce. »

« Faites, me répondit-il, comme on fait ici : recevez bien et facilement tous les étrangers ; faites-leur trouver dans vos ports la sûreté, la commodité, la liberté entière ; ne vous laissez jamais entraîner ni par l'avarice, ni par l'orgueil. Le vrai moyen de gagner beaucoup est de ne vouloir jamais trop gagner et de savoir perdre à propos. Faites-vous aimer par tous les étrangers ; souffrez même quelque chose d'eux ; craignez d'exciter leur jalousie par votre hauteur.

Soyez constant dans les règles du commerce ; qu'elles soient simples et faciles ; accoutumez vos peuples à les suivre inviolablement : punissez sévèrement la fraude et même la négligence ou le faste des marchands, qui ruine le commerce en ruinant les hommes qui le font. Surtout n'entreprenez jamais de gêner le commerce pour le tourner selon vos vues. Il faut que le prince ne s'en mêle point, de peur de le gêner, et qu'il en laisse tout le profit à ses sujets, qui en ont la peine ; autrement il les découragera : il en tirera assez d'avantages par les grandes richesses qui entreront dans ses États.

Le commerce est comme certaines sources : si vous voulez détourner leur cours, vous les faites tarir. Il n'y a que le profit et la commodité qui attirent les étrangers chez vous : si vous leur rendez le commerce moins commode et moins utile, ils se retirent insensiblement et ne reviennent plus, parce que d'autres peuples, profitant de votre imprudence, les attirent chez eux et les accoutumant à se passer de vous.»

Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, Livre III, 1699

---

# Introduction

Bien qu'elle soit aujourd'hui l'objet de toutes les attentions, la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau. Il est généralement admis qu'elle est apparue dans sa forme récente au XIX<sup>e</sup> siècle, lors d'une première vague qui s'est déroulée jusqu'en 1914, la réduction des coûts de transport mettant fin à l'impératif de production à proximité immédiate des marchés de consommation. Le commerce international s'est beaucoup développé, bénéficiant aux pays du Nord. La guerre, puis la crise de 1929 se chargèrent de mettre un terme à cette évolution, et on assista ensuite à un fort recul de la mondialisation. L'accélération des échanges de biens et de services reprit ses droits ultérieurement, rendue possible par la levée progressive des obstacles au commerce dans le cadre du GATT, puis de l'OMC depuis les années 1950 et par le développement des moyens de transport et de communication. Plus récemment, nous avons assisté à l'accélération et à l'intensification, depuis les années 1980 et surtout depuis la fin de la guerre froide, des flux transfrontaliers de biens et de services, d'investissement et de capitaux, d'informations et d'idées, ainsi qu'à la réorganisation et à la relocalisation de la production à l'échelle globale, le visage d'un marché mondial unique pour le travail, les biens et les services émergeant de plus en plus nettement. Dans ce contexte, il faut considérer la globalisation financière, pour l'essentiel, comme la composante monétaire, bancaire et financière du processus de mondialisation, incluant l'intégration du système financier international et l'essor substantiel des marchés de capitaux, ainsi que des marchés dérivés.

Si l'économiste rencontre l'historien, se dégage une autre conception, complémentaire de la précédente. Il n'est que de rappeler la thèse braudélienne, selon laquelle le capitalisme, par nature, ne peut se réduire à un territoire national, car «le capitalisme, pour se développer, a besoin d'espace, du grand large<sup>1</sup>». Ce serait alors son apparition au XVI<sup>e</sup> siècle, et avec lui de l'économie-monde, qui porterait le germe de la mondialisation contemporaine.

Toujours est-il que celle-ci cristallise aujourd'hui les débats, sous différentes formes sémantiques. Mondialisation, libéralisation, globalisation, internationalisation, financiarisation, uniformisation... autant de termes pour tenter de définir plusieurs facettes d'une seule même réalité instable : la «nébuleuse mondialisation».

Une clarification s'impose. Si le champ de l'économie constitue le cœur de la mondialisation, dans le sens où elle se rapporte de prime abord au commerce international, aux échanges financiers et aux investissements, les enjeux qui lui sont associés sont tout autant sociaux et politiques, car elle met en jeu la vie des peuples et des nations.

1. Jean-Michel Saussois, *Capitalisme sans répit*, La Dispute, 2006.

Il n'y a donc pas une mais des mondialisations, qui néanmoins partagent toutes un même facteur commun : le développement de l'interdépendance au niveau mondial. Nous pourrons dès lors, non pas séparer, mais distinguer les différents aspects de cette interdépendance :

- a) *aspects économiques* : interdépendance croissante des économies, spécialisation et/ou fragmentation accrues dans la chaîne productive en fonction des avantages comparatifs, intensification et dématérialisation des échanges, libre circulation des capitaux ;
- b) *aspects stratégiques* : compétition croissante pour des ressources rares au premier rang desquelles les ressources énergétiques, mais aussi concurrence pour attirer les meilleurs spécialistes (fuite des cerveaux des pays en développement mais aussi de certains pays développés), montée en puissance de la Chine, démographie ;
- c) *aspects sociaux* : impact sur l'emploi et sur la segmentation des emplois, viabilité des modèles de protection sociale et de législation du travail, densification des flux migratoires ;
- d) *aspects politiques* : redistribution des pouvoirs entre les acteurs locaux et mondiaux, mise en question du rôle de l'État, émergence de nouveaux acteurs transnationaux (instances internationales, ONG...), démantèlement des frontières, résurgence de conflits locaux longtemps gelés ;
- e) *aspects culturels* : libre circulation des personnes, avènement de la culture médiatique et *infotainment*, Internet, diffusion mondiale de pratiques culturelles (œuvres d'art, épreuves sportives) extension géographique d'un modèle culturel qui apparaît dominant mais aussi réactions défensives fortes des cultures qui se sentent menacées (revendication identitaire régionale et/ou indépendantiste, affirmation du modèle religieux et résurgence de l'intégrisme) ;
- f) *aspects structurels* : modification des représentations de l'espace et du temps par le démantèlement des frontières, le développement des moyens de transport, le rapport à la mobilité, l'information en temps réel.

Les interactions de toutes sortes se sont multipliées à l'échelle planétaire et constituent un réseau de connexions entre les hommes, les territoires et tous leurs échanges, que ce soit pour le pire avec la propagation de la crise financière asiatique de 1997 ou pour le meilleur avec la solidarité internationale sans précédent après le tsunami de 2004. La mondialisation est bien une notion multidimensionnelle. Les enjeux qui lui sont associés sont plus globaux que ceux de la sphère économique, et rencontrent frontalement le quotidien de chacun. Et les conséquences sont très lourdes, car la mondialisation signifie que toute activité économique et sociale significative ne peut être imaginée et développée que dans le contexte du village global.

L'accélération de la mondialisation (économique) découle de deux sources principales. La première se rapporte au progrès technique, à travers la transformation profonde des technologies de l'information et de la communication, qui bouleverse les conditions de consommation, de production et d'échange, soit l'ensemble de la sphère économique. La seconde s'illustre par un certain nombre de décisions politiques (ouverture des frontières, libéralisation des mouvements de capitaux, etc.) qui, elles, sont réversibles, y compris à l'échelle nationale, même si le coût de ces retours en arrière serait sans doute insupportable. Les réactions à la crise de 1929 montrent qu'une telle hypothèse ne peut être totalement exclue.

Ce rapport vise à éclairer le débat et à montrer les enjeux de la mondialisation pour la France. Il met en exergue l'impérative nécessité d'un changement de posture, si l'on veut que la France tienne son rang dans le monde. Il formule des recommandations permettant de tirer profit de la mondialisation et de la vivre en confiance.



*«Avant, les événements qui se déroulaient dans le monde n'étaient pas liés entre eux.  
Depuis, ils sont tous dépendants les uns des autres.»*

Polype, 11<sup>e</sup> siècle av. JC

---

## Partie I

---

# Il existe un important décalage entre la perception et la réalité de la mondialisation



---

## Chapitre 1

---

# Des perceptions contrastées

---

### Section 1 – La mondialisation : un débat partout et pour tous

Sur la scène internationale, le point de vue des économistes sur la mondialisation est globalement positif. Dans son principe même, la théorie du commerce international souligne les mérites et bénéfices de l'ouverture des échanges, et ses versions les plus abouties, intégrant l'imperfection de la concurrence, les économies d'échelle, la différenciation des produits, renforcent globalement ce point de vue, en dépit d'exceptions possibles.

Un rapport récent émanant de la Banque mondiale<sup>1</sup> prévoit que le produit de l'économie mondiale passera de 35 000 milliards de dollars en 2005 à 72 000 milliards de dollars en 2030, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de l'ordre de 2,5-3 % pour les pays à revenu élevé et 4,2 % pour les pays en développement. Cette croissance aura un impact considérable sur l'éradication de la pauvreté dans le monde. Toutefois, le rapport indique également, comme d'ailleurs nombre de travaux, que l'inégalité de revenus pourrait s'accentuer entre pays et à l'intérieur des pays, que la pression sur les travailleurs non qualifiés va s'intensifier, et que des pays et régions du monde, telle l'Afrique, auront des difficultés à suivre le rythme.

Les contradictions apportées à ce type d'approche sont de différentes natures, dénonçant l'utilisation d'hypothèses théoriques et peu réaliste, le principe de la mondialisation en lui-même, ou les orientations qu'elle prend, notamment en matière de développement durable. La mondialisation fait notamment en France l'objet de débats abondants, bien au-delà de la sphère économique. Elle est devenue un «objet» politique, économique et social qui est dans toutes les discussions et tous les débats, devenant un véritable phénomène de société.

---

1. World Bank, Global Economic Prospects, *Managing the next Wave of Globalization*, 2006.

Une caractéristique française est sa dimension «grand public». Le débat lancé récemment par David Thesmar et Augustin Landier<sup>1</sup> en est une bonne illustration : s'il fait l'objet d'abondants échanges parmi les économistes, il s'articule autour d'une notion, le patriotisme économique, qui a une résonance beaucoup plus large. De manière plus générale, si le non-respect des règles du jeu par les pays en développement, en tout cas par certains d'entre eux, est souvent dénoncé, au même titre que l'hégémonisme américain, c'est parfois la mondialisation en tant que telle qui est mise au ban des accusés, en raison de sa propension supposée à tuer les emplois, la culture et l'art de vivre. Il est également argué que l'Europe ne parvient pas à la réguler, et même s'échappe, par une libéralisation outrancière des activités, à déchirer les liens que l'État et le corps social se sont attachés à tisser de longue date, et par une politique monétaire psychorigide, a tué dans l'œuf toute initiative de développement et de redéploiement.

## L'économie de bazar en Allemagne

Objet des débats qui animent les sphères tant politiques qu'académiques, la notion d'économie de bazar a été lancée par Hans Werner Sinn, directeur de l'IFO (Institut für Wirtschaftsforschung – Universität München) et économiste réputé. Elle se rapporte à l'idée que l'apparent succès des exportations allemandes masque une faiblesse industrielle croissante. Cela provient de ce que, handicapée par une main-d'œuvre particulièrement onéreuse et un système social rigide, l'industrie allemande délocalise une part croissante de ses activités, particulièrement en Europe centrale et orientale. Les statistiques sont trompeuses : quand une Porsche Cayenne est exportée aux États-Unis, sa valeur est comptabilisée à 100 % alors que seulement 12 % de la valeur ajoutée est réalisée en Allemagne. En résumé, l'essentiel des composants sont importés et seuls l'assemblage et la distribution sont effectués sur le territoire national. S'appliquant tout particulièrement aux secteurs automobile et électronique, cette pratique s'est progressivement généralisée. C'est ce qui explique que l'Allemagne a perdu plus d'un million d'emplois de 1994 à 2005 dans les secteurs de l'industrie et du commerce, la production industrielle allemande augmentant deux fois plus vite que la valeur ajoutée. Symétriquement, la création d'emplois induits en dehors de l'Allemagne s'intensifie (2 millions depuis 2000) s'appuyant sur des salaires de trois fois (Slovénie) à dix fois (Estonie) moins élevés que ceux de l'Allemagne de l'Ouest.

Les opposants aux thèses de Hans Werner Sinn contestent la décroissance de la part relative de la valeur ajoutée allemande et louent l'efficacité de l'internationalisation de l'industrie allemande, tout particulièrement du Mittelstand.

Pour une approche synthétique du sujet, voir : Hans Werner Sinn, «Basar-Okonomie Deutschland; Exportweltmeister oder Schlusslicht?» IFO Schnelldienst, juin 2005

1. David Thesmar et Augustin Landier, *Le Grand Méchant Marché*, Flammarion, 2007.

---

## Section 2 – Un nouveau rapport au temps et à l'espace

### A. La confusion des échelles

Évaluer les effets de la mondialisation impose de distinguer les différentes échelles du temps et de l'espace. La compréhension des distinctions sous-jacentes est une condition nécessaire à la dédramatisation du sujet, au fait qu'il soit mis un terme à l'idée que la mondialisation en tant que telle fait office de bouc émissaire.

#### Court terme – long terme

Du point de vue de l'échelle du temps, on peut écrire en simplifiant que les coûts sont plutôt perceptibles dans le court terme (disparition d'emplois...), alors que les bénéfices sont plus diffus et décalés dans le temps (baisse des prix, accroissement de l'offre, croissance), ce qui joue clairement sur les perceptions. Cela étant dit, il peut également y avoir des gains de la mondialisation à court terme, par exemple lorsqu'une entreprise étrangère s'implante en France ou qu'une entreprise française remporte un important contrat à l'exportation.

#### Global – local

S'agissant de l'espace, les gains de la mondialisation sont perçus à une échelle géographique large (PIB national, rayonnement à l'international d'une entreprise française), alors que les coûts interviennent davantage au niveau local (bassins d'emplois sinistrés, fermetures d'usines).

Le mot de mondialisation recouvre des réalités aussi différentes que l'Europe, les pays d'Europe centrale et orientale, les pays méditerranéens, l'Asie et plus globalement le reste du monde. La notion de délocalisation, en particulier, peut s'appliquer à des espaces selon des cercles concentriques, autour de la commune où s'exerce une activité, la région (en simplifiant ici les subdivisions administratives), le pays, l'Union européenne, l'espace paneuroméditerranéen, le monde. Et surtout, les espaces périphériques sont plus fragiles, à l'intérieur même des pays. L'impact régional peut être fort et déstructurant, même si l'impact global est limité.

La réalité de ces différences entretient une certaine confusion dans les discours et aussi dans les questions. De quoi faut-il finalement s'alarmer ? Cette ambiguïté provient notamment du décalage entre les différentes représentations de l'espace. Ainsi, la géographie politique reprend bien les subdivisions évoquées. L'élu du peuple attachera par nature une importance particulière à l'échelle locale, qui le concerne au premier chef. Sur un plan plus général, le responsable gouvernemental se référera aux échelles française et européenne, et privilégiera au niveau mondial selon les cas la coopération bilatérale, régionale, multilatérale.

## B. La confusion des discours

Le terrain de jeu de la plupart des entreprises est désormais le monde. Pour autant, elles prennent naturellement en compte les réalités régionale et nationale ; l'Europe, voire l'Euroméditerranée, faisant partie de leur quotidien, pour des raisons tenant essentiellement à l'imbrication des intérêts économiques dans le cas d'une chaîne de valeur composée à l'échelle de cette région du monde. Mais il est en tout cas un fait : une entreprise est en moyenne d'autant plus sensible à l'emploi que celui-ci est géographiquement proche du cœur de son activité et de son siège social. Il est psychologiquement très différent de restructurer une usine à proximité immédiate du siège social de l'entreprise ou à 5 000 kilomètres. Cela illustre que la notion d'entreprise apatride est encore un mythe et que la nationalité d'une entreprise revêt encore un rôle important. La proximité du marché dominant, de celui que l'entreprise connaît le mieux, c'est-à-dire de son marché d'origine, reste un facteur de développement décisif.

Quant au salarié perdant son emploi suite à une délocalisation, quels que soient ses préférences politiques et son environnement sociologique, il ne percevra guère de différences selon que l'emploi qu'il perd est créé en Espagne, en Slovaquie, en Turquie ou en Chine. Ce qui importe en revanche est l'environnement régional et local qui est le sien : la perte d'un emploi en Ile-de-France ou dans un bassin d'emploi monoentreprise et monoactivité a des conséquences très différentes, du point de vue des perspectives qui s'offrent aux personnes concernées.

Il faut dans ce dédale faire preuve de pédagogie, agir en sorte que les salariés-citoyens aient une meilleure connaissance des mécanismes qu'ils ne maîtrisent certes que partiellement, mais qui déterminent la localisation des activités, ce qui ne dispense en rien de s'assurer de la protection des personnes.

Il convient également de mieux harmoniser les différentes échelles de raisonnement. Ainsi, les délocalisations au sein de l'Union européenne ne sont pas en principe de nature différente de celles qui surviennent au sein des États-Unis d'Amérique, mais il est vrai que les consciences ne sont pas encore prêtes à assimiler pleinement cette réalité objective.

## C. Sur le rôle des médias ?

Les interactions entre mondialisation et médias sont multiples. D'un côté, les médias sont le lieu premier de la mondialisation, parce qu'ils sont le point focal de la propagation des images, du «capitalisme de fiction» contemporain. Les médias véhiculent des valeurs communes portées par les héros des séries télévisées, par les clips de MTV ou par les images supposées refléter l'actualité du monde. C'est le *soft power* de la mondialisation.

De l'autre côté, la mondialisation est traitée en tant que sujet, de plus en plus souvent, avec ses contradictions et ses oppositions, son décryptage plus ou moins ciblé sur tel ou tel sujet. Aujourd'hui sous les feux de l'actualité, il ne passe pas un jour sans qu'un article, un rapport ou une émission ne l'évoque, commentant souvent ses effets négatifs ainsi que les changements de société qu'elle impose.

Prisonniers des impératifs de l'audimat, et à l'heure de l'*infotainment*, les nombreux débats qu'elle suscite ne font souvent qu'effleurer la complexité du sujet et peinent à suivre le rythme imposé par la mondialisation. Les sujets se polarisent sur ses aspects plus souvent visibles et douloureux plutôt qu'intangibles et salutaires. Cette dialectique renvoie à la notion même d'information, mais elle a ses revers : la mondialisation pointe ainsi en tête des sujets de société sur lesquels les Français ne se sentent pas suffisamment informés.

Soulignons enfin que la mondialisation est fréquemment invoquée dans les débats politiques comme étant à l'origine des maux et difficultés du pays ; avec une ambiguïté à la clé, car elle est autant impalpable qu'elle est bouc émissaire. Comme l'écrit Thomas Friedmann, «la vérité la plus élémentaire sur la mondialisation est que personne n'en a la responsabilité et que quand quelque chose va mal il n'y a personne à appeler<sup>1</sup>».

---

## Section 3 – Pour beaucoup, la mondialisation rendra l'avenir meilleur...

### A. ... pour les pays émergents

Les pays en développement attendent beaucoup de la mondialisation, comme le prouvent leur implication et leur détermination à conclure le cycle de Doha à l'OMC. Pour ces pays, la mondialisation est une promesse, celle d'un développement semblable à celui de la Chine, de l'Inde et du Brésil, qui ont décollé grâce à l'ouverture des marchés. D'ici à 2030, le produit mondial s'élèvera à 72 000 milliards de dollars. Avec une redistribution équitable de cette croissance, on pourrait voir la disparition de la pauvreté sous sa forme actuelle. Cette tendance se vérifie par la baisse de 10%, entre 1990 et 1999, du nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour<sup>2</sup> alors qu'au même moment le nombre de naissances s'élevait à 200 000 par jour. Cela représente un grand espoir pour les pays pauvres et les pays en voie de développement. N'oublions pas également que la mondialisation, à travers les nouveaux moyens de communication, relie au monde nombre de ceux qui en étaient exclus. Il suffit de penser à la main-d'œuvre peu qualifiée indienne, désormais connectée à l'environnement économique grâce au téléphone portable, par lequel elle peut être immédiatement informée d'une opportunité professionnelle.

Notons enfin que la mondialisation n'est comprise généralement que sous l'aspect économique. Elle est dès lors plus perçue comme une opportunité

1. Thomas Friedman, *La Terre est plate*, Saint-Simon, 2006.

2. Seuil de pauvreté absolue.

de prospérité qu'un fait accompli remettant en cause l'identité culturelle<sup>1</sup>. Il est vrai que si la mondialisation ne diffuse pas toujours la prospérité matérielle, elle en véhicule les images. Ses images sont un facteur d'attraction et d'intégration, mais elles peuvent également générer un sentiment de frustration et d'exclusion, et leur degré d'acceptation sera fonction à l'avenir de l'évolution de la structure des inégalités. Mais ce qui l'emporte nettement aujourd'hui est l'optimisme, d'autant plus affirmé que la croissance est forte, et conforté par l'augmentation tangible du niveau de vie. Le succès appelle le succès, et la croissance est un facteur de confiance.

## B. ... pour les pays développés

Selon une enquête d'Environics International, 48 % de la plupart des pays ont exprimé une vision plus favorable à la mondialisation que l'année précédente en 2006. La moitié (52 %) des Américains et des Européens interrogés se déclarent favorables à la mondialisation alors qu'ils n'étaient que 46 % en 2005. 71 % des Américains et 75 % des Européens ont une vision positive du commerce international dans l'accessibilité des biens et des services (contre 66 % et 67 % respectivement l'an dernier). C'est un espoir partagé par beaucoup d'habitants de la planète. Partout ailleurs, 73 % ou plus des personnes interrogées souhaitent un commerce plus libre, synonyme d'ouverture des marchés étrangers. Aussi, 60 % des Européens «jugent que le processus de la mondialisation a pour première signification l'augmentation du commerce entre les États [...], qu'il entraîne une plus grande mobilité au sein de l'Union et favorise des échanges culturels plus nombreux et une meilleure compréhension mutuelle<sup>2</sup>». Par ailleurs, l'association «mondialisation = menace pour l'emploi au niveau national» est celle jugée la moins pertinente par les Européens.

La majeure partie des pays européens est moins encline à protéger les industries nationales que les Nord-Américains, les Russes et les Japonais. En parallèle, les populations européennes sont largement partisanes d'un niveau élevé de redistribution des richesses. L'opportunité individuelle est un phénomène qui l'emporte sur une menace sur l'emploi.

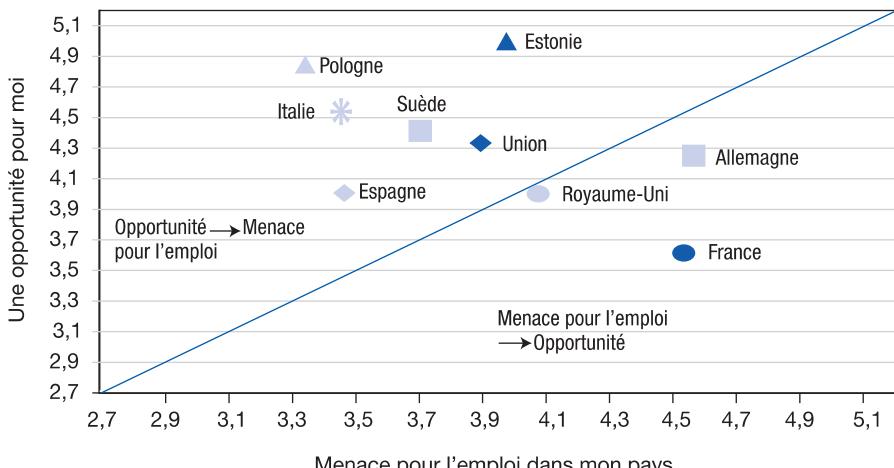
Même si certaines incertitudes subsistent sur l'avenir, la mondialisation est généralement considérée comme un facteur de progrès. Cela se vérifie aussi bien du côté des pays développés que de ceux qui sont en développement. Pour les uns, la mondialisation est synonyme d'ouverture et de progrès. Pour les autres, la mondialisation est la promesse d'un éloignement de la pauvreté.

1. Cet aspect a été analysé dans le cas de l'Inde par Ashok Malik in *The BJP, the RSS Family and globalization in India*, vol. VII; n° 1, Winter 2003.

2. Fondation pour l'innovation politique, *Les Européens face à la mondialisation*, mars 2007.

## **Signification de la mondialisation selon les Européens : opportunité individuelle et/ou menace sur l'emploi national ?**

Question posée : pour moi, la mondialisation signifie... (douze assertions proposées)  
[Question n° 19]



Source : enquête d'opinion *European Youth in a Global Context* 2007, Kairos Future – Fondation pour l'innovation politique, mars 2007.

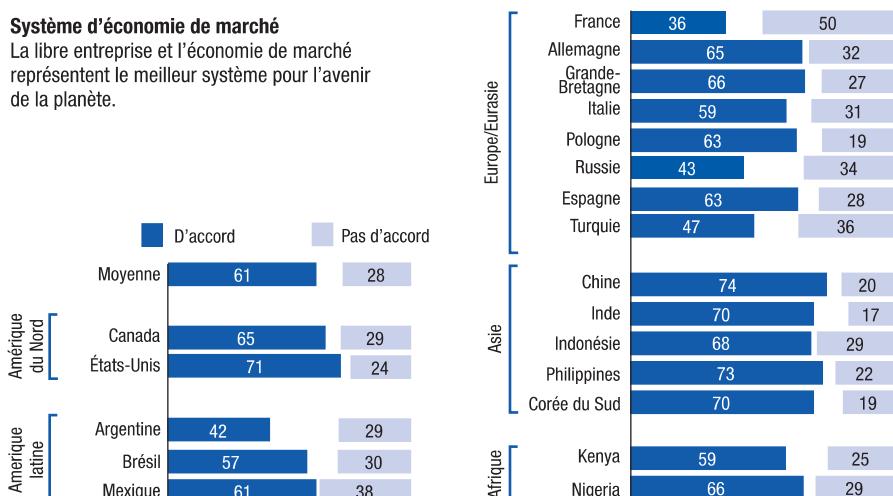
## **Section 4 – L'anxiété française : un nouveau « french paradox » ?**

### **A. De quoi la France a-t-elle peur ?**

Le sujet de la mondialisation focalise les inquiétudes des Français. Même s'il existe un consensus autour du principe même de l'échange des biens, des services et des idées, tous les sondages mettent pourtant en évidence cette réticence et cette peur. Par exemple, l'Eurobaromètre de novembre 2006 sur l'opinion publique dans l'Union européenne indique que 64 % des personnes interrogées en France estiment que la mondialisation accentue les risques pour l'emploi et les entreprises françaises, alors que seulement 25 % y voient une opportunité positive. Tous les autres membres de l'Union européenne, à l'exception de la Grèce, ont une vision plus positive de la mondialisation, à l'image des 77 % des Danois qui voient dans la mondialisation une chance à saisir. La perception de nos principaux partenaires est plus équilibrée (Royaume-Uni 40 % des personnes interrogées ayant une perception positive et 37 % négative, Allemagne fédérale 41 % positive et 47 % négative et Italie 40 % positive et 39 % négative).

### Système d'économie de marché

La libre entreprise et l'économie de marché représentent le meilleur système pour l'avenir de la planète.



Source : enquête d'opinion effectuée à l'échelle mondiale par GlobeScan, ayant révélé des différences de perception de l'économie.

Comme un certain nombre de pays développés, la France a conscience que l'adaptation à la mondialisation a un coût. Ce sentiment semble particulièrement exacerbé en France. Selon une enquête réalisée en septembre 2006 par TNS Opinion pour German Marshall Fund, 55 % des Français et seulement 31 % des Américains sont opposés à des échanges plus libres et sont « prêts à maintenir des barrières pour se protéger, même si cela doit ralentir la croissance ». La France connaît un « syndrome de pessimisme socio-économique<sup>1</sup> » qui pointe négativement tous les aspects de la mondialisation.

Les raisons de cette spécificité française sont multiples. L'une des plus évidentes résulte de l'appréciation de nos concitoyens sur l'économie de marché, dans un contexte où économie de marché, libéralisme économique, mondialisation et perte de contrôle de la part des États sont souvent confondus dans l'opinion publique. Selon l'enquête de l'institut de sondage international GlobalScan faite pour le compte de l'université de Maryland, publiée au début de 2006, 36 % seulement des personnes interrogées en France ont répondu « oui » à la question « Le système de libre entreprise et de l'économie de marché est-il le meilleur pour l'avenir ? ». 50 % ont répondu « non ». La France est le seul parmi les vingt pays qui ont fait l'objet de ce sondage où le « non » est majoritaire. Le pourcentage de « oui » est de 65 % en Allemagne, de 67 % au Royaume-Uni, de 59 % en Italie et... de 70 % en Inde et 74 % en Chine.

1. Fondation pour l'innovation politique, *Les Européens face à la mondialisation*, op. cit.

Cette réticence ne signifie clairement pas une opposition à l'économie de marché si forte qu'elle pourrait être assimilée à la préconisation d'un retour à une planification centralisée des activités, à une quelconque voie albanaise. Mais il est dans la tradition française que l'économie de marché ne doit pas s'exercer sans limites – ces limites étant plus étroites que celles qui sont dessinées par la tradition anglo-saxonne –, qu'elle doit être bien encadrée du moins régulée, et qu'il revient à la puissance publique d'assurer ce rôle.

Ainsi, l'instauration du marché unique qui a suivi la relance de l'Europe dans les années 1980 n'a pas créé d'émotion particulière dans notre pays. Il était même attendu qu'elle rendrait l'Europe plus prospère et plus forte. Mais, aujourd'hui, il en est autrement. Le marché mondial qui se déploie sous nos yeux est perçu comme un grand désordre échappant à tout contrôle, et donc nécessairement un fauteur de troubles. Face à cette situation, il est redouté que l'État comme le gouvernement, quel qu'il soit, ne se trouvent démunis, et attendu qu'ils redressent la tête pour imposer, vigoureusement si nécessaire, à l'Europe et au monde les principes auxquels l'économique et le social ne doivent pas déroger, en usant pour ce faire de la capacité d'influence dont continue de jouir notre pays.

## B. Une France schizophrénique

Le ressenti des Français est schizophrénique, appelant à la mondialisation pour obtenir des prix plus faibles, mais redoutant qu'elle remette en cause leurs emplois. On retrouve ici, tant d'un point de vue conceptuel que concret, la fin du fordisme : s'achèverait le temps où le salarié est consommateur, ce qui finance son emploi ; arriverait celui où l'aspiration du consommateur à être satisfait l'amènerait à changer d'emploi et à acheter des produits fabriqués par d'autres. Au climat d'incertitude qui en résulte, inquiétant ou stimulant selon le niveau de qualification de la personne et son aspiration à la mobilité, s'ajoute une autre interrogation : le fait que le développement très rapide de la Chine et de l'Inde s'accompagne d'une capacité à être compétitif sur tous les produits et services, y compris à haute valeur ajoutée. Que restera-t-il alors aux salariés des pays riches ? La formulation de cette question est en elle-même porteuse de pessimisme, et sujette à caution, mésestimant en particulier l'importance des potentiels de marché dans ces pays pour les entreprises occidentales. Mais c'est en tout cas la question présente dans la conscience de nombreux Français.

Cette schizophrénie est également présente dans le monde de l'entreprise. La France est aussi la patrie de champions mondiaux dont la réussite à l'international est exemplaire et des PME qui ont souvent un accès plus limité au marché mondial.

## C. Une France qui se cherche

### En pleine mutation de ses catégories sociales

La principale anxiété des Français porte sur l'évolution de leur niveau de vie et de leur emploi. Ainsi, 90 % des Français estiment que la situa-

tion en matière d'emploi est préoccupante<sup>1</sup>. Dans un tel contexte, il n'est guère surprenant que se manifeste une inclination au repli sur soi, qui prend dans le champ économique la forme du protectionnisme.

La structure sociale française a connu de profondes mutations depuis un demi-siècle. D'une société encore rurale, peu éduquée et après une reconstruction nationale après la Seconde Guerre mondiale, la France a connu le plein-emploi mais aussi le chômage de masse. Depuis les années 1970, le chômage a connu une augmentation significative pour se maintenir à un niveau élevé les deux décennies suivantes, ce qui a changé la perception de l'ensemble du corps social vis-à-vis de l'emploi, ainsi que la notion même de classe sociale.

Les habitudes de consommation ont masqué une réalité sociale, dans laquelle les moins aisés et la frange inférieure de la classe moyenne tendent à se confondre.

De la «moyennisation» jusqu'à la récente déstructuration sociale, les anciennes représentations sont tombées et les anciens combats devenus presque désuets. La reformulation de la demande politique ouvrière en est significative, tendant parfois à passer du communisme au nationalisme. La perception de la précarité de l'emploi a touché de plein fouet la société française. D'autres pays d'Europe, comme la Suède, ont une perception moins alarmiste de la précarité de l'emploi<sup>2</sup>. Cette différence notable est clairement, entre autres facteurs, le fruit d'une politique forte d'enseignement et de formation continue – articulée autour du consensus et de la continuité des politiques – qui permet aux citoyens de saisir les enjeux des politiques publiques.

### Dans une transition générationnelle

Pour l'acceptation de la mondialisation, il semble que le critère générationnel soit fondamental. Les jeunes populations sont en effet plus favorables au libre-échange que leurs aînés. En 2005, 55 % des jeunes Français voient la mondialisation sous un angle positif<sup>3</sup> (contre 47% en 2001) alors que seulement 28 % des plus de 35 ans abondent dans ce sens. L'évolution des sociétés est largement plus rapide que le *turn-over* générationnel. D'autre part, le positionnement socioprofessionnel est une donnée importante dans la perception de la mondialisation, ainsi que le positionnement politique. Cette combinaison nous donne une vision paradoxale de la mondialisation en France où 57 % des Français considèrent qu'elle est «une bonne chose pour les pays développés», mais pour 47 % des Français ce n'est pas le cas pour la France «(contre 45 % y voyant une bonne chose). Ces éléments sont à contraster puisque 60 % de Français estiment que le personnel politique devrait davantage se concentrer sur l'accompagnement de la mondialisation que sur des propositions d'un nouveau modèle de société (seulement 34 % sont d'un avis contraire).

1. Sondage LH2, janvier 2007.

2. Carole Tuchsirer, «Les différentes approches de la précarité de l'emploi en Europe, au Japon et aux États-Unis», *Chroniques internationales* de l'IRES, n° 97, novembre 2005.

3. Enquête CATIpsos 426, avril 2005.

## Dans un flou culturel

Un autre facteur de préoccupation, particulièrement vif en France, est la crainte d'uniformisation culturelle. «Mondialisation» équivaut à «américanisation» dit Thomas Friedman<sup>1</sup>. Sont redoutés la disparition des cultures nationales et régionales traduite en France par l'importance qu'y revêt la notion d'exception culturelle, et symétriquement l'avènement d'une planète McWorld<sup>2</sup> (dominée par les géants exportateurs américains type Coca-Cola, Nike, etc.) touchée par une «disneylandisation» des cultures. Hollywood et Internet en sont les deux grands vecteurs, générant un sentiment paradoxal d'attraction-répulsion. S'agit-il de phagocyter les cultures? À l'uniformisation s'opposent des traditions et des cultures qui elles-mêmes peuvent prendre un nouveau visage en se nourrissant de la mondialisation. Prenons l'exemple d'Internet qui est certes un vecteur de diffusion qui pourrait noyer les cultures locales sous la masse d'information, donnant une culture uniforme; mais symétriquement il est à l'origine d'une profusion de cultures néo-tribalistes qui tendent à s'émanciper des cultures régionales ou à les renforcer (renforcement du lien des expatriés, par exemple). Plus généralement, par-delà le choc des civilisations, les interactions entre mondialisation et traditions facilitent la circulation des idées et encouragent les échanges. Il suffit de penser à l'émergence sur la scène cinématographique mondiale de Bollywood, comme des cinémas hongkongais, coréen ou argentin. Ainsi le capitalisme contemporain se nourrit de la diversité des cultures, et peut, le cas échéant, la conforter grâce aux nouvelles formes de métissage qui se manifestent à l'échelle globale.

Sur les plans culturel et social, on observe, dans les pays développés, un repli sur les parentèles locales en même temps qu'une tendance à la citoyenneté du monde. Dans les pays en développement, c'est un autre type de crainte qui se fait jour. Les pays en voie de développement soupçonnent les pays développés de vouloir entamer une phase d'impérialisme non plus économique, mais social. Cette crainte s'élève principalement pour les pays qui ont du mal à tirer leur épingle du jeu.

## Face aux flux migratoires

Bien que la thématique de la migration touche indirectement ce rapport, le phénomène y est fortement associé à la mondialisation dans l'esprit des Français. Des études récentes<sup>3</sup> montrent que les flux migratoires ont toujours existé sans remettre en cause les ordonnancements sociaux. D'autres encore<sup>4</sup> établissent un impact négligeable des nouveaux arrivants sur le marché du travail local. Dans certains cas, notamment en Espagne et en Allemagne, cela vient en renfort des besoins en main-d'œuvre induits par l'évolution de la pyramide des âges, tendance qui s'accentuera à l'avenir. Cette nouvelle main-d'œuvre, avec ses différences culturelles, conduit à la baisse du «salaire de réservation» des emplois dépréciés par les nationaux. Le marché du travail s'adapte à cette évolution. Notons cependant que ce sont les migrants les plus récemment installés qui sont les plus sensibles aux nouveaux entrants.

1. Thomas Friedman, *La Terre est plate*, op. cit.

2. Benjamen Barber, *Djihad versus McWorld*, Hachette pluriel, 2001.

3. Catherine Wihtol de Wenden, *Un monde en migrations. Panorama mondial des flux migratoires*, CEPII, 2006.

4. Sébastien Jean, *Immigrations et marché du travail dans les pays de l'OCDE*, CAS, 2006.



# Comprendre la mondialisation d'aujourd'hui et de demain

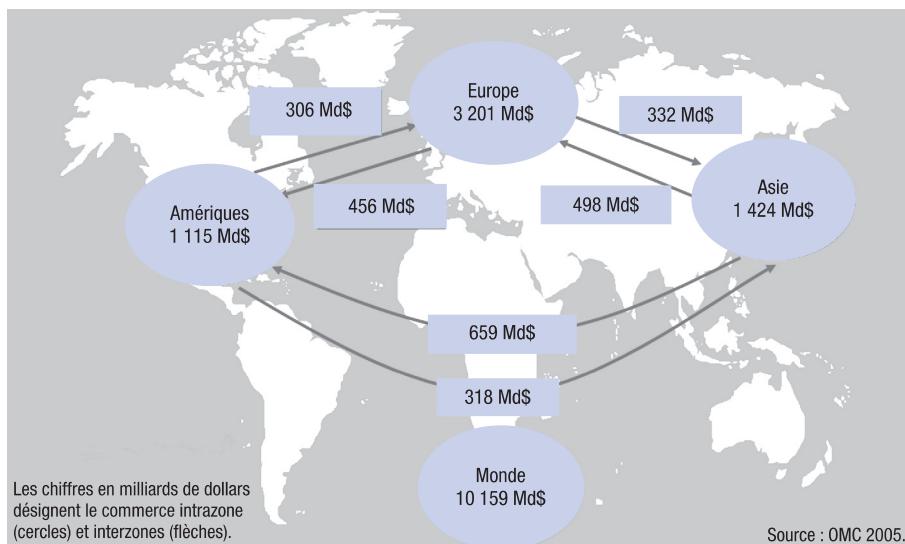
## Section 1 – La nouvelle donne mondiale

### A. Un monde qui change vite

#### Tableau général

Le monde d'aujourd'hui semble diffus et opposer plusieurs modèles économiques, sociaux et culturels. Les États-Unis, le Japon et la zone euro dominent largement l'économie mondiale avec 61% du PIB total. Même si les États-Unis ont longtemps dominé le commerce mondial et représentent une puissance économique importante avec 29,2 % du PIB mondial, l'Europe des 27 est la première puissance économique avec 30,5 % du PIB mondial pour seulement 492 millions d'habitants sur les 6,5 milliards de la planète. Notons que les flux intra-européens sont les plus importants en l'absence d'équivalent américain ou

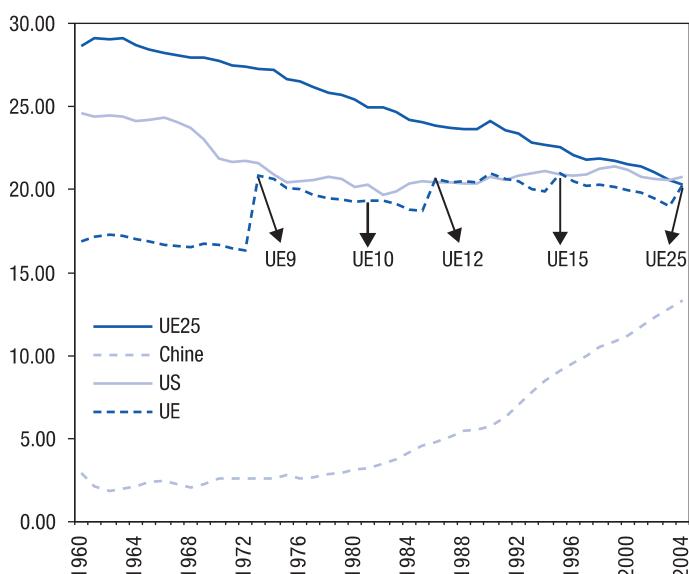
#### Commerce intrarégional et interrégional de marchandises en 2005



asiatique de l'Union européenne. En effet, les flux commerciaux entre les différents États au sein des États-Unis ne sont pas comptabilisés, contrairement aux flux commerciaux au sein de l'UE.

La compétition traditionnelle entre les pays développés se double d'une concurrence nouvelle et incertaine avec les pays du Sud. L'émergence de la Chine, de l'Inde ou encore du Brésil et de la Russie (BRIC) élargit les opportunités d'échanges commerciaux dans le monde.

Ces pays représentent une force économique montante avec 7,7% du PIB mondial<sup>1</sup>. Ainsi les BRIC remettent en cause le concept de tiers-monde. Les pays émergents ne le sont pas tous à la même vitesse et pas forcément dans le sens des pronostics des pays développés. Par exemple, le Ghana, qui était pourtant considéré comme le bon élève du FMI, n'arrive toujours pas à décoller et fait figure d'oublié de la mondialisation, comme d'ailleurs les pays d'Afrique subsaharienne de manière générale, à l'exception de l'Afrique du Sud.



Part des États-Unis, de l'UE et de la Chine dans le PIB mondial (1960-2004, PIB en PPA de 1995)

Source : CEPII-CHELEM 2004.

La révolution numérique a changé la face du monde et a profondément modifié le rapport au temps et à l'espace. Il s'ensuit la propagation de modèles non seulement économiques mais également culturels et sociaux. Le cosmopolite prend le pas sur l'uniformisation. La propagation des échanges tend également à avoir des effets positifs sur la qualification de la main-d'œuvre et sur les standards sociaux et démocratiques.

1. CEPII-CIREM, *European industry's place in the International Division of Labour : situation and prospects*, 2004.

L'ouverture, l'internationalisation des débats de société et la croissance des inégalités sont également le terreau d'une propagation des menaces qui peuvent devenir globales. Le terrorisme et l'économie parallèle en sont les exemples flagrants. L'économie de la terreur est intimement liée à l'économie du crime. L'apparition de réseaux terroristes internationaux comme Al-Qaïda montre le besoin de s'unir face aux enjeux de sécurité.

Le 11 septembre 2001 est une illustration à deux faces de la mondialisation. D'un côté les attentats montrent les dangers de l'extrémisme international, de l'autre, la réponse de l'ensemble de la communauté internationale montre une solidarité émergente. En ce sens, la solidarité des nations face aux grands drames comme le tsunami de 2004 en Asie, l'ouragan Katerina en Louisiane, les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, ceux de Londres et de Madrid montre un des effets les plus positifs de la mondialisation.

La propagation des informations, des cultures et plus largement des idées est un vecteur de prise de conscience. Depuis quelques décennies, nous avons pris conscience du trou dans la couche d'ozone, et le récent «déclic» lié au rapport Stern et au film d'Al Gore, qui a réussi à attirer l'attention sur la cause environnementale en est la dernière illustration. Non seulement ce sont les processus de production et les modèles de consommation qui sont remis en cause, mais des tensions fortes ressurgissent également du passé. La question des ressources naturelles et de l'approvisionnement en matières premières et en énergie revitalise des tensions «classiques» que l'on croyait disparues à l'heure de la «fin de l'histoire», et redonne à la géopolitique toute son importance.

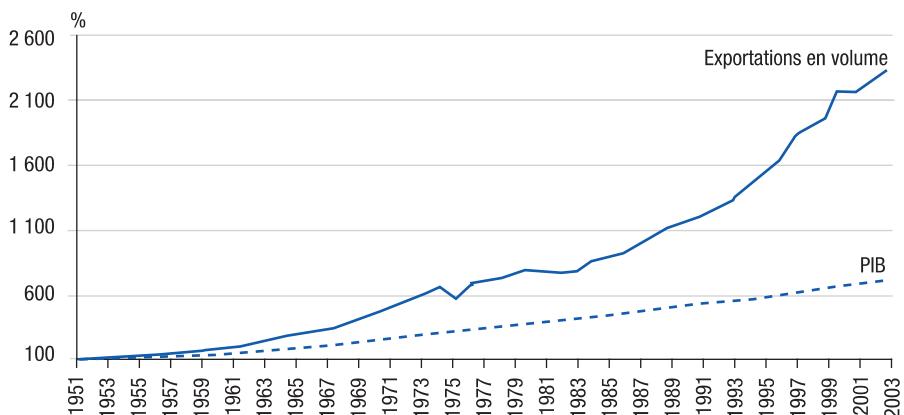
## Tout s'accélère

Depuis 1995, le PIB mondial a crû en moyenne de 3,7% par an, et le commerce mondial des biens et services de plus de 6,5% par an en moyenne, soit plus du double<sup>1</sup>. Ce mouvement est même en train de s'accélérer puisque, sur la période plus récente 2000-2005, la croissance mondiale des exportations de biens et services s'est maintenue à un rythme de 10% par an en moyenne.

En 1995, le commerce des biens et des services constituait 15% du PIB mondial. En 2005, ce pourcentage est passé à 25%, ce qui représente un peu plus de 12 000 milliards de dollars (10 000 milliards pour les biens et 2 400 milliards pour les services).

1. FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2006.

## Croissance en volume des exportations mondiales et du PIB



Source : OMC 2005.

Les échanges de biens et de services tiennent donc une part croissante dans l'économie mondiale.

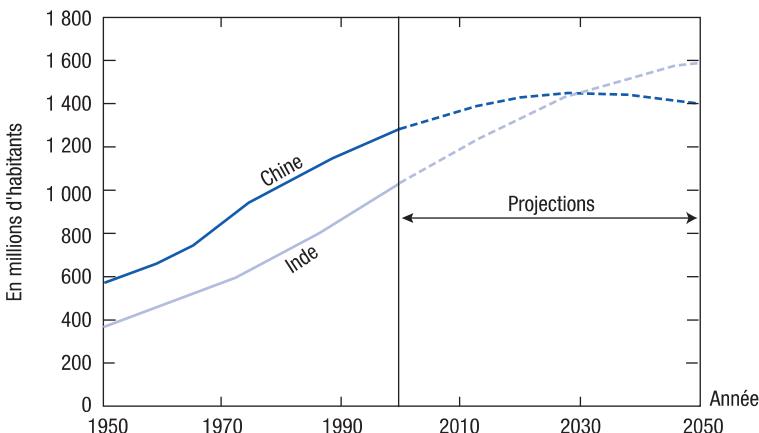
### Grandes tendances

Le xx<sup>e</sup> siècle a vu le revenu moyen mondial s'accroître de manière irrégulière, creusant l'écart de revenu entre les pays riches et les pays pauvres et marquant les inégalités. Notons cependant, dans le même temps, que le bien-être économique s'est lui développé dans l'ensemble du monde.

La planète est confrontée à des défis considérables, notamment en matière démographique et environnementale. L'ONU<sup>1</sup> prévoit une augmentation de la population mondiale de 2,5 milliards d'individus d'ici à 2050, culminant à 9,2 milliards d'individus, avec des variations importantes selon les régions du monde. Le renouvellement des générations ne se fera pas dans les pays développés qui accuseront une baisse démographique, sauf aux États-Unis qui contrebalancent cette tendance par une forte immigration. À titre de comparaison, 95 % de la croissance démographique mondiale est absorbée par les pays les moins développés. Le taux de fécondité est, et demeurera, en baisse sur l'ensemble de la planète mais les effets seront différents selon les régions du monde. Les pays développés devraient connaître une baisse de population d'un million d'individus par an en raison d'une fécondité inférieure au renouvellement des générations, alors que les régions les moins développées connaîtront, elles, une hausse de 35 millions d'habitants par an. Le Sud devrait abriter 85 % de la population mondiale en 2050. La Chine, actuellement le pays le plus peuplé du monde, connaît déjà un ralentissement de sa démographie lié à une politique de contrôle de la natalité, limitant le nombre d'enfants par famille. L'Inde devrait dépasser la Chine dès 2030 et continuera à connaître une croissance démographique.

1. ONU, *Projections démographiques mondiales (1950-2050)*, Nations unies, New York, 2005.

## Évolution des populations indienne et chinoise depuis 1950 et projections à l'horizon 2050



Les projections pour 2050 mettent également en lumière un allongement prévisible de la durée de vie, notamment dans les pays développés où le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans devrait atteindre 32 % de la population. À l'inverse, les populations les plus jeunes seront présentes essentiellement dans les pays les moins développés.

Cela laisse entrevoir des flux de population importants d'ici à 2050. Les principaux pays d'accueil internationaux seront dans l'ordre, selon les prévisions de l'ONU, les États-Unis, l'Allemagne, le Canada, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Australie pour des populations provenant de Chine, du Mexique, de l'Inde, des Philippines, d'Indonésie, du Pakistan et de l'Ukraine.

Le monde de demain sera également marqué par de grands défis environnementaux. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dans son rapport de janvier 2007<sup>1</sup>, un tableau alarmiste peut être dressé : les vagues de chaleur sont devenues plus fréquentes, les cataclysmes menacent ; en l'absence de politiques climatiques, davantage d'événements météorologiques extrêmes sont à prévoir. Le GIEC propose six scénarios de comportements humains ayant un impact sur l'augmentation de la température. On sait que les conséquences climatiques du xx<sup>e</sup> siècle entraîneront l'augmentation de la température de 1,5 à 7 °C d'ici à 2100, provoquant une baisse des rendements agricoles, un élargissement des zones d'épidémie, une généralisation des catastrophes naturelles et la disparition de 20 % des espèces. S'ensuivront des flux migratoires massifs composés de réfugiés environnementaux et sanitaires, aussi spontanés qu'incontrôlables. Il est à espérer que les pays développés et émergents prendront prochainement les mesures pour adopter un mode de production responsable et durable, mais rappelons que les pays émergents voient souvent les mesures destinées à maîtriser leurs rejets de gaz à effet de serre comme une entrave à leur développement.

1. Intergovernmental Panel On Climate Change, *Climate Change 2007 : The Physical Science Basis*, ONU, 2007.

## **B. Une nouvelle donne économique source d'opportunités mais aussi de déséquilibres**

### La nouvelle division internationale du travail

#### **Un commerce qui change de nature**

À la notion de commerce international est souvent associée l'idée que les secteurs d'activité sont plus ou moins compétitifs, selon l'intensité capitaliste du secteur et le degré de développement du pays considéré. Cela fait écho à la théorie traditionnelle du commerce international et a eu des conséquences lourdes sur les négociations internationales. Il en résulte par exemple l'adage selon lequel il est approprié d'acheter des tee-shirts à ceux auxquels on vend des Airbus, et une orientation vers une forme de spécialisation sectorielle internationale.

Parallèlement les échanges entre les pays développés se sont considérablement développés, et avec eux le commerce intra-branche. L'augmentation substantielle du commerce intra-européen, suite à la création du marché commun et au processus d'intégration communautaire, est une illustration emblématique de cette évolution. Elle montre les grands avantages qu'a représentés l'ouverture des frontières, en vertu de principes que la littérature économique a analysés et démontrés, mettant en particulier en évidence les gains de bien-être induits par une plus grande variété des produits mis à la disposition du consommateur. Il s'est alors agi d'échanger, par exemple, des Renault contre des Volkswagen, la différenciation des produits prenant une importance déterminante. Cela étant dit, le développement du commerce intra-branche entre pays à niveau de développement différent est resté beaucoup plus limité. C'est pourquoi l'imprégnation du commerce intra-branche au sein des négociations internationales n'a été que partielle, la dimension intersectorielle restant symétriquement prédominante.

La multinationalisation des entreprises a progressivement donné lieu à des réflexions et actions relatives à la chaîne de valeur. Cela était toutefois freiné par les forces jouant en faveur de la concentration géographique, par lesquelles l'ouverture des marchés aboutit à une concentration de la production<sup>1</sup>. L'exemple des districts italiens est à cet égard particulièrement parlant, car ceux-ci capitalisent non seulement sur le savoir-faire et la créativité, mais aussi sur les synergies industrielles et sur une complémentarité des activités, ainsi que sur des services partagés et sur une recherche permanente de flexibilité.

Le développement des implantations à l'étranger a pris la forme de l'exportation mais aussi de la production à proximité des marchés lorsqu'elle représentait une solution appropriée. Dans les années 1980, l'internationalisation de la production a commencé de s'intensifier dans certains secteurs d'activité. Le textile en est un bon exemple ; c'est à cette époque que s'est construit le partenariat industriel euroméditerranéen dans ce domaine, dans le cadre duquel les textiles européens et notamment français sont confectionnés dans les pays du

1. Ainsi la production automobile américaine est-elle restée concentrée à Detroit, Paul Krugman écrivant à ce sujet qu'il était logique que la production européenne se concentre avec l'avènement du marché unique (in Paul Krugman, *Geography and trade*, The MIT Press, 1992).

Maghreb<sup>1</sup>. La montée en régime de la distribution a accéléré l'internationalisation de la production. Au moment où le terme de délocalisation se propageait et avec lui les inquiétudes qui l'accompagnent, le *sourcing* s'est internationalisé. Les distributeurs et donneurs d'ordre n'étant pas «prisonniers» d'un outil de production, il leur a été plus facile d'enclencher ce mouvement. Bien qu'essentiel, et commun à plusieurs secteurs industriels, cet aspect a été beaucoup moins commenté, d'une part, parce que les distributeurs apportaient des prix plus faibles, d'autre part, parce que les conséquences sociales, pas moins importantes, étaient moins visibles, puisque les licenciements induits intervenaient chez les sous-traitants, le distributeur ne faisant que réallouer ses approvisionnements.

Puis est intervenue la révolution des technologies de l'information et de la communication. Comme l'écrit Daniel Cohen<sup>2</sup>, révolution informatique signifie révolution organisationnelle. Effectivement, l'organisation des entreprises et celle de la production ont changé. Il s'en est suivi une extension des arbitrages commerciaux au sein même des entreprises ou entre donneurs d'ordre et fournisseurs aux différents stades de la production, plus globalement une intensification du commerce international.

### Vers un nouveau paradigme ?

Il ne faut pas més估imer la difficulté à isoler la mondialisation, et il n'est pas évident de dater l'éventuelle rupture, vers la fin du xx<sup>e</sup> siècle, à partir de laquelle elle se serait brutalement accélérée. Elle est en tout cas allée de pair avec l'irruption à grande échelle des technologies de l'information et de la communication, l'avènement du numérique et de l'Internet. Comment dissocier ce phénomène de l'intensification des flux de marchandises et de capitaux, alors qu'ont été transformés les processus de production, d'approvisionnement et de distribution, et que le rapport entre la communication entre les personnes et leur mobilité physique a changé de nature ? Ainsi, la fluidité de la circulation de l'information est loin d'être étrangère à la volatilité des échanges de marchandises, des flux de capitaux, voire des investissements.

Et cette combinaison de divers facteurs d'influences rend difficile de «saisir» la mondialisation en tant que telle.

Comme le rappelle Richard Baldwin<sup>3</sup>, la nouvelle ère de la mondialisation est la conséquence de la diminution rapide des coûts de communication et de coordination, qui «met un terme à la nécessité de réaliser la plupart des étapes de production à proximité l'une de l'autre». Après la séparation spatiale des entreprises et des consommateurs, c'est la fragmentation qui peut maintenant s'opérer au sein des entreprises elles-mêmes, et au sein de la chaîne de valeur. Cette mutation n'est pas apparue brutalement. Outre l'espace textile euroméditerranéen, les nouveaux liens entre les États-Unis et le Mexique à partir des années 1980, ou encore

1. Un régime tarifaire particulier, le tarif de perfectionnement passif (TPP), en a favorisé le développement en dégrevant les importations de produits confectionnés à partir de tissus européens.

2. Daniel Cohen, *Trois Leçons sur la société post-industrielle*, Seuil, 2006.

3. Richard Baldwin, *Globalisation : the great unbundling*, Prime Minister's Office, Economic Council of Finland, 2006.

les investissements massifs des entreprises japonaises en Chine à la même période (le «creusement<sup>1</sup>» de l'économie japonaise) ont-ils procédé de cette décomposition. Ces nouveaux traits se banalisent et cela a des conséquences substantielles à l'échelle des nations et des échanges internationaux.

Le paradigme traditionnel de la concurrence internationale s'efface au bénéfice de celui de la concurrence entre les activités (*tasks*), au sein des entreprises elles-mêmes. Les entreprises s'interrogent sur la localisation de leurs activités de commercialisation, de production et d'approvisionnement au niveau mondial, du fait de l'abaissement des coûts de communication et de coordination qui permet de nouvelles combinaisons. Et il ne s'agit plus de savoir si un pays, ou une entreprise, est mieux placé qu'un autre sur un secteur de l'économie donné, mais où doivent être réalisées les tâches qu'une entreprise doit accomplir pour être performante dans son secteur de référence, en fonction de ses choix stratégiques et commerciaux.

Tout en étant très axées sur l'immatériel, ces nouvelles formes d'échange permettent une plus grande variété de produits finis, ce qui les assimile *in fine* à un progrès technique. De cette nouvelle donne, Richard Baldwin tire trois enseignements :

- l'impossibilité de savoir qui seront les vainqueurs et les perdants de la mondialisation. Tout dépend des gains et des coûts du démantèlement des activités, qui nécessitent une analyse très fine ainsi qu'une prise en compte de la capacité de l'entreprise à évoluer dans le nouveau paradigme sans pour autant procéder à une fuite en avant ;
- la soudaineté, car un travail *a priori* sécurisé à un moment donné peut être considéré comme délocalisable quelques années plus tard ;
- un centrage sur les individus et non plus sur les entreprises ou les secteurs d'activité, car c'est au sein des entreprises que va se jouer la partie, en fonction des aptitudes des individus à réaliser telle ou telle tâche, ce qui a pour conséquence, en particulier, d'enlever tout intérêt à une quelconque politique sectorielle.

Contrairement à l'idée reçue selon laquelle sont «préservés» les emplois qualifiés et les emplois de service, rien ni personne, désormais, n'échappe *a priori* à ce questionnement, ce qui oblige également à examiner avec une grande attention l'idée que l'économie de la connaissance et de l'information représente la «planche de salut» des économies développées.

## Les critères de localisation des activités

Dans ce contexte, la compétitivité-prix et de la compétitivité hors prix<sup>2</sup> deviennent des facteurs essentiels de la localisation des activités. Des travaux récents tels que ceux réalisés par KPMG<sup>3</sup> comparent les coûts dans les

### 1. *Hollowing out.*

2. Dans la compétitivité d'une entreprise, on distingue la compétitivité-prix qui est fonction des coûts et des marges et se rapporte à la question de savoir si un produit est plus ou moins cher que ses stricts équivalents sur le marché ; et la compétitivité hors prix, qui regroupe tous les autres facteurs, qu'il s'agisse de la différenciation du produit, du packaging, de la qualité du service, de la rapidité de livraison...

3. KPMG, *Choix concurrentiels – Le guide de KPMG sur les coûts des entreprises à l'échelle internationale*, édition 2006.

différents pays et selon les secteurs, parmi les pays développés. La France, d'ailleurs, n'y apparaît pas en mauvaise place. La compétitivité hors prix est souvent essentielle pour les pays développés, même si l'environnement joue encore un rôle important (législation du travail, infrastructures...).

### Supply chain et coûts de production

La mondialisation des activités productives modèle le système de production en fonction de la structure des coûts de production selon les pays et le vaste ensemble des paramètres engageant la compétitivité hors prix. On ne peut pas se contenter à cet égard d'une simple dissociation des deux aspects. Ainsi, la *supply chain* (chaîne de production et logistique de l'amont jusqu'au client) est désormais un facteur essentiel de la compétitivité, elle relève *a priori* de la différenciation, mais a un impact direct sur les coûts de transports qui rejaillissent sur les coûts des produits et services pris dans leur sens global.

La dépendance des coûts de production envers les coûts salariaux est fonction de la part relative des salaires dans les coûts ainsi que de la productivité du travail. Une réponse rationnelle à la question rémanente et inquiétante : « Peut-on tout délocaliser ? » nécessite d'examiner plus avant la structure des coûts. Un emploi industriel de base coûte de l'ordre de 25 000 euros par an, charges comprises, en France, de 2 000 à 2 500 euros dans les pays du Maghreb ou dans les pays les moins développés d'Europe centrale et orientale, et 1 000 à 1 500 euros en Chine.

Prenons sur ces bases les exemples de la confection, de l'automobile et de l'électrotechnique, où la main-d'œuvre directe représente respectivement 30% (en moyenne), 12% et 8% du prix de revient industriel (dans une unité de production française). Si l'on prend en compte le fait que les achats représentent 70% du coût industriel dans l'automobile et 75% dans l'électrotechnique, et que le coût du capital dans l'industrie automobile est de l'ordre de 6% (alors qu'il est plus faible dans les autres secteurs), on en déduit que, du strict point de vue des coûts industriels, l'industrie de la confection est plus enclue à la délocalisation que l'industrie automobile ou l'industrie électronique. Mais il s'agit également de bien comprendre la chaîne de valeur, et de s'interroger sur le risque, pour un secteur donné, de la délocalisation de l'ensemble de la chaîne et de son impact en termes de coûts.

Le textile offre de ce point de vue un exemple édifiant, car le tissage et plus encore la filature sont bien plus capitalistiques que la confection. Toutefois, l'importance prise par l'achat de produits finis en Asie, qui s'accompagne d'un approvisionnement local en matières et accessoires, s'est traduite par la fermeture d'industries dans les secteurs amont du textile et par la déstructuration partielle de la chaîne de valeur. Dans l'industrie automobile, les achats relèvent de secteurs plus ou moins capitalistiques, qui ont d'ores et déjà donné lieu à une délocalisation importante dans des pays proches, ce qui minore les gains restant à venir en compétitivité et coût. Il en est de même dans l'électrotechnique.

Ajoutons par ailleurs que l'approche de l'approvisionnement international est différente selon les cas : l'achat international privilégie le prix du fournisseur, qu'il s'agit d'abaisser autant qu'il est possible, dans un contexte de concurrence entre les fournisseurs. S'agissant d'une unité délocalisée, il importe d'optimiser l'organisation industrielle et logistique, ce qui suppose de disposer

de l'encadrement nécessaire, local ou expatrié et tend en conséquence à majorer les coûts. Le management industriel et logistique étant en général plus aisé en délocalisation proche, se dégage dans une certaine mesure une différence entre la délocalisation industrielle, qui penche vers l'Europe centrale et orientale et les pays du Maghreb, et l'*outsourcing* « pur », qui penche vers l'Asie. Plus globalement, il advient également que les coûts de la délocalisation soient sous-évalués, notamment les coûts de supervision industrielle et les coûts logistiques, ce qui témoigne de l'importance d'une conception globale de la *supply chain*.

Enfin, le coût du transport et celui du stockage, qui conditionnent également la localisation de la production, dépendent largement des produits et des secteurs considérés, à travers la taille et le type de produits. Logiquement, plus le transport et le stockage sont coûteux, plus les sites de production sont proches du marché auquel sont destinés les biens produits. S'il existe une tendance naturelle à l'internationalisation de la production, elle sera, dans des proportions qui restent à déterminer, quelque peu contrecarrée par l'accroissement prévisible du coût des transports, provenant, d'une part, de l'augmentation des coûts de l'énergie, d'autre part, de l'incorporation à venir de propriétés écologiques dans les produits énergétiques.

### Compétitivité hors prix, commercialisation

Le cœur de la compétitivité hors prix est le marketing et le design, particulièrement lorsqu'il s'agit de produits de consommation. Dans un nombre croissant de secteurs, le marketing au sens traditionnel est toujours aussi nécessaire mais il touche ses limites : la capacité à cerner son marché est désormais un prérequis mais elle est insuffisante en tant que telle. Tout en étant saturé, le marché évolue à vitesse croissante, comme une cible fugitive, et l'innovation et la création sont indispensables pour proposer une offre propre à séduire le consommateur. C'est pourquoi l'usage conjoint et bien dosé du marketing et du design est essentiel. Cette réalité touche un nombre croissant de secteurs, les services ne faisant pas exception.

D'autres aspects engagent également la compétitivité hors prix, parmi lesquels la réactivité et la qualité du service, le fractionnement de la production et la capacité à répondre à la tendance croissante à la personnalisation de la consommation.

La réactivité et la qualité de service sont largement fonction de la maîtrise des systèmes d'information et logistiques, qu'ils concernent la production ou la distribution, et de leur articulation. Les systèmes d'information ont bouleversé la logistique et la *supply chain*.

Il s'agit de gérer l'accélération des délais et l'intensification du rythme de renouvellement des produits, à l'heure où nombre de secteurs économiques vivent au rythme de la mode. La prégnance des systèmes d'information a un impact ambigu sur la localisation de la production. D'un côté, elle accompagne la production de proximité en « flux tendus », de l'autre, la capacité décuplée à gérer l'information permet de bien mieux contrôler la production et les achats à distance, pouvant prendre la forme de la généralisation des ERP<sup>1</sup>.

1. Enterprise Resource Planning.

## L'impact de la globalisation sur les districts industriels italiens

Comment la fragmentation de la production interfère-t-elle sur les districts italiens ?

Les districts italiens ont constitué la clé de voûte du développement de la péninsule transalpine lors du dernier quart de siècle. Ils ont pu prospérer grâce à différentes caractéristiques : grande spécialisation sur des segments de marché particuliers (Prato pour le tissu de laine, Sassuolo pour les tuiles de céramique...); organisation décentralisée de la chaîne de valeur au sein du district ; rapidité dans la propagation de l'innovation ; partage de l'investissement et des risques ; articulation en réseau de la force de travail et de l'expertise ; capacité de s'adapter aux changements du marché.

Dans les dix dernières années, ce modèle a été affaibli par la mondialisation et la concurrence des pays à bas salaires, dans un contexte international où la propriété intellectuelle n'est pas préservée comme il se doit. Les districts ont réagi de deux manières : d'une part en passant d'une chaîne de valeur locale à une chaîne de valeur «translocale», la création de valeur s'étendant à d'autres zones mais restant contrôlée par la corporation du district (ex : transplantation en Roumanie de plusieurs étapes de production, le design et la finition restant en Italie ; développement de nouveaux modèles de distribution à l'international...); d'autre part en amplifiant les avantages de la mondialisation grâce à des partenariats/joint ventures/acquisitions en dehors du district (ex. : en technologie, design, connaissance du consommateur). Une tendance additionnelle est que les entreprises qui se sont concentrées sur le haut de gamme ont maintenu leur part de marché et l'ont parfois augmentée.

Les résultats de ces évolutions sont positifs, comme le montre l'évolution des exportations de 2005 à 2006, qui ont augmenté en moyenne de 3,1%, avec une accélération sur le dernier trimestre (7,7%). D'un district à l'autre, les résultats sont contrastés, cette bonne performance concernant essentiellement les districts du Nord (particulièrement la Lombardie et le Piémont), tandis que ceux du Sud ne font que maintenir et parfois diminuer leur niveau des années antérieures.

À lire : Massimo De Nuzzo, *Distretti industriali & interzionalizzazione : problemi e opportunità*; *Amministrazione & Finanza* – Ipsoa Editore, n. 24, Dicembre 2006. Enzo Rullani, *I distretti industriali nel tempo dell'economia globale*, white paper 2006 ; Suzanne Berger, Richard Locke, *Il «case» italiano e la globalizzazione* in Tommaso Padoa-Schioppa et Stephen Graubard, Milano, 2001.

Le fractionnement de la production, qui se traduit concrètement par la réduction de la taille des séries, impose une organisation industrielle qui privilégié la flexibilité, au détriment parfois des économies d'échelle. Pour des secteurs tels que le textile, cela peut se produire par une allocation des «séries longues» à l'approvisionnement lointain (Asie), alors que les «séries courtes» sont plutôt destinées à une délocalisation de proximité (Maghreb, PEKO). Plus généralement, la tendance à la personnalisation du produit, qui pousse à son terme la logique de fractionnement, va dans le sens d'une production de proximité. Dans ce sens, la *customisation* est un facteur de relocalisation industrielle.

Dans ces évolutions, le rapport à la distribution est toujours déterminant et conditionne l'«accès à la mer» (au consommateur), tout en variant d'un secteur à l'autre. Ainsi, dans l'automobile, le rapport de force est en faveur de l'industrie, alors que dans le textile, à l'exception des textiles techniques, il est en faveur de la distribution. Dans les secteurs à l'avantage de la distribution, l'enjeu n'est pas la délocalisation mais l'*outsourcing*, et est lié précisément à la localisation des approvisionnements. Le recours aux systèmes d'information y revêt une importance primordiale, allant jusqu'à prendre la forme des «enchères inversées<sup>1</sup>». Cela privilégie les aspects strictement liés au prix. L'emballage pour ce type d'approche, cependant, tend aujourd'hui à s'amortir, car elle peut se faire au détriment de la qualité des produits et occulter par ailleurs des coûts cachés, liés à la gestion des approvisionnements. D'autre part, le rapport de force dans lequel s'inscrit le distributeur dépend du secteur, de l'importance et du pouvoir des marques.

En résumé, la diversité des paramètres et la complexité des facteurs de localisation rendent difficile de donner une conclusion générale relative à l'impact de la mondialisation sur l'évolution du système productif. Il ne peut exister de position binaire en la matière, et tout dépend des secteurs, des modèles d'affaires des entreprises, ainsi que de leur taille. Il est néanmoins certain que les compétences requises ont changé, et que le niveau de complexité économique s'est beaucoup accru.

## La connaissance et l'immatériel : l'avenir ?

Il est largement reconnu que les pays développés doivent se tourner vers la connaissance et l'immatériel pour assurer leur avenir. Il s'agit notamment pour l'Europe de retrouver le chemin de la croissance en empruntant cette direction. Faire progresser la connaissance suppose que l'on donne à la recherche, à la recherche-développement et à l'enseignement supérieur la priorité qui doit leur revenir. Les modèles de «croissance endogène» ont bien clairement mis en évidence l'impact d'une telle évolution. Ainsi, il a été montré que, sur la période 1950-1993 aux États-Unis, l'augmentation de quatre ans de la scolarité explique 30% de la croissance de la productivité du travail, les 70% restants étant attribuables à l'augmentation du stock des idées. Il apparaît également que la croissance de l'investissement dans la recherche, le développement et l'innovation est responsable de 40 à 60% de la productivité totale des facteurs dans les pays de l'OCDE. Également, la plus grande et rapide utilisation des nouvelles tech-

1. Dans cette procédure, le donneur d'ordre fait une offre d'achat, assortie de caractéristiques techniques, à un ensemble de fournisseurs du monde entier, qui doivent se prononcer en un délai très limité. Celui qui propose le moins cher remporte le marché.

nologies de l'information et de la communication aux États-Unis, par rapport à l'Union européenne, a contribué à ce que la productivité totale des facteurs augmente de 60 % dans le premier cas et de 40 % dans le deuxième<sup>1</sup>.

Les enjeux de l'économie de la connaissance sont clairs, il importe de leur rattacher ceux liés à l'immatériel, qui recouvrent les premiers pour ce qui est des technologies de l'information et de la communication, mais se rapportent également aux aspects liés aux imaginaires de consommation contemporains, aux marques, au design, au goût et au «capitalisme culturel» qui compose aujourd'hui notre quotidien.

Il est à cet égard manifeste que les États-Unis sont en pointe sur toutes les dimensions de l'immatériel, et qu'ils sont en mesure d'asseoir leur domination sur l'importance des marques, des médias et groupes de communication. C'est également dans ce sens que le Japon a lancé voici plusieurs années la stratégie du *cool Japan*, pour capitaliser sur l'image du pays en matière de design, de mangas et de cinéma, en parallèle à la poursuite de l'innovation technologique. Les pays scandinaves, pour leur part, mettent l'accent sur les technologies de l'information, le design et l'habitat. Quant à l'Italie, elle tend à axer son développement sur la dimension culturelle des industries manufacturières. Et les nouvelles puissances que représentent notamment l'Inde et la Chine s'intéressent de près à ces nouvelles facettes du développement économique, qui mêlent modernité technologique et identité culturelle. Ces aspects vont à l'avenir revêtir une place croissante, et mettent en jeu des sujets aussi déterminants que l'image des pays et de leurs produits et services, la communication au monde de l'identité culturelle, la création comme valeur ajoutée de l'innovation et du développement économique. Ces idées ont été explicitées dans le cas de la France par le rapport Levy-Jouyet, et dans le cas britannique par le rapport Cox.

## Une financiarisation intensifiée

Une facette majeure de la mondialisation est la globalisation financière. De la même manière que pour les échanges de biens et services, la globalisation financière résulte tant des progrès techniques en matière de communication que de décisions politiques, depuis le passage aux changes flottants en 1973 jusqu'à la libéralisation des systèmes financiers nationaux. Celle-ci se caractérise par ce qu'il est convenu d'appeler les «3 D» : décloisonnement (et internationalisation), désintermédiation (et banalisation des activités) et déréglementation<sup>2</sup>. Et la globalisation financière transparaît à travers maints indicateurs, par exemple si l'on compare l'évolution des actifs financiers à celle du PIB pour les pays les plus avancés comme pour les pays émergents.

1. Ces résultats sont issus des recherches relatives à la croissance endogène et l'économie de la connaissance. Voir Philippe Aghion et Elie Cohen, *Éducation et Croissance*, CAE, 2004 ; Pour une synthèse, voir Guillermo de la Dehesa, «Deux leviers pour la croissance : le capital humain et l'innovation», *Les Échos*, supplément «L'art de la croissance», 16 novembre 2006.

2. Carine Romey et Christian de Boissieu, «Les grands traits de la mutation financière» in Christian de Boissieu (dir.), *Les Systèmes financiers ; mutations, crises et régulation*, Economica, 2006.

## Le rapport Cox

Le rapport Cox, publié en novembre 2005, fait suite à une mission confiée par le chancelier de l'Échiquier à George Cox, président du Design Council. Son objet est de déterminer les moyens d'exploiter plus pleinement les talents créatifs du Royaume-Uni. S'il s'intéresse tout particulièrement à la production manufacturière et aux PME, les recommandations qu'il formule concernent l'économie dans son ensemble. L'argumentaire est articulé autour des notions de créativité (génération de nouvelles idées – dans quelque domaine que ce soit), à l'innovation (exploitation réussie de nouvelles idées) et au design (lien entre création et innovation). La créativité y est décrite comme une clé pour une plus grande productivité.

Il est avéré que le Royaume-Uni est un leader mondial dans les industries créatives : design, mode, architecture, art de la scène, musique, jeux vidéo, cinéma, télévision... Mais cette créativité n'est pas totalement déployée dans l'ensemble de l'économie britannique, et doit être davantage mise à profit par les entrepreneurs.

La créativité des PME, comme celle des plus grandes entreprises, conditionne l'avenir du pays et la création d'emplois. Il est acté que 3 à 4 % des entreprises fondées à une période donnée comptent pour 50 à 75 % de l'ensemble des emplois créés dix ans plus tard.

Le rapport appelle à une prise de conscience, un changement d'attitude. Il préconise un programme de sensibilisation décliné à l'échelle régionale, encourage l'intégration d'experts en créativité dans les conseils d'administration, et l'inclusion du management de la créativité dans les programmes de formation des administrateurs de société. Il recommande également une refonte du régime fiscal de la R&D, notamment à travers l'extension du champ des coûts éligibles (inclusion du coût des tests), la mise en place d'un dispositif progressif, le relèvement du critère de taille des PME éligibles de 250 à 500 (le seuil européen de 250 personnes pour une PME étant jugé trop restrictif). Cette mobilisation en faveur de la créativité et de la promotion de la R&D doit concerner l'entreprise comme l'université. Le rapport Cox préconise enfin la mise en place et la pérennisation de centres de design réunissant des activités d'appui aux entreprises, de promotion du design, de congrès, d'expositions et de restauration.

Il est indéniable que la globalisation financière est un facteur de croissance économique dans le monde, à travers la disponibilité des capitaux et l'abaissement des coûts de transaction, contribuant largement à la réalité communément partagée «qu'il n'y a jamais eu autant d'argent disponible» pour des opportunités économiques. Elle permet un partage de risques (*i. e.* risques climatiques, conjoncturels...) qui peut être très utile, selon le diagnostic qu'en a donné

Robert Schiller<sup>1</sup>. Soulignons toutefois qu'elle reste partielle dans sa composante géographique, comme le montrent les difficultés de financement de la dette des pays en développement, et mettent en évidence la corrélation forte entre investissement domestique et épargne domestique.

Quels problèmes se posent alors ? Tout d'abord, l'abondance de fonds peut avoir des effets pervers du point de vue de l'horizon du développement économique. L'excès de financiarisation de l'économie peut ainsi endommager une dynamique de développement d'entreprise, car les horizons de la rentabilisation des capitaux investis peuvent différer. On peut distinguer trois types de fonds ; les fonds de retraite (*pension funds*), qui financent les retraites constituées par capitalisation, aux moyens considérables. Les sommes sont généralement investies en actions, dont l'évolution est considérée comme conforme aux cycles économiques et adaptée aux enjeux ; les fonds de *private equity*, dont l'objet est d'investir dans des entreprises ou des projets risqués en levant principalement de la dette, bénéficiant en conséquence d'un fort effet levier ; les *hedge funds*, dont la stratégie repose sur l'exploitation de l'effet levier associé aux marchés dérivés. Le rôle des *hedge funds* est souvent décrié, en raison de leur caractère spéculatif. Mais, du point de vue examiné ici, le vrai sujet est celui des fonds de *private equity*, qui se sont développés à un rythme accéléré ces dernières années et visent une rentabilité importante et rapide des capitaux investis, de l'ordre de 15 à 25 % sur trois à cinq ans, et s'engagent dans une logique « activiste », selon la terminologie consacrée. Les logiques peuvent différer : il peut s'agir d'accompagner une entreprise à fort potentiel, sur une durée qui peut alors être allongée, en épaulant le management ; ou bien de prendre possession d'une entreprise sous-évaluée et/ou mal gérée. Sans noircir le tableau, il est clair qu'une exigence de rentabilité immédiate de 15 % peut constituer une pratique tueuse dans le cas par exemple d'un projet industriel de moyen/long terme.

À l'échelle internationale et macroéconomique, le problème le plus important est celui des grandes crises financières comme nous en avons connu lors de la dernière décennie, et des effets de domino qui mettent à mal l'économie d'une région du monde, voire du monde dans son ensemble. Sont ici notamment en jeu les voies et moyens d'une amélioration de la stabilité du FMI en vue d'anticiper les risques de crise et d'endiguer la contagion induite par des mouvements brutaux de capitaux quand elles se produisent. Citons ici le besoin de renforcement de la transparence et de la qualité de l'information économique pour ce qui concerne les pays émergents, et l'adoption de codes de bonnes conduites et pratiques par l'ensemble des acteurs.

Quelle est la nature des risques encourus. Il est incontestable que, sous l'égide de la Banque des règlements internationaux (BRI), les procédures de contrôle des risques dans les banques se sont considérablement renforcées depuis le début des années 1990, avec, d'une part, le renforcement spectaculaire des ressources humaines, informatiques et organisationnelles allouées au contrôle des risques, devenu une fonction majeure rattachée à la direction générale au sein des institutions financières, et, d'autre part, la nécessité d'allouer, sur une base désormais modélisée, des capi-

1. Robert Schiller, *The New Financial Order : Risk in the 21st Century*, Princeton University Press, 2003.

taux propres en couverture des risques de marché, de crédit et opérationnels pris par les banques. On peut à cet égard parler de véritable «révolution» dans la mesure et le suivi des risques, les méthodes de mesure jusqu'alors forfaitaires étant remplacées par des mesures issues de modèles probabilistes (modèles de type *value at risk*), dont les principes ont été développés de manière conjointe par les institutions financières et les autorités réglementaires.

On assiste depuis quelques années à un renforcement parallèle de la réglementation internationale relative au contrôle des risques au sein des institutions financières non bancaires, en particulier chez les assureurs, et dans une moindre mesure les *hedge funds*. La réglementation Solvency II, à laquelle doivent prochainement se conformer les assureurs, est, dans son esprit et les méthodes de contrôle et mesure des risques imposées, très proche de Bâle II, et clairement un élément complémentaire de renforcement de la sécurité du système financier international. La réglementation de l'activité des *hedge funds* a, elle aussi, été progressivement renforcée *on-shore*, avec le renforcement des ressources internes allouées au contrôle des risques et la publication de mesures de type *value at risk*, mais se pose clairement la question des structures *off-shore*, bénéficiant d'un environnement réglementaire peu contraignant et d'un avantage associé de compétitivité.

Par ailleurs, les bourses mondiales de dérivés se sont dotées de mécanismes de contrôle des risques qui ont jusqu'à présent montré leur efficacité. Le double système de dépôt initial et appels de marge quotidiens en vigueur sur toutes les places internationales a jusqu'ici empêché toute défaillance, dont les effets en chaîne sont l'une des caractéristiques du risque systémique. Les défaillances jusqu'alors observées ne sont pas celles des Bourses, mais des institutions abritant les opérateurs, dont le système de contrôle interne s'est révélé *ex post* insuffisant (Barings) ou non conforme au dispositif réglementaire.

Enfin, les nouvelles normes comptables internationales (IFRS) participent parallèlement à l'encadrement des conséquences de la financiarisation de l'économie, en obligeant à la distinction, chez les utilisateurs finaux de produits dérivés (principalement les entreprises), entre les opérations de couverture (*hedging*) et les opérations de spéculation (*trading*). Alors que les premières font l'objet d'un traitement comptable et fiscal favorable, les secondes doivent être réévaluées en valeur de marché à la clôture de chaque exercice comptable, et laisser apparaître en résultat les pertes latentes, sans inscription parallèle des gains latents. Ces nouvelles normes ont conduit de nombreuses entreprises internationales à réviser leur politique d'utilisation des produits dérivés dans le sens d'un meilleur adossement de leur stratégie de couverture à leur exposition.

Ce descriptif des mécanismes de contrôle n'élude pas les réels inconvénients de la financiarisation massive de l'économie. Mais il montre que les enjeux à venir ne relèvent pas tant d'une réglementation que d'un usage transparent des règles et des bonnes pratiques de gestion et de contrôle. L'efficacité de la régulation qui en résulte dépend la mise à niveau de l'ensemble des systèmes financiers nationaux, y compris ceux des pays émergents.

## Les hedge funds

Le terme *hedge fund* désigne l'ensemble des fonds d'investissement dont la stratégie repose sur l'exploitation de l'effet levier associé aux marchés dérivés, marchés à terme et marchés d'options principalement. Sur les marchés à terme (*future markets*) par exemple, l'achat d'un contrat ne nécessite que le versement d'un dépôt initial, et non le financement intégral de la position, assurant à l'investisseur un rendement très élevé en cas d'appréciation du contrat acheté. Parallèlement, l'achat d'une option ne s'accompagne que du versement initial d'une « prime », et donne droit à l'investisseur d'acheter un actif à un prix fixé dès l'origine. En cas de hausse de cet actif, le rendement de l'investissement en option est évidemment beaucoup plus élevé que celui associé à l'achat de l'actif. Les supports d'intervention des *hedge funds* ne sont pas limités et couvrent, au-delà des actifs financiers classiques tels les taux d'intérêt, les devises, les matières premières ou encore les indices boursiers, des actifs plus « exotiques » tels les indices climatiques (cotés sur le Chicago Mercantile Exchange), le carbone (Powernext, European Climate Exchange à Londres...) ou encore l'inflation.

Au sein des *hedge funds* se sont développés depuis quelques années les fonds dits « alternatifs », qui utilisent les mêmes actifs sous-jacents, mais proposent aux investisseurs, à travers des stratégies spécifiques, une performance « décorrélée » de celle des indices traditionnels de marché, offrant ainsi des opportunités de diversification des portefeuilles et donc d'amélioration de leur rapport rendement-risque. Ces stratégies de gestion alternative sont très variées, et couvrent les stratégies de volatilité, les stratégies *global macro* (anticipation d'un événement macroéconomique affectant l'ensemble des marchés financiers, stratégie développée à l'origine par George Soros et appliquée à l'anticipation de l'éclatement du SME en 1992), les stratégies *event driven* (position sur l'occurrence d'un événement micro-économique déstabilisant, telle une OPA...), ou encore les stratégies *long short* (rapprochement ou éloignement du cours de deux actions...)...

Le *business model* d'un *hedge fund* est de réaliser une performance élevée grâce au levier, contrepartie d'un risque élevé, et de rémunérer les gérants sous la forme, d'une part, de *management fees*, représentant un pourcentage du montant nominal géré, et, d'autre part, de *performance fees* indexées sur le résultat.

Les *hedge funds* opérant on-shore font aujourd'hui l'objet d'une réglementation contraignante en matière de contrôle des risques (publication de la *value at risk*, mesure probabilisée des gains et pertes potentiels du fonds, et présence d'un contrôleur des risques dans la structure), qui permet de s'assurer que les pertes du fonds ne seront pas supérieures au capital engagé, élément central dans la protection de la nation contre le risque systémique.

## C. Une nouvelle donne qui interroge les modèles sociaux

### Les conséquences d'une tertiarisation qui se poursuit

À l'œuvre depuis des décennies, la tertiarisation de l'économie est appelée à se poursuivre. C'est la logique même de la consommation. Une famille peut accumuler des biens matériels au fil des ans, mais quand elle veut s'enrichir, elle dépense une part croissante de son revenu dans les services, qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, de l'assurance, des loisirs, de la culture, ou du tourisme, parmi bien d'autres. À mesure que la demande croît, les salaires augmentent; et les jeunes générations des pays développés préfèrent aujourd'hui travailler dans les services, qu'il s'agisse des télécommunications, du transport, du tourisme ou de la santé. C'est ainsi que les services représentent les trois quarts de l'emploi américain, la moyenne de l'OCDE étant de l'ordre de 65%.

Il est certes vrai que le tertiaire regroupe des activités très différentes qui vont des services informatiques aux services sociaux. Par ailleurs, la distinction entre secteurs industriels et tertiaires est elle-même insuffisante : les entreprises industrielles développent des activités de service en leur sein, depuis la chaîne de production jusqu'au service apporté au client. Mais toujours est-il que la part des services continue de s'accroître. Le cas américain apporte un éclairage intéressant. La lecture des projections sur la période 1994-2004-2014 émanant du Bureau of Labor Statistics montre par exemple que la part de l'emploi industriel, qui représentait 13,2% de l'emploi total en 1994, était de 9,8% en 2004 et que la prévision est de 8,2% pour 2014; la contribution de l'industrie au PIB passant sur la même période de 25,3 à 21,2%, l'estimation pour 2014 étant de 19,6%. Notons que ces chiffres rendent compte de l'importance de l'industrie (sans compter ses effets indirects) mais aussi des gains de productivité qui y sont réalisés.

La tendance est visible sur une courte période. Le secteur industriel est en léger déclin en France<sup>1</sup> passant de 17,2 à 16,6% de la population active de 2003 à 2005 alors que le secteur tertiaire connaît une évolution inverse passant de 71,4 à 72,8%. Sur la même période, l'Allemagne<sup>2</sup> voit son industrie passer de 21,2 % de la population active à 20,5 pour un secteur des services qui évolue de 47,2 à 48,1 %. La tendance se confirme en Suède où l'industrie passe de 16,6 à 15,9% et de 41,5 à 41,9% pour les services. Quant au Canada, il connaît une évolution similaire avec une baisse de 0,2 point pour le secteur industriel et une hausse de 0,3 point pour le secteur tertiaire. Sur les dix dernières années, la part du tertiaire a toujours augmenté dans les pays développés (de 3 à 10 points), et cette tendance est appelée à se confirmer à l'avenir.

La part d'emploi agricole recule dans le monde, même s'il reste relativement important avec 40% de l'emploi mondial<sup>3</sup>. En ce qui concerne l'emploi

1. Données Insee.

2. Donnée IAB.

3. Notamment du fait de pays comme l'Inde où l'emploi agricole représente 60% de la population active.

industriel, il demeure relativement stable à 21%. Compte tenu de la croissance de l'emploi, cela représente une création de 95 millions de postes supplémentaires dans le secteur industriel, principalement dans les pays en développement.

De manière plus globale, les pays développés connaissent des évolutions similaires en termes de répartition de la population active par secteur et par qualification d'emploi. D'ici à 2020, il est prévu une croissance de la population active de 0,2% par an en Allemagne avec cependant un phénomène marquant d'exode de l'Est vers l'Ouest et un problème d'adéquation entre les besoins spécifiques de main-d'œuvre et sa qualification. La France, dans la même période, devrait également connaître une croissance du nombre d'actifs avec 705 000 actifs de plus en neuf ans jusqu'en 2014, une légère diminution jusqu'en 2023 pour de nouveau augmenter de 357 000 actifs jusqu'en 2050<sup>1</sup>. Les évolutions de la population active devraient suivre les logiques que l'on observe aujourd'hui vers une tertiarisation de l'emploi.

## Évolution de l'emploi

La question de l'emploi concerne, d'une part, l'évolution du nombre d'emplois générés par la croissance, en l'occurrence une croissance molle dans nombre de pays développés, et celle du degré d'inégalité des revenus.

### **Un effet positif de la mondialisation rarement mentionné : l'augmentation du pouvoir d'achat**

L'effet positif de l'ouverture sur le pouvoir d'achat des ménages est rarement évoqué dans les débats sur la mondialisation, alors qu'il est essentiel. Il est vrai que cela remet en cause l'idée fortement enracinée selon laquelle seules les augmentations de salaires permettent d'augmenter le pouvoir d'achat, ce qui est incomplet puisque la baisse des prix réels peut y contribuer tout autant.

C'est ce qui se passe dans la pratique avec la mondialisation. Les économistes observent que l'ouverture du marché aux importations étrangères réduit la hausse des prix jusqu'à 0,25% par an depuis 2000 (OCDE, 2006), soit 1,5% sur six ans de gains de pouvoir d'achat. En intégrant l'effet sur les prix internes, la baisse des prix est plus significative encore. On constate ainsi que les secteurs marchands abrités de la concurrence étrangère (transports, agriculture, services aux entreprises, commerce), connaissent des augmentations annuelles de prix bien plus fortes (3,9%) que la moyenne annuelle (2,3%).

En outre, au-delà de l'aspect prix, les consommateurs bénéficient des innovations technologiques (écrans plats, caméscopes, électroménager) et d'une diversité de produits jamais connue jusqu'à présent.

1. Insee IP 1092, juillet 2006.

Que le développement de l'économie continue de générer des emplois est chose certaine, sous condition bien sûr d'une croissance minimale. Ainsi, après avoir augmenté de 1,2% par an sur la période 1994-2004, le nombre d'emplois total aux États-Unis devrait augmenter au même rythme dans les prochaines années. On pourrait citer d'autres exemples. Ainsi le Royaume-Uni a-t-il créé 3,5 millions d'emplois depuis 1993.

La question est de savoir s'il s'agit de «bons» emplois en termes de pouvoir d'achat. Si l'on prend le cas américain, les recherches conduites mettent en évidence le creusement des écarts entre emplois qualifiés et emplois non qualifiés, dont le pouvoir d'achat a respectivement augmenté et diminué de 1% par an lors du dernier quart de siècle. Dans la même logique, il apparaît qu'aux États-Unis, le pourcentage de «*good jobs*» (payant au moins 16 dollars de l'heure, offrant une assurance santé payée au moins partiellement par l'employeur, ainsi qu'un plan de retraite) est identique en 2004 à ce qu'elle était en 1979 (25,2% contre 24,6%) alors que le revenu moyen s'est accru de 60% depuis lors. John Schmitt en déduit que la capacité de l'économie à générer des «*good jobs*» a baissé de 25 à 30% depuis lors<sup>1</sup>.

Ce problème a été maintes fois analysé et commenté. L'argument généralement invoqué est l'accroissement de la demande d'emplois qualifiés, qui pousse à la hausse des salaires, tandis que la demande d'emplois non qualifiés se répartit sur la surface du monde, ce qui oriente à la baisse les salaires correspondants dans les pays développés. Le récent rapport du FMI<sup>2</sup> confirme ces évolutions. Expliquant que la part de la main-d'œuvre globale a quadruplé entre 1980 et 2005, il montre que le travail non qualifié dans les pays développés est le grand perdant de ce tournant. Dans les économies où les salaires sont rigides à la baisse, cela se traduit par le chômage et l'exclusion. Cette «prime à la qualification» est-elle imputable à la mondialisation? Rien n'est moins sûr. Les recherches et travaux empiriques convergent pour montrer que le progrès technique (en l'occurrence tout particulièrement les technologies de l'information et de la communication) a un impact sensiblement plus important que l'ouverture des marchés. Certes, l'impact de la libéralisation s'est accru depuis les années 1990, mais il ne dépasse pas le tiers de celui du progrès technique. C'est pourquoi, plus que la mondialisation, le vrai sujet est celui des mutations structurelles. Se posent également en toile de fond la question de la redistribution, dans un contexte où la fiscalisation du capital se heurte à la mobilité des capitaux, ce qui accentue la pression sur la fiscalité du travail, ainsi que celle des réformes nécessaires dans les pays incarnant, de différentes manières, les *welfare policies*<sup>3</sup>.

1. John Schmitt, *How Good is the Economy at Creating Good Jobs*, CEPR, octobre 2005.

2. Fonds monétaire international, Perspectives économiques mondiales, 2006.

3. Torben M. Andersen et Per Molander (edited by), *Alternatives for welfare policies; coping with internationalisation and demographic change*, Cambridge University Press, 2003.

## Menaces et opportunités de l'immatériel

Il faut prendre garde à ne pas confondre tertiarisation et montée de l'immatériel. L'immatériel concerne l'industrie tout autant que les services. Simplement, c'est la notion d'industrie elle-même qui change de nature. Comme l'écrit Daniel Cohen, c'est la première unité qui compte. Ce pouvoir croissant de l'immatériel a des conséquences importantes sur l'emploi. Et tombent alors les idées reçues, car s'il reste vrai que gestion de la complexité et créativité peuvent rester un point fort du capital humain des pays développés, notamment de l'Europe, *outsourcing* et *offshoring* sont lourds de conséquences.

En résumé, la délocalisation des emplois n'est plus liée à leur qualification, et les emplois de services sont désormais autant exposés que peuvent l'être les emplois industriels. À titre d'exemple, un chauffeur de taxi est moins exposé qu'un médecin, et un coiffeur qu'un comptable. On ne peut pas se contenter ici de proclamer la particularité des services à la personne, il faut examiner avec finesse les différentes situations, en sachant que rien n'est figé. On voit bien ici que le sujet, davantage que la mondialisation, est la mutation structurelle induite par une modification substantielle des conditions de la vie économique liées à la communication et au transport, qui apporte développement économique et croissance à l'humanité en se jouant des frontières nationales. Les estimations de transfert d'emplois réalisées ces dernières années sont édifiantes. Le cabinet Forrester Research a ainsi estimé à 3,3 millions le nombre d'emplois perdus dans les services aux États-Unis entre 2002 et 2015. Deloitte Consulting prévoit la disparition de 2 millions d'emplois dans les services financiers aux États-Unis dans les neuf prochaines années. Dans les services financiers encore, A.T. Kearney a prévu le transfert à l'étranger de 100 000 emplois en Allemagne. D'autres estimations américaines ou européennes vont plus loin, allant jusqu'à 10% des emplois dans les dix années à venir. On ne dispose pas toutefois à ce jour de modèles scientifiques permettant une prévision rigoureuse.

Ainsi la qualification ne suffira plus à elle seule à permettre le maintien d'une activité, et peut même en accélérer le transfert dans une économie à salaires moins élevés. C'est le cas des activités de recherche-développement développées dans le contexte du numérique et donnant lieu à un travail sur ordinateur, comme celui des services assurés dans ce même contexte. Les tâches correspondantes sont certes relativement complexes, mais elles peuvent être relativement répétitives. Si elles requièrent effectivement un niveau de formation scientifique-technologique de type master, ce n'est pas forcément sur le territoire européen qu'elles doivent être réalisées, et on assiste d'ailleurs au transfert d'activités de cette nature, notamment en Inde et en Chine. Il reste que sont et seront maintenues dans les pays développés, parmi les activités de R&D susceptibles d'être délocalisées, celles qui, par leur complexité, leur confidentialité, leurs enjeux, se situent au cœur de la stratégie des entreprises. Ce qui n'est pas sans rapport avec la localisation de leur direction générale et le contrôle de leur capital. Et par ailleurs, rien n'est figé, comme en témoigne l'augmentation très rapide des coûts de l'*offshoring*, tels ceux des services financiers en Inde, qui se rapprochent rapidement des coûts occidentaux.

L'autre facette de l'immatériel (marques, design, créativité...) a des conséquences sur l'emploi, de différentes manières : d'une part, à travers tous les emplois gravitant autour de la création et du management de la création. Ceci

concerne les «industries créatives» (luxe, mode, design, architecture, cinéma, jeux vidéo, communication, culture...), mais aussi désormais des pans beaucoup plus larges de l'économie (automobile, alimentaire, électronique, distribution...). Par ailleurs, l'immatériel joue un rôle d'entraînement sur le matériel et l'industriel, et permet de maintenir voire conforter des emplois industriels en dialogue continu avec la création (bureaux d'étude, prototypage, recherche/développement...) et aussi de conforter des positions concurrentielles sur un plan plus général, avec des conséquences indirectes mais bénéfiques sur l'emploi. Sur un autre plan, tous les domaines donnant lieu à l'exercice conjoint de gestion de la complexité technologique et de la créativité trouvent dans les pays développés, notamment en France, un terrain d'expression privilégié.

### Une accélération de la respiration du tissu économique

La mondialisation, en amplifiant les restructurations, accélère le processus de destruction-création d'emplois : les flux d'emplois créés et détruits sont en effet majeurs. Chaque année, 15 % des emplois disparaissent tandis que 15,5 % de nouveaux emplois apparaissent. Pour la France, cela représente une création et une destruction de l'ordre de 30 000 emplois chaque jour.

Au bilan, l'économie européenne continue de créer plus d'emplois qu'elle n'en détruit et la mondialisation ne peut être tenue responsable d'une aggravation du chômage. C'est aussi le cas des États-Unis, qui ont vu le nombre d'emplois augmenter de 1,2 % par an sur la période 1994-2004.

### Les importations des pays émergents et le chômage

Il n'existe pas de corrélation générale entre le taux de chômage d'un pays et la part des importations de ce pays qui proviennent de pays à bas salaire, comme le montre le tableau ci-dessous. Certains pays présentent des taux de chômage faibles alors que la part relative de leurs importations en provenance de pays à bas salaires est importante (Japon). En revanche, d'autres pays présentent un taux de chômage élevé et une proportion faible d'importations en provenance de pays à bas salaires, ce qui est le cas de la France. Plus largement, ce constat peut être étendu au développement humain selon le classement du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) qui montre que les pays qui ont le meilleur indice sont aussi les pays les plus ouverts.

	Taux de chômage 2005 (% pop. active)	Taux de pénétration des importations en provenance des pays à bas salaire (% des importations)
Japon	4,4	39
États-Unis	6,8	35
Allemagne	9,5	24
Royaume-Uni	4,7	15
France	9,7	11

Sources : OCDE 2006 et Mc Kinsey (2006)

Cette accélération de la « respiration » du tissu économique a cependant d'importantes conséquences sociales et politiques.

Il s'agit d'assurer une bonne fluidité des flux d'emplois en veillant à ce que les salariés qui perdent un emploi puissent rebondir et en retrouver un autre, ce qui implique d'anticiper et de prendre des mesures pour sécuriser les parcours professionnels, faciliter la mobilité géographique et renforcer la formation des employés. À cet égard, le positionnement industriel et la structure des échanges ne sont pas neutres puisque la reconversion au sein d'un secteur est plus aisée qu'entre secteurs (un employé du secteur de l'automobile aura plus de facilité à se reconvertir dans ce secteur que dans un autre). Il est donc souhaitable de maintenir un large spectre d'activité industriel et de promouvoir des échanges intrabranches.

Enfin, il importe de stimuler la création d'emplois en investissant massivement dans l'économie de la connaissance, la formation et l'éducation.

Notre attractivité doit également être renforcée pour attirer le maximum d'investissements directs étrangers, notamment en flexibilisant le marché du travail et en harmonisant les politiques fiscales au niveau européen.

## Les délocalisations

### Un phénomène controversé et complexe à mesurer

Les délocalisations, c'est-à-dire le transfert d'une production de France à l'étranger dont les produits sont importés, ne représentent que 7 à 8 % des restructurations, jusqu'à 12 % si les délocalisations de sous-traitance sont intégrées. En France, le nombre d'emplois délocalisés représente de l'ordre de 15 000 à 30 000 emplois par an, à mettre en perspective avec les 30 000 emplois créés chaque jour. La réalité globale des délocalisations est donc loin d'être catastrophique. Elle est également éloignée de l'image très répandue d'une menace que feraient peser les pays à bas coûts salariaux : 53 % des délocalisations le sont vers les pays développés eux-mêmes.

D'autre part, ces délocalisations concernent des réalités très diverses qui ne sont pas toutes équivalentes. Il faut faire la part des choses entre une entreprise qui développe une stratégie de différenciation en France et de compétitivité à l'étranger, et une entreprise qui veut profiter d'un effet d'aubaine financier. Les délocalisations ne sont donc pas mauvaises en soi : il y a de bonnes et de mauvaises raisons de délocaliser et de bonnes et de mauvaises manières de conduire une délocalisation.

## **Les effets locaux peuvent être dramatiques et doivent être mieux pris en compte**

Le fait que ce phénomène soit d'ampleur limitée au plan macroéconomique ne doit pas cacher les difficultés créées et les drames humains qu'il implique et qui dépendent de la nature des emplois délocalisés et des conditions locales. La fermeture d'Aubade, qui intervient en Poitou-Charentes dans une zone rurale où les possibilités de reconversion sont limitées, est bien plus dramatique que la restructuration de Hewlett Packard qui a supprimé 1 200 postes de personnes hautement qualifiées dans un bassin d'emploi dynamique (Grenoble). Le cas de l'entreprise Well, qui a supprimé plus de 400 emplois au Vigan, est particulièrement illustratif. L'effet produit sur un bassin de 4 500 emplois équivaudrait à une suppression de 1,2 million d'emplois en France.

## **Une responsabilité partagée qui incombe aux pouvoirs publics et aux entreprises**

Dans une certaine mesure, les restructurations sont prévisibles. Dans le cas du secteur textile, la décision de démanteler les quotas textiles remonte à 1995. Contrairement à certains de ses partenaires (Finlande, Suède), la France et les régions n'ont pas profité de ce laps de temps pour anticiper, faciliter ces mutations profondes de notre système économique et accompagner les salariés.

Les entreprises ont également un rôle pour anticiper et accompagner leurs employés. C'est ce qu'a fait par exemple l'entreprise Damart qui a anticipé depuis 2003 une délocalisation en Tunisie annoncée en 2007. L'entreprise assure également que, d'ici à 2009, personne ne sera renvoyé mais que 90 des 117 employés devront changer de métier. Damart a effectivement amorcé la formation et la reconversion de ses employés. Pour cela l'entreprise réserve 4 % de sa masse salariale à un organisme de formation.

## **D. Une nouvelle conscience environnementale face à des risques globaux**

### **Un monde de rareté**

Si l'immatériel a envahi le monde de la production comme celui de la consommation, se pose de manière de plus en plus aiguë la question des ressources naturelles et de leur épuisement, par le double jeu de la croissance et de la non-prise en compte de leur rareté par les hommes. C'est bien tout l'enjeu du développement durable dans sa dimension environnementale, qui relève d'une nouvelle forme de la vie matérielle dans nos économies et sociétés, qui devient chaque jour plus impérative. Ce retour de la rareté au cœur de nos préoccupations se situe, comme l'ont écrit Érik Orsenna et le cercle des Économistes, au cœur même du champ de l'économie. Sur le plan environnemental, sont direc-

tement concernées les matières premières, l'eau, l'alimentation, les émissions polluantes<sup>1</sup>. Le développement de la Chine et de l'Inde a de ce point de vue une importance considérable. La consommation de matières premières en Chine augmente de 10 à 25 % selon les cas. La consommation de pétrole va y tripler d'ici à 2016, date à laquelle la Chine pourrait émettre quatre fois plus de gaz à effet de serre qu'en 2006, soit six fois plus que la zone euro. Il n'en reste pas moins que les émissions par habitant y sont aujourd'hui cinq fois plus faibles qu'aux États-Unis. Quant à l'eau et à l'alimentation, va s'accroître l'insuffisance des ressources, pour des raisons tenant à l'accès (l'eau) ou à la stagnation des quantités produites, voire à leur diminution (l'alimentation)<sup>2</sup>.

## Les conséquences contrastées de la mondialisation

Le rapport entre la mondialisation et l'environnement est ambigu. La mondialisation semble procéder de l'épuisement des ressources, à travers l'épuisement des nappes phréatiques, le déboisement incontrôlé et de l'émission de gaz à effet de serre. Cela provient d'une augmentation de la production plus rapide que les gains de productivité et d'externalités, par exemple de ce que les prix de marché n'intègrent pas la dimension environnementale.

Dans le même temps, la mondialisation est source de nouvelles technologies et de nouveaux services qui permettent de remédier à cette dégradation, plus ou moins ponctuellement aujourd'hui, mais pourraient le faire à une grande échelle<sup>3</sup>.

Toute la difficulté vient de ce que les pays développés (à l'exception des États-Unis aujourd'hui) sont plus enclins à prendre des mesures que les pays émergents, dont le développement a un impact sensiblement plus faible que celui des pays développés, et qui considèrent comme un obstacle inadmissible toute contrainte malthusienne ou même technique s'appliquant à eux.

Cela peut conduire à des distorsions de marché : si l'on peut considérer Reach<sup>4</sup> comme un facteur de progrès, il est également clair qu'en résultent davantage de contraintes pesant sur la production industrielle européenne, auxquelles ne sont pas soumis les partenaires commerciaux de l'Europe. Apparaît ici un manque de coordination entre la politique environnementale et la politique commerciale européennes, car la directive ne s'applique pas aux produits importés, qui ne souffrent d'aucune contrainte particulière, bien que le consommateur européen soit pour sa part directement affecté par ce traitement différencié.

Plus globalement, il y a beaucoup à faire pour que la mondialisation devienne un atout pour la préservation de l'environnement, davantage qu'un handicap. Ce qui renvoie au mode de gouvernance mondial et à la régulation des marchés.

1. Ces points sont commentés par Érik Orsenna et le cercle des économistes in *Un monde de ressources rares*, Perrin, 2006.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. Il s'agit de la nouvelle réglementation européenne en matière de substances chimiques adoptée en décembre 2006.

## **Se servir de l'économie pour promouvoir le développement durable : l'exemple des normes sociales et environnementales dans les accords bilatéraux**

Les instruments de la politique commerciale peuvent être utilement mobilisés pour promouvoir le respect de normes plus élevées dans le domaine social et environnemental. La politique commerciale apporte en effet des possibilités d'incitation et de sanctions qui n'existent pas dans les conventions internationales signées dans le cadre de l'OIT ou dans les nombreux accords multilatéraux sur l'environnement. La difficulté est que la plupart des pays en développement sont résolument hostiles au lien entre les accords commerciaux et les normes sociales et environnementales qu'ils jugent de nature protectionniste.

Malgré cette difficulté de fond, il est possible d'obtenir une prise en compte plus efficace des droits sociaux et environnementaux au niveau bilatéral, comme en témoignent les quelques exemples qui suivent :

- la reconnaissance et la promotion des droits fondamentaux de l'OIT ont pu être insérées dans certains accords (accord UE-Chili, accord de partenariat avec les pays ACP, accord de coopération avec l'Afrique du Sud) ;
- pour sa part, l'accord de Cotonou (2000) sur la coopération entre l'UE et les pays ACP inclut le respect «*des libertés fondamentales et de tous les droits de l'homme, qu'il s'agisse des droits civils et politiques, ou économiques, sociaux ou culturels (... ainsi que l'égalité entre les hommes et les femmes)*» dont la violation peut conduire à la suspension de l'assistance et de la coopération commerciale (art. 96 et 97). Ce fut notamment le cas à la fin des années 1990 avec le Libéria pour cause de corruption et de non-respect des droits de l'homme ;
- la possibilité d'octroyer de nouvelles préférences commerciales au titre du système des préférences généralisées (SPG) aux pays en développement qui respectent les droits fondamentaux de l'OIT traduit la volonté de l'UE de faire respecter les droits de l'homme et les droits sociaux. Une réforme du système, applicable en 2006, vise à mieux promouvoir la pleine application des normes fondamentales du travail dans les pays bénéficiaires en accordant des avantages tarifaires supplémentaires aux États qui respectent les droits de l'homme et des travailleurs ainsi que l'environnement et luttent contre le trafic de drogue.

## **E. Une gouvernance de la mondialisation à renforcer**

Si la « machine » mondialisation est efficace pour créer de la richesse et de la croissance, elle est en revanche incapable de s'autoréguler, de répondre à des impératifs d'équité ou de corriger des défaillances du marché (externalités environnementales). À cet égard, l'équilibre actuel qui prévaut entre la mondialisation économique et financière qui est très développée et sa gouvernance, qui reste, pour l'essentiel, fondée sur un système de régulation politique westphalien, n'est pas satisfaisant.

L'approfondissement de la mondialisation met donc en lumière le besoin urgent de compléter, voire de renouveler, les systèmes de régulation qui l'encadrent, et pose deux questions :

- comment gérer les problèmes globaux que les États ne peuvent plus régler ni tout seuls ni par une coopération intergouvernementale et qui nécessitent la mise en place d'organisations et de règles supranationales (par exemple, institutions de Bretton Woods) ?
- comment gérer la nouvelle répartition des pouvoirs entre l'économique et le politique, dans un contexte marqué par le retrait de l'État de la sphère de la production, la multiplication des acteurs (régulateurs, multinationales, ONG), la dérégulation et la libéralisation des marchés ?

### **Une gouvernance globale incomplète**

Le système de gouvernance internationale, qui s'est mis en place au cours du xix<sup>e</sup> siècle, couvre un grand nombre de domaines englobant le droit du travail (BIT), la finance (FMI, BM), le commerce (OMC), la santé (OMS), mais reste une construction en devenir, encore très imparfaite.

D'abord parce que le système de gouvernance globale est un «archipel» incomplet : dans de nombreux domaines, les États n'ont pas toujours accepté d'adopter des disciplines internationales (changement climatique, gestion de l'eau) et de créer les organisations qui ont la charge de les gérer. À cet égard, l'absence d'une organisation mondiale de l'environnement est particulièrement criante.

Ensuite parce que les règles ne s'appliquent pas toutes avec la même force. Les règles de l'OMC sont réellement opposables parce qu'elles disposent d'un mécanisme de règlement des différends qui peut ordonner des sanctions commerciales, ce qui n'est pas le cas des normes sociales ou internationales.

Enfin, parce qu'il n'est pas unifié, car les systèmes de règles communiquent et coopèrent peu entre eux, alors que les questions en jeu sont souvent de nature transversale. Par exemple, derrière la question de la biodiversité, qui est clairement un enjeu environnemental, se pose celle de la propriété intellectuelle liée au commerce des principes actifs d'origine végétale ou animale utilisés par l'industrie pharmaceutique.

Ce manque de cohérence de la gouvernance internationale et son inadéquation avec les problèmes globaux ne sont pas nouveaux mais prennent un relief particulier avec l'accélération de la mondialisation.

Ils reflètent d'abord des problèmes de gouvernance au niveau national. Les arbitrages arrêtés par chaque pays ont souvent tendance à privilégier leurs intérêts économiques à court terme au détriment des intérêts à plus long terme et des questions environnementales ou sociales.

Ils reflètent aussi une évolution de la gouvernance internationale marquée par le rôle croissant des pays émergents (cf. le rôle du G20<sup>1</sup> dans les négociations de l'OMC), qui concentrent leur attention et leurs efforts sur des problèmes de développement économique parfois au détriment du développement durable et de leur système de gouvernance interne (Chine). Le ralliement des pays émergents aux normes internationales et à des règles de bonne gouvernance sera donc décisif pour la mise en place d'un système de gouvernance globale cohérent et efficace. Il s'agit là d'un véritable défi, si l'on considère que, même sur le long terme (2050), la plupart des poids lourds politiques et économiques sur la scène mondiale seront des pays en développement, c'est-à-dire des pays qui présentent un niveau moyen de richesse faible.

## Le pouvoir des États et des gouvernements se reconfigure

Au niveau national, la mondialisation implique une redistribution des pouvoirs entre économique et politique. C'est bien ce qui déconcerte les Français, très attachés à leur indépendance et à un État fort. Paradoxalement, la mondialisation n'appelle pas à «moins d'État» mais à «mieux d'État», c'est-à-dire d'un État efficace qui encadre et qui, sans renier aucun des objectifs qu'il poursuit, adapte ses instruments au contexte d'une économie ouverte et à la multiplicité des acteurs, y compris les régulateurs, les entreprises, consommateurs, les think tank et les ONG.

Cette modernisation impose de réfléchir sérieusement aux objectifs fondamentaux auxquels la France est attachée – quel niveau de justice et de protection sociale ? quels services publics ? –, avant de s'attacher à définir les instruments les plus efficaces pour les atteindre (un service public peut tout à fait être accompli par un opérateur privé).

La reconfiguration des pouvoirs exige aussi d'anticiper la réaction des autres acteurs, que ce soit pour protéger ses actifs stratégiques ou prévoir la réaction des marchés face à une décision politique. Ainsi, «quand les gouvernements prennent une décision de politique économique, il leur faut penser non seulement à la réaction de l'opposition et de l'opinion publique, mais aussi à celle des investisseurs nationaux et internationaux, des analystes économiques, et aux agences de rating qui observent et scrutent chaque mouvement important

1. Liste des pays membres du G20 : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Cuba, Égypte, Guatemala, Inde, Indonésie, Mexique, Nigeria, Pakistan, Paraguay, Philippines, Tanzanie, Thaïlande, Uruguay, Venezuela, Zimbabwe.

qu'ils font<sup>1</sup> ». Personne n'y échappe, comme en ont témoigné la chute du yen et la crise de confiance en la politique du Japon, alors que ce pays disposait d'un taux d'épargne très élevé et était un exportateur net de capital.

Ce contexte déplace le champ de l'action de l'État et des gouvernements vers les aspects institutionnels, structurels ou microéconomiques (éducation, recherche, emploi, santé, infrastructures, mise en place d'instances mixtes ou indépendantes de régulation (hautes autorités pour la finance, l'audiovisuel...)). Ces politiques procèdent de la mise en place de règles qui a une fonction interne au pays mais aussi externe, car elles mettent en jeu la crédibilité internationale du pays.

Ce contexte met également en lumière la responsabilité des acteurs du marché (État, entreprises, citoyens). S'ils disposent de l'information nécessaire, ces acteurs peuvent exercer leur choix de manière responsable, c'est-à-dire par exemple préférer acheter des produits moins nocifs à l'environnement, et ainsi contribuer à la gouvernance de la mondialisation.

## La mondialisation renforce les territoires

La mondialisation a des effets très localisés qui doivent être gérés au niveau local. D'une certaine manière, la mondialisation fonctionne comme un aiguillon pour stimuler la décentralisation des fonctions nécessaires à l'accompagnement des mutations industrielles. Avec plus de 90 500 collectivités locales en Europe, les 36 000 communes françaises sont inadaptées dans les partenariats internationaux. À l'échelle de la mondialisation, le local s'incarne dans les régions. Il va de soi que la dimension régionale est pertinente car elle préserve la proximité locale tout en représentant un véritable échelon de décision politique. On sait également que le développement de l'Europe a renforcé le pouvoir des régions. La situation a considérablement évolué en France suite aux deux actes de la décentralisation (1982 et 2003), même si la tradition nationale fait obstacle à cette évolution, à laquelle se prêtent au contraire, notamment, l'Allemagne et l'Italie.

À l'heure du *think global, act local*<sup>2</sup>, le renforcement du rôle des régions est clairement un enjeu important car c'est à ce niveau que l'action est la plus pertinente pour préparer le tissu local à l'ouverture des marchés, le fortifier et gérer les mutations économiques en rassemblant tous les acteurs concernés.

## Des règles qui ne sont pas toujours respectées

Les règles multilatérales, une fois définies, doivent être mises en œuvre effectivement, comme l'illustre l'exemple de la contrefaçon et du piratage. La chambre internationale de commerce basée à Paris vient de publier le premier rapport du groupe spécial qu'elle a mis en place pour surveiller les pratiques de piratage et de contrefaçon et l'application des lois contre les violations des droits de propriété intellectuelle (*Business action to stop counterfeiting and*

1. Guillermo de la Dehesa, *Winners and Losers in Globalization*, Blackwell Publishing, 2006.

2. « Penser globalement, agir localement ».

*piracy* – Bascap). Ce rapport constate que le piratage ne concerne plus seulement quelques grandes marques de luxe, la musique et les films mais un éventail de produits toujours plus large : les médicaments (environ 10% des médicaments vendus dans le monde sont des contrefaçons avec tous les dangers que cela présente pour la santé publique), la nourriture et les pièces détachées, par exemple celles destinées aux automobiles ou aux autres moyens de transport avec tous les risques pour la sécurité que cela induit. La chambre de commerce internationale estime le coût global de ces différentes pratiques à environ 600 milliards de dollars par an, mais des estimations encore beaucoup plus hautes ont été présentées par un certain nombre d'autres experts. La Commission européenne estime quant à elle que la piraterie et la contrefaçon représenteraient 5 à 7 % du commerce mondial<sup>1</sup>. Les principaux pays qui abritent cette délinquance sont la Chine et la Russie, suivies de l'Inde et du Brésil.

## **Un exemple de contrefaçon : les vins et spiritueux**

### **Les indications géographiques**

Cognac, Armagnac, Côtes-du-Rhône, vins de Bordeaux, Champagne... autant de labels majeurs – les indications géographiques – qui doivent bénéficier d'une protection accrue dans les échanges mondiaux. La France entend défendre, notamment au niveau de l'Union européenne, ce patrimoine économique et culturel.

Il s'agit de permettre aux producteurs de valoriser des productions et des filières de qualité et au consommateur de bénéficier d'une information fiable et précise sur l'origine et la « traçabilité » des produits. C'est un enjeu économique de premier plan car la renommée d'une « appellation » est le résultat d'investissements humains et économiques supérieurs, qui doivent par conséquent permettre des créations de revenus et d'emploi à la mesure des efforts opérés.

En ce sens, les usurpations d'indications géographiques provoquent une réelle distorsion de concurrence et constituent un véritable obstacle technique au commerce qu'il est difficile de régler avec un certain nombre de nos partenaires commerciaux.

1. Cahiers de l'AFCI mars 2006 et Livre vert de la Commission européenne : la lutte contre la contrefaçon dans le marché intérieur 15/10/98 COM (98) 569 final et doc OCDE réf. TC : WP (86) 34.

## L'action de la France et de l'Union européenne

La France a deux priorités dans ses négociations :

- mettre en œuvre le registre multilatéral répertoriant les indications géographiques pour les vins et spiritueux au plan mondial ;
- étendre la protection additionnelle accordée à ces vins et spiritueux à d'autres produits (fromages, jambon...). Ces négociations peuvent trouver des issues très favorables dans un cadre bilatéral, comme dans l'accord UE-Chili de 2002.

Par ailleurs, la France soutient la *claw-back list* (liste de 49 indications géographiques dont l'UE demande la cessation des usurpations) mise sur la table par la Commission dans le cadre de la négociation agricole.

### Quels sont les bénéfices attendus ?

Les bénéfices économiques sont évidents. 85 % des vins français et 80 % des spiritueux exportés par l'Union européenne portent une indication géographique. Le manque à gagner lié aux usurpations d'appellations de boissons spiritueuses européennes est de l'ordre de 800 millions d'euros par an.

Dans un autre domaine tout aussi important, les fromages français qui bénéficient d'une indication géographique se vendent à un prix supérieur de 20 % aux autres fromages.

La protection de la propriété intellectuelle n'est pourtant pas qu'une simple question commerciale : il en va parfois de la vie même des individus.

Mais il ne s'agit pas uniquement d'enjeux commerciaux. Aussi faut-il rappeler qu'en matière de médicaments et d'industrie pharmaceutique, la contrefaçon peut tuer. Le pillage des marques se fait alors au détriment même des soignés qui utilisent des médicaments non conformes et non viables. Au mieux, l'utilisation régulière de médicaments de qualité inférieure ou contrefaits entraîne un échec thérapeutique qui favorise l'apparition d'une résistance. Au pire dans bien des cas, elle peut être mortelle, comme le révèlent les travaux de l'Organisation mondiale de la santé.

## La contrefaçon tue

Au cours de l'épidémie de méningite au Niger en 1995, plus de 50 000 personnes ont reçu des faux vaccins provenant d'un don d'un autre pays qui les croyait sûrs. Cette contrefaçon a été à l'origine de 2 500 décès.

Sur le million de décès annuels causés par le paludisme, 200 000 pourraient être évités si les médicaments disponibles étaient efficaces, de bonne qualité et correctement utilisés. Une étude effectuée en Asie du Sud-Est en 2001 a révélé que 38 % des 104 antipaludéens en vente en pharmacie ne contenaient aucun principe actif et avaient provoqué des décès évitables.

## La mondialisation révèle des choix de société et les confronte

La mondialisation ne pose pas seulement le problème de la concurrence entre des économies : elle met également les systèmes sociaux en compétition<sup>1</sup>. En effet, la libéralisation des échanges ne se traduit pas simplement par un développement des échanges de biens, de services et des flux financiers, mais met aussi en contact des choix sociaux et des préférences collectives qui sont propres à chaque société. Ainsi, les citoyens européens ne veulent pas manger de viande de bœuf nourri aux hormones, alors que les citoyens des États-Unis l'acceptent. Dans un registre différent, le refus ou l'acceptation de la peine de mort sont également des préférences collectives. Avec le reflux des barrières commerciales, les préférences sociales apparaissent comme autant d'écueils qui sont à l'origine de la plupart des conflits commerciaux à l'OMC, tels que les panels hormones, OGM, tortue-crevette.

Le système de règles internationales ne légitime que partiellement ces préférences collectives. Ainsi l'OMC permet, sous conditions, une restriction des échanges visant à protéger une espèce menacée ou la vie humaine, mais l'opposabilité à la libéralisation pour des raisons sociales est très limitée, et impossible s'agissant des droits fondamentaux du travail (droit de grève, travail des enfants).

La prise en compte insuffisante des préférences collectives par les normes internationales est un frein important à l'acceptation sociale de la mondialisation car elle suggère que le libre-échange prime sur les valeurs, ce qui est inacceptable en soi – tout négociateur sait que tout peut être négocié, sauf les valeurs.

Les efforts de France et l'Europe pour renforcer le cadre de régulation multilatéral traduisent justement un double objectif. Celui d'une protection accrue des préférences collectives qui sont essentielles pour sauvegarder son modèle sociétal (par exemple protection de la santé, de la multifonctionnalité de l'agriculture), et celui d'une promotion des valeurs qu'elle juge universelles et/ou indispensables au développement durable de la planète (par exemple protection de l'environnement).

En dernier ressort et en l'absence de réglementation, c'est au consommateur de traduire ses préférences sociales dans son choix de consommation en refusant, par exemple, d'acheter des produits nuisibles à l'environnement ou dont le contenu social n'est pas garanti. Cela n'est possible que si le consommateur dispose d'une information claire et fiable sur l'origine, le mode de production et la composition des produits (et des services) disponibles sur le marché.

1. Zaki Laïdi, *La Norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne*, Presses de Sciences-Po, 2005.

---

## Section 2 – Et la France dans tout cela ?

### A. Panorama de la France

#### Une démographie favorable, une qualité de vie et des avantages géographiques

Si, sur le long terme, le dynamisme d'une nation dépend de sa capacité à innover, il est également fonction de sa démographie. Alors que les projections jusqu'en 2050 montrent que la population mondiale atteindra son maximum à 9,2 milliards d'individus, l'UE connaîtra dans l'ensemble un cruel déficit dans le renouvellement des générations que sa politique d'élargissement, même dynamique, ne pourra compenser. En 2003, l'accroissement naturel de l'Europe n'était que de 0,04 % par an et la plupart des États membres affichent un taux de fertilité inférieur au seuil de renouvellement des générations<sup>1</sup> en tombant en dessous de 1,5 enfant par femme. Avec un taux de fertilité de 1,94 enfant par femme, la France connaît une situation plus favorable et la population française devrait se stabiliser autour de 60 millions d'habitants. En revanche, le vieillissement de la population lié à l'augmentation de la durée de vie et à la répartition des classes d'âge constituera un défi majeur pour l'économie française.

La France possède une place centrale dans l'Europe, le premier marché du monde. Non seulement elle jouit d'une variété de climats unique mais elle possède aussi une diversité de paysages qui en font une plate-forme agraire variée. Le territoire métropolitain bénéficie également d'une localisation géographique incomparable jouxtant trois mers et un océan. Ces avantages géographiques sont à ajouter à une place centrale entre les autres leaders européens. Ses infrastructures en font l'un des deux premiers pays d'Europe avec l'Allemagne. Dotée de réseaux fluviaux (3 % des transports terrestres en France pour la 4<sup>e</sup> place européenne), ferrés (31 939 km de voies ferrées) et autoroutiers (893 300 km) des plus performants, la France devrait ces prochaines années être à la pointe des autoroutes de l'information avec un réseau de fibres optiques qui sera implanté sur l'ensemble du territoire. L'objectif affiché par les pouvoirs publics en la matière est de 4 millions de foyers connectés à la fibre optique à l'horizon 2010. La France est également une mosaïque d'espaces géoculturels. Son patrimoine culturel et traditionnel en fait, en plus de ses avantages territoriaux, une destination touristique au potentiel abondant et sujette à expansion. Première destination touristique, la France représente déjà 11 % du tourisme mondial. Dépassant le simple tourisme, la qualité de vie française et les modes de vie peuvent être des facteurs persuasifs d'implantation d'activité ou de retraite. Preuve en est le récent flux de citoyens britanniques qui se sont installés dans le sud de la France dans le cadre d'une activité artisanale ou hôtelière ou encore dans le secteur de la restauration pour les zones urbaines. D'après une étude ICM, 22 % des Britanniques «rêveraient» de vivre en France, alors que déjà 100 000 Anglais y habitent de façon permanente et que 500 000 y possèdent une résidence secondaire.

1. 2,1 enfants par femme.

## Positionnement de la France dans le monde

La France n'a pas de raison objective de craindre la mondialisation. Elle conserve un statut de puissance internationale grâce notamment à son siège de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, à une présence dans les cinq continents et à une capacité nucléaire militaire.

Une partie du malaise de la France face à la mondialisation tient à la difficulté qu'elle a à penser son propre positionnement international depuis la fin de la guerre froide. La France avait occulté son aggiornamento d'une puissance mondiale condamnée à n'être que moyenne grâce à une guerre froide qui gelait cette prise de conscience nécessaire en valorisant son rôle d'intermédiaire entre les deux grands. Avec la mondialisation, la France doit repenser son rôle, renouveler sa vision du monde et de la place qu'elle y occupe, ainsi que se donner une politique étrangère claire et non seulement une diplomatie. Cette modernisation de la politique étrangère, qui reste à faire pour l'essentiel, sera décisive pour redonner à la France unité et confiance dans la mondialisation, pour défendre ses intérêts économiques, et la doter d'une capacité d'influence nécessaire pour promouvoir des valeurs – développement durable, partage de la croissance et droits de l'homme – essentielles à une mondialisation maîtrisée.

La politique étrangère française doit aussi se doter d'une véritable stratégie d'influence, qui s'appuie non plus uniquement sur des rapports institutionnels et diplomatiques, mais sur une gestion dynamique de l'information en lien avec les acteurs publics et privés qui comptent – organisations multilatérales, *think tank*, ONG, entreprises, régulateurs. Le succès franco-canadien de la convention sur la diversité culturelle de l'Unesco, qui est un bon exemple de stratégie d'influence ayant réussi, ouvre la voie et appelle d'autres succès.

## Positionnement économique de la France

Même déclinante, la France conserve une place solide dans l'économie mondiale avec 1 % de la population mondiale, nous produisons 5 % du PIB mondial. Comme nous l'avons déjà souligné, plusieurs de ses grandes entreprises sont des leaders mondiaux.

Les entreprises françaises ne sont pas les mieux positionnées dans la croissance mondiale. Nos faiblesses sont bien connues : nos parts de marché dans les grands pays émergents sont extrêmement modestes comparées à celle de l'Allemagne, en général entre 1 et 2 % du total des importations du pays, alors qu'à l'échelle du monde elle atteint presque 5 %. Notre commerce est trop concentré sur les pays développés dont les taux de croissance sont peu élevés. Notre spécialisation sectorielle, dans l'hypothèse où cette notion aurait encore un sens, n'est pas optimale, puisque nous ne sommes pas suffisamment présents dans les secteurs où la demande des pays émergents est la plus forte (biens d'équipements en particulier).

En s'attachant plus particulièrement à la structure des échanges de biens avec ses partenaires commerciaux, Lionel Fontagné a pu mettre en évi-

dence la situation française<sup>1</sup>. L'Hexagone connaît ainsi une forte progression des exportations comparativement au Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et la Suède.

Cette progression est notamment animée par le secteur automobile et celui des équipements mécaniques, suivi de près par les médicaments<sup>2</sup>. Au même titre que ses partenaires européens, la France vend chers des produits à haute valeur ajoutée sur des marchés en forte expansion. Ainsi, les produits de consommation importés de pays émergents sont en moyenne 1,89 fois moins coûteux que leurs équivalents français. L'ordre de grandeur est analogue à celui qui prévaut au Royaume-Uni ou en Allemagne. La France importe moins de biens intermédiaires que les États-Unis ou l'Allemagne, et «aurait donc une ouverture sur la mondialisation bénéficiant relativement plus aux producteurs et moins aux consommateurs, ce qui pourrait refléter un moindre engagement dans les stratégies d'organisation globale de la production». Ainsi, les entreprises françaises n'utilisent pas assez les opportunités offertes par la mondialisation pour améliorer leur compétitivité régionale (UE) et globale. Par ailleurs, la France est en retard sur les pays anglo-saxons en termes de distribution de pouvoir d'achat. Enfin, les deux tiers du gain pour les consommateurs proviennent de l'élargissement du panier de biens importés des pays émergents, la part du gain imputable à la baisse des prix des produits importés ou à l'augmentation des volumes d'importations restant symétriquement très minoritaire.

### Les secteurs performants de la France

Les intérêts économiques français concernent en premier chef les segments à haute valeur ajoutée et de haute qualité, tous secteurs confondus, qui représentent 50% des exportations européennes et 30% de la demande mondiale.

Traditionnellement, on distingue les secteurs industriels à haut potentiel de croissance du fait d'avantages comparatifs clairs : ils représentent 55 % de l'emploi industriel total (soit 1 700 000 emplois et 181 milliards d'euros d'exportation) tandis que les secteurs défensifs ne représentent que 11 % des emplois (soit 340 000 emplois) et 29 milliards d'euros d'exportation. La situation de la France est donc favorable. Cette vision doit être aujourd'hui enrichie par la prise en compte de la nouvelle vague de la mondialisation. C'est au sein des entreprises que se recompose la chaîne de valeur. Il en résulte que la dimension «offensive» peut s'appliquer à tous les types d'entreprise, à tous les types de secteur, et que la notion de haute valeur ajoutée et que celle de haute qualité a une portée transversale.

Les cibles prioritaires se réduisent à une vingtaine de pays, dont une demi-douzaine concentrent nos intérêts (États-Unis, Brésil, Japon, Chine, Inde, Malaisie) du fait de leur niveau de protection et de la croissance importante de leur économie (5 à 10 % par an).

1. Lionel Fontagné, *Les Atouts de la France dans la compétition mondiale*, Conseil d'analyse économique, 2007.

2. Patrick Artus, *Quels atouts pour la France dans la mondialisation?*, Flash Economie, Natixis, 12 janvier 2007, n° 2006-15.

Les marchés industriels prioritaires concernent l'automobile (EU, Mercosur, Chine, Inde, Asean, Afrique du sud), la chimie (Brésil, Chine, Inde, OCDE), le secteur sidérurgique (EU, Argentine, Chine, Asean), l'industrie électrique (Brésil, Inde, Chine, Corée), l'industrie mécanique (Brésil, Inde, Chine), les industries créatives – mode, luxe, beauté... – (EU, Japon, Chine, Inde), la céramique (Chine, Inde, Brésil, EU), le caoutchouc (EU, Brésil). Ces intérêts offensifs de la France sont partagés par les principaux États membres de l'Union européenne, dont l'Allemagne.

La France dispose également d'intérêts offensifs très importants dans le secteur des services.

Globalement, les intérêts offensifs de la France se concentrent sur la possibilité d'établir une présence commerciale à l'étranger qui est le mode principal de fourniture de services et représente 50% des échanges des services mondiaux. L'efficacité d'une présence commerciale est néanmoins étroitement liée à la possibilité d'envoyer des personnes à l'étranger pour y travailler de façon temporaire. Même si ce mouvement de personnes ne représente que 2% environ des échanges de services, il est déterminant dans les transferts intra-firmes. Il correspond essentiellement au personnel d'encadrement expatrié pour une période donnée dans une implantation commerciale à l'étranger. La France a ainsi intérêt à une augmentation de l'accueil de travailleurs étrangers de manière temporaire (à ne pas confondre ou lier avec l'immigration qui concerne une installation définitive hors du cadre d'un contrat de travail).

Les intérêts offensifs de la France en matière de service se concentrent sur sept secteurs : les services financiers, les télécommunications, la distribution, les services environnementaux, la construction, le transport aérien et maritime.

Les cibles prioritaires sont bien entendu les pays de l'OCDE, mais aussi les marchés des grands pays émergents et des principaux pays en développement et concernent :

- les services financiers (assurance, réassurance, services bancaires, autres services comme les métiers de titres) représentent plus de 7% du PIB de l'UE et sont un secteur clé pour la France qui compte plusieurs leaders mondiaux. La Chine dont le régime de retraite est totalement privé offre à cet égard un potentiel de marchés pour les assurances tout à fait considérable ;
- le secteur des télécommunications représente un marché mondial de 970 milliards d'euros dont la croissance, tirée par la téléphonie mobile et le haut débit, est stabilisée à plus ou moins 6% depuis la reprise de 2003. Les pays industrialisés détiennent environ 73% du marché mais les zones de forte croissance sont en Asie émergente, notamment en Chine ;
- les services de distribution (services de courtage, de commerce de gros et de détail, et les services de franchise) constituent un intérêt offensif important pour la France, compte tenu du poids important des acteurs nationaux sur le marché mondial (Carrefour, deuxième entreprise mondiale du secteur derrière l'américain Wal-Mart, Casino, Leroy Merlin, Castorama) ;
- le secteur de la construction (bâtiment, génie civil, travaux de pose et de montage, travaux de finition) reste assujetti à de nombreux types de réglementa-

tions internes qui empêchent nos entreprises, qui sont très dynamiques (Vinci, Bouygues, Eiffage), d'accéder à leur marché ;

- les services environnementaux (assainissement, traitement des déchets, voirie) représentent un marché mondial de 300 à 400 milliards d'euros par an, dont 20 à 25 milliards d'euros pour le marché de l'ingénierie. Le marché des services liés à l'eau et à l'assainissement représente à lui seul 120 milliards d'euros, alors que moins de 10% de la population mondiale est desservie par des opérateurs privés; trois entreprises françaises (Veolia, Suez et Saur) figurent parmi les leaders mondiaux ;
- le secteur des services de transport maritime (fret, voyageurs, location de navire avec équipage, maintenance et réparation de navire, poussage et remorquage, manutention et entreposage) constitue aussi un intérêt offensif non négligeable. Nos principaux débouchés se trouvent en Chine, en Inde et au Brésil. CGA-CGM est le troisième transporteur de containers mondial.

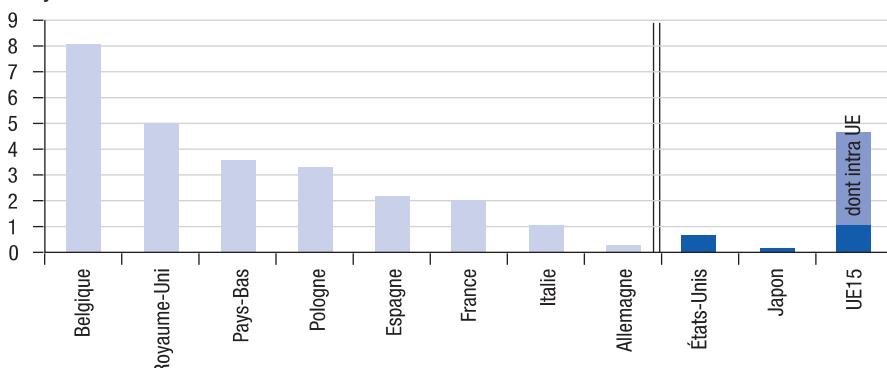
Le secteur des transports aériens (la vente et la commercialisation de billets, les systèmes informatisés de réservation, et la maintenance et réparation. La mention de certaines grandes multinationales à titre illustratif ne doit pas faire oublier le grand nombre de petites et moyennes entreprises qui sont très compétitives et qui elles aussi profiteraient d'une ouverture de marchés)

### La France attire les investisseurs étrangers

Grâce à son positionnement géographique favorable, au cœur du premier marché du monde (492 millions de consommateurs) et malgré un marché du travail rigide, la France se distingue par l'importance des entrées d'IDE. Les performances de ses entreprises sur les marchés étrangers (sorties d'investissements directs étrangers) sont également remarquables : en 2006, selon le dernier rapport de la Cnuced, la France se classe troisième pays d'accueil des flux d'investissements étrangers en 2006, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, avec plus de 58,4 milliards d'euros accueillis, soit des investissements étrangers représentant 40 000 emplois dont 80 % de créations nettes. Les sorties françaises d'IDE font du pays le deuxième investisseur au monde derrière les Pays-Bas.

#### Flux d'investissements étrangers reçus en % du PIB

Moyenne 2003-2005



Sources nationales, Eurostat.

## **La France attire de grands investisseurs : le cas de «GSK»**

### **Pourquoi la France ?**

L’entreprise GlaxoSmithKline (GSK), d’origine britannique, est aujourd’hui un des acteurs majeurs de l’industrie pharmaceutique, et même leader mondial dans un certain nombre de secteurs thérapeutiques (neurologie, pneumologie). Avec 100 000 employés répartis dans plus de 110 pays, l’entreprise a réussi son adaptation à la mondialisation dans un environnement très concurrentiel.

En septembre 2006, GSK annonce l’implantation d’une nouvelle unité de production dans la région de Valenciennes. Le site français était pourtant en concurrence avec un grand nombre de pays dont certains disposaient de faibles coûts de main-d’œuvre (Hongrie) et d’autres de conditions fiscales plus avantageuses (Royaume-Uni, Irlande).

Pourtant GSK a préféré s’implanter en France pour un certain nombre de raisons. D’abord parce que le marché français de l’industrie pharmaceutique est particulièrement dynamique et donc susceptible d’accueillir les innovations de GSK. Ensuite parce que l’environnement juridique y est à la fois très sécurisant pour la propriété intellectuelle (protection des brevets) et favorable aux investissements de R&D (crédits d’impôts). Enfin parce que la localisation des activités de GSK (Bruxelles, Évreux, Nord-Pas-de-Calais) plaide pour une optimisation de la chaîne de production, de l’acheminement des produits et des réseaux de distribution.

### **Quels bénéfices concrets ?**

L’implantation de GSK à Valenciennes représente, avec plus de 500 millions d’euros investis, le premier investissement étranger en France. Les retombées en matière d’emploi sont particulièrement importantes. 300 emplois devraient être directement créés d’ici à 2009, et 300 autres à l’horizon 2011. Par ailleurs, les conclusions d’un rapport d’impact du groupe de consulting Cemka estime qu’un emploi directement créé par GSK devrait entraîner dans son sillon la création de 4 emplois dérivés (externalités positives). Suite à cette implantation, le groupe a également décidé d’approfondir sa présence française par un renforcement du centre de R&D d’Évreux et par la création de 600 emplois dans l’ensemble de ses implantations existantes.

Ce projet montre, comme bien d’autres, que l’attractivité française est non seulement bénéfique aux grands groupes industriels, mais également, et surtout peut-être, aux entreprises locales françaises associées à ces pôles de croissance (sous-traitance), permettant ainsi la préservation et le dynamisme du tissu socio-économique et territorial des régions concernées.

## **Les PME françaises dans la mondialisation**

À l'évidence les PME sont moins bien armées que les grandes entreprises pour tirer parti de l'ouverture des marchés et faire face à la concurrence internationale. Sur les marchés des pays tiers, elles sont plus dépendantes d'un cadre juridique international clair et prévisible qui les protège. En France, elles doivent se concentrer et développer une offre innovante tout en devant faire face à une nouvelle concurrence et à des compétiteurs en provenance du monde entier.

En France, les PME sont à l'origine de 55 % de la richesse nationale et emploient à cet effet 60 % des salariés, elles ont créé 1,8 million d'emplois entre 1985 et 2000 alors que les grandes entreprises en ont détruit 263 000 dans le même temps. Les PME sont aussi à l'origine de la plupart des ruptures technologiques. La France sous-utilise son « capital PME », indispensable pour assurer les exportations, les innovations et la captation des nouveaux marchés. En 2004, sur les 2 500 000 PME que comptait la France (il faudrait éliminer de ces chiffres les entreprises de moins de 10 salariés), moins de 100 000 exportaient, dont la moitié de façon occasionnelle, représentant moins d'un quart de nos exportations. Et leur poids réel à l'international est plus faible encore, si l'on prend en compte le fait que leur activité internationale est très centrée sur l'export, alors que les grandes entreprises ont bien d'autres champs d'intervention.

La palette de solutions est pourtant large, puisque les PME peuvent accéder au commerce international de différentes façons, souvent complémentaires : soit en exportant directement, soit de façon indirecte en vendant plus aux grandes entreprises exportatrices, ce qui semble adapté aux plus petites entreprises, sans oublier les cessions de licences ou les projets internationaux qui peuvent découler de la mise en réseau des dirigeants de PME à l'échelle internationale.

## **Quelles difficultés pour les PME ?**

Si le taux de création de PME est en France équivalent à celui des États-Unis, les PME françaises ne se développent pas assez, ou du moins pas assez vite : quatre ans après leur création, elles sont 20 % plus petites que leurs homologues américaines. Et sept ans après leur création, elles ne parviennent à accroître leurs effectifs de 7 % en moyenne contre 22 % en Allemagne et 126 % aux États-Unis. Qui plus est, le fossé entre les grandes entreprises et les PME est important en France. Ainsi, les entreprises qui emploient de 250 à 1 000 salariés sont deux fois plus nombreuses au Royaume-Uni et trois fois plus nombreuses en Allemagne<sup>1</sup>. Cela a des conséquences évidentes à l'international, la propension d'une entreprise à exporter étant fonction de sa taille. De ce point de vue, la question du développement international des PME n'est pas dissociable de celle de l'accroissement du nombre d'entreprises de « taille intermédiaire », sur le modèle du *Mittelstand* allemand. Comme le rappelle le comité Richelieu dans son Livre blanc de 2007, il suffirait d'une centaine de nouveaux leaders mondiaux pour que la France rattrape son retard sur ses concurrents.

1. Source APCE 2006.

Un problème très important, pour les PME, réside dans l'accès aux fonds propres, dont elles ont impérativement besoin pour accompagner leur développement international et leur mutation en général. Si les fonds *a priori* abondent, les PME n'y ont pas nécessairement recours autant que nécessaire. Le rapport Betbèze-Saint-Étienne<sup>1</sup> sur les PME rappelle que sur les 159 000 entreprises analysées par l'Insee, moins de 1 000 ont accès aux marchés financiers. Cela provient notamment de ce que les exigences en termes d'ouverture du capital au public, de rentabilité, de diffusion des informations, peuvent se révéler insurmontables. Quant au capital-investissement, il pourrait être davantage mis à profit. Mais tout l'enjeu est celui du partage du pouvoir qui accompagne l'ouverture du capital, la participation fût-elle minoritaire, que le dirigeant n'est pas toujours prêt à assumer. On est là confronté à un paradoxe, dans la mesure où il représente souvent aux yeux des fonds l'actif principal – en cela les PME sont moins exposées que les grandes entreprises aux problèmes posés par le *private equity* – et où le regard transversal d'un dirigeant de fonds expérimenté est un évident facteur de synergies.

S'agissant du financement bancaire, les PME devraient en principe bénéficier avec Bâle II de la réduction des exigences en matière de fonds propres pour ce qui les concerne, en tout cas pour les PME de risque «correct», c'est-à-dire de l'ordre de 80 % d'entre elles. Le vrai problème est celui de la «procyclicité» de Bâle II, lié au fait que les banques pourraient réduire le crédit en cas de récession, les fonds propres réglementaires augmentant mécaniquement avec la dégradation des notes sur lesquelles repose désormais le calcul prudentiel. Le soutien des banques au développement international des PME est en tout cas essentiel, un enjeu important étant celui de la prise en compte par les banques de la dimension entrepreneuriale, innovatrice et internationale du chef d'entreprise lui-même, alors même que les notations tendent à être désincarnées et que la centralisation des décisions a enlevé aux dirigeants d'agence locale une partie importante de leur marge d'appréciation et de manœuvre.

Le dirigeant de PME de son côté peut estimer ne pas toujours trouver une oreille objective aux projets qu'il nourrit, particulièrement lorsqu'il évolue dans un secteur manufacturier traditionnel et se situe à l'écart des réseaux décisionnels nationaux. Il peut être également enclin à l'attentisme, par crainte de détruire son patrimoine et de ne pas pouvoir sortir quand sera venu le moment de passer la main. Et la situation est donc fréquemment figée, alors que le futur du pays et de ses emplois dépend du développement des PME et de leur adaptation à la mondialisation. C'est pourquoi est essentielle la constitution d'un écosystème qui leur soit favorable, tant en matière de flexibilité que d'accompagnement.

### **Une gestion des mutations industrielles insuffisante**

Les entreprises les plus importantes sont déjà invitées par la loi à anticiper sur les modifications que la mondialisation entraîne parmi leurs salariés au moyen de l'élaboration et de la négociation d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences – GPEC. Lorsque des restructurations sont engagées, elles doivent non seulement engager sous leur responsabilité un programme de reclassement et d'accompagnement des salariés qu'elles ont licen-

1. CAE, *Une stratégie PME pour la France*, 2006.

ciés, mais conduire des actions de revitalisation des territoires touchés par leur décision afin de contribuer à la création d'emplois sur ces mêmes territoires. Cette responsabilisation sociale et territoriale des grandes entreprises, voulue notamment au travers de la loi sur la cohésion sociale de 2004, conduit à une approche plus globale, négociée et si possible anticipée des mutations induites par la mondialisation. Dans la pratique, force est de constater que l'anticipation à deux, cinq ans des mutations industrielles n'est pas connectée avec le dispositif de gestion des mutations. En outre, ce type d'obligations n'est actuellement pas étendu aux PME.

### Une mobilisation insuffisante pour les R&D

Au sein de l'Union européenne à 27, les dépenses de R&D ont progressé de 1,5 % par an, entre 2001 et 2005. L'intensité varie de 0,4 % du PIB à Chypre à 3,9 % en Suède. La France, avec 2,13 % du PIB en 2005, se place derrière la Suède, la Finlande, l'Allemagne, le Danemark et l'Autriche. Hors Luxembourg, dans les pays les mieux dotés en investissement de R&D, le secteur des entreprises contribue largement avec 65,0 % des dépenses totales financées par les entreprises en Suède, 69,3 % en Finlande, 66,8 % en Allemagne, 59,9 % au Danemark pour 51,7 % en France. En matière de R&D, la France possède un taux de croissance de 0,6 % entre 2001 et 2005, la plaçant loin derrière les 8,5 % de l'Irlande ou même les 19,7 % de la Chine dans la même période.

Le *Financial Times* assurait en 2005 que plus de la moitié des dépenses de R&D du secteur privé en France était financée par treize entreprises seulement, principalement du CAC 40. Dans ce même CAC 40, l'effort de R&D est largement diffus et se concentre sur les secteurs de l'automobile, la téléphonie, la pharmacie et l'aéronautique. Dans les autres domaines, les entreprises n'investissent jamais plus de 5 % de leur chiffre d'affaire dans le R&D.

Même si elle se place en quatrième position mondiale pour le montant des dépenses en R&D, derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne, l'objectif fixé en 2000 lors du Conseil européen de Lisbonne semble difficile à tenir. Le défi de 3 % du PIB investi en R&D en 2010 semble difficile à relever pour le France si l'on note la baisse de son intensité de R&D (dépenses de R&D en % du PIB) passant de 2,20 en 2001 à 2,14 en 2004 puis à 2,13 en 2005. La France doit prendre ce défi à bras-le-corps et accroître son effort de dépenses de R&D dans le secteur des entreprises.

## B. Culture et créativité : deux atouts majeurs de la marque France

La France peut compter sur ses infrastructures, son ouverture économique, son dynamisme démographique. Mais elle peut également prendre appui sur son capital immatériel, bien au-delà du tourisme et de son patrimoine artistique et architectural. Elle peut ainsi jouer sur plusieurs registres : son niveau de compétence scientifique et technologique est satisfaisant, plus hétérogène toutefois que, par exemple, dans les pays scandinaves ; et l'image du pays, son terreau culturel et sa tradition de créativité représentent une force déterminante.

Il apparaît clairement, en effet, que la combinaison d'un savoir-faire technique, du design et d'un marketing qualitatif approprié constitue un atout important de compétitivité hors prix. L'industrie du luxe en est un exemple édifiant. Notre groupe pense que la promotion de la « marque France<sup>1</sup> » s'insère parfaitement dans ce cadre. Cela vaut tant pour l'industrie que pour les services. Encore faut-il mobiliser les énergies dans ce sens, et transmettre au plus grand nombre l'idée qu'il n'y a pas de détail et que chacun des acteurs et salariés concernés contribue non seulement à la réputation de son entreprise mais aussi à celle de son pays – plus la qualité de service sera élevée et homogène, plus l'image du pays en sera confortée. Et également ne pas renvoyer au niveau international, par des prises de position répétées, l'image d'un pays frileux, replié sur lui-même mais arrogant.

Sur la scène mondiale, les « marques françaises n'ont pas à rougir de leur rang ». Selon le classement publié par BrandFinance, l'Hexagone arrive à la troisième position mondiale en nombre de marques (dans de nombreux secteurs) ayant le plus de valeur (L'Oréal, Louis Vuitton, Chanel).

### **Les dix marques françaises les plus valorisées**

Rang mondial	Marque	Maison mère	Valeur de la marque en Md\$	Valeur de la marque/valeur de l'entreprise en %
14 <sup>e</sup>	L'Oréal	L'Oréal	20,05	39 %
22 <sup>e</sup>	Louis Vuitton	LVMH Moët	22,97	40 %
40 <sup>e</sup>	AXA	AXA	14,39	23 %
49 <sup>e</sup>	BNP Paribas	BNP Paribas	12,28	11 %
52 <sup>e</sup>	Gucci	PPR	11,66	48 %
59 <sup>e</sup>	Chanel	Chanel	10,74	66 %
60 <sup>e</sup>	Orange	France Télécom	10,72	9 %
63 <sup>e</sup>	Carrefour	Carrefour	10,51	25 %
73 <sup>e</sup>	Auchan	Auchan	9,49	12 %
96 <sup>e</sup>	Société Générale	Société Générale	7,86	9 %

Source : *BrandFinance 250* (27/03/07)

Pour valoriser la « marque France », il faut s'appuyer simultanément sur sa capacité technologique et la réputation de son art de vivre. Plusieurs points sont essentiels. Tout d'abord, il faut mettre fin à l'idée que la mise en avant de secteurs de haute technologie doit permettre de « compenser » pour le bien du

1. Maurice Lévy et Jean-Pierre Jouyet, *L'Économie de l'immatériel « La croissance de demain »*, mars 2007.

pays l'image répandue dans le monde que la France est le pays de la mode, du luxe, du romantisme. Il n'est nul besoin de démontrer au monde que la France est capable de s'attacher à des sujets et projets arides, et n'est pas prisonnière de cette futilité qui colle à son image. À l'heure de l'immatériel, cette dichotomie n'a plus aucun sens, et de plus les deux aspects se mêlent dans un nombre croissant de domaines. Par ailleurs, il n'est pas vain d'estimer que la légèreté est le sel de la démocratie. Également, à quoi bon s'attacher vainement à casser ce qui est profondément ancré dans l'imaginaire mondial ? Enfin, l'importance primordiale de la recherche et de la recherche/développement n'empêche pas que la modernité est désormais tout autant du côté de la créativité et de l'esthétique, que de celui de la fonctionnalité et de la sophistication technologique. C'est pourquoi la marque France peut capitaliser sur le patrimoine immatériel du pays et avoir un rôle transversal, à la condition d'en faire un atout contemporain et pas un refuge nostalgique<sup>1</sup>. C'est pourquoi, également, la propriété intellectuelle, seule à pouvoir protéger l'énergie créative, revêt une importance si déterminante.

## C. Des repères économiques à moderniser : faut-il continuer de s'intéresser au commerce extérieur à l'heure de l'immatériel ?

### Le déficit commercial : est-ce un mal ?

La nouvelle mondialisation donne lieu à un paradoxe économique : pourquoi un commerce extérieur déficitaire devrait-il être considéré comme un mal, alors qu'une entreprise est enclive, pour préserver sa compétitivité, à diversifier et/ou externaliser son outil de production et d'approvisionnement, en s'appuyant sur des capacités de production adaptées émanant notamment des pays en développement ; l'entreprise pouvant ainsi diminuer ses prix, ce dont bénéficieront les consommateurs ?

Autrement dit, pourquoi faire quand on peut faire faire et se concentrer sur les activités stratégiques, de haute technologie, *marketing et design* ? Il est vrai que tout dépend du modèle d'affaires des entreprises et de l'orientation des économies nationales. En Allemagne, la généralisation de la délocalisation de la part des entreprises moyennes n'empêche pas un très important excédent<sup>2</sup> commercial. C'est bien toute la problématique de l'économie de bazar, et se pose la question de la signification de cet excédent. Et la spécialisation dans des activités se situant à la « frontière technologique » et dans l'immatériel aux États-Unis s'accompagne à l'inverse d'un déficit considérable. En ligne de mire, se pose une question simple mais aux ramifications désormais complexes : comment interpréter un déficit ou un excédent commercial ? En tout cas, un déficit

1. Pierre Bergé et Pascal Morand, « Le patrimoine immatériel, cet atout que la France n'a pas encore exploité », *Le Figaro*, juillet 2006.

2. Patrick Arthus et Lionel Fontagné ont souligné à cet égard l'impact favorable du recours des entreprises allemandes à l'*outsourcing*, même si le contenu en emplois générés est relativement faible (*in Évolution récente du commerce extérieur français*, CAE, 2006)

commercial peut en quelque sorte refléter une perte de compétitivité comme refléter une économie davantage tournée vers l'immatériel.

L'intuition sous-jacente aux effets d'une «stratégie immatérielle» est qu'elle permet de dégager un surplus de productivité qui bénéficie à l'économie du pays dont elle est originaire. Cela renvoie au propos que Paul Krugman a tenu à maintes reprises, expliquant que le vrai sujet est l'évolution de la productivité du travail et non pas la «compétitivité nationale», et que le terme compétitivité, dans une optique macroéconomique, était en quelque sorte l'appellation poétique de la productivité. Remarquons à cet égard l'hétérogénéité des situations des balances commerciales et des paiements courants, et l'absence de corrélation avec le niveau de la productivité et avec la croissance, en tout cas pour les pays développés.

Si l'on en revient à l'économie américaine, son déficit du commerce extérieur, ainsi que son déficit de la balance des paiements courants sont régulièrement contemplés avec effroi par nombre d'observateurs. Pour autant, la productivité s'est accrue ces dernières années. L'économie américaine s'est fixé comme cap la frontière technologique et l'équilibre s'est fait parce que les investisseurs internationaux ont considéré qu'il s'agissait d'une assertion crédible, et qu'il en résultait des opportunités d'investissement dignes d'intérêt.

### Relativiser le poids de la balance commerciale

Qui plus est, l'exportation demeure-t-elle la voie incontournable du processus d'internationalisation des entreprises ? L'évolution vers leur multi-domesticité, le fait que les entreprises puissent difficilement se contenter d'implanter des comptoirs de vente, ne serait-ce que du point de vue de la perception des pays en développement et de leurs consommateurs, va également dans le sens d'une relativisation de la balance commerciale, désormais, comme indicateur de développement.

Il reste qu'un déficit commercial structurel peut poser un problème d'ordre monétaire. Rappelons ici que 62% de la dette publique américaine étaient détenus en 2005 par des non-résidents (contre 39% en 2000), et que sur ces 62 %, 50% étaient représentés par le Japon et 25% par la Chine (dont la part était négligeable en 2000 et croît très rapidement). En d'autres termes, la capacité à acheter massivement à l'étranger sans hypothéquer sa croissance n'empêche pas que les sommes utilisées à cette fin puissent être converties de manière à poser à terme un risque monétaire, voire politique, ce qui invite à réfléchir sur la viabilité monétaire d'un «modèle immatériel». Les États-Unis bénéficient toutefois d'un garde-fou important, dans le sens où la vente des actifs par les institutions engendrerait une baisse du dollar qui irait à l'encontre des intérêts desdits opérateurs.

Cela dit, ce type de question est loin de se poser pour la France aujourd'hui, d'une part parce que le problème évoqué concerne la balance commerciale et non celle des paiements courants, d'autre part parce que le problème du déficit ne se pose qu'à l'échelle européenne, enfin parce que la situation du commerce extérieur européen est très différente de celle du commerce extérieur américain. Il est toutefois probable que l'apparition d'un déficit structurel de la balance des paiements européens ne produirait pas le même type de régulation que

dans le cas américain, car l'intérêt des investisseurs internationaux serait minoré par le retard relatif de l'Europe en matière d'économie de la connaissance.

Pour conclure, les systèmes de comptabilité actuels ne prennent pas suffisamment en compte la part immatérielle de l'économie et devraient à ce titre être adaptés, si l'on veut continuer à s'en inspirer à des fins de politique économique.

## D. Un cadre régional sous-utilisé et pas toujours employé

### L'Europe, aux pouvoirs étendus mais parfois abstraits

Le rôle de l'Europe dans la mondialisation est essentiel pour promouvoir la construction d'un monde plus stable fondé sur l'adhésion à des règles négociées plutôt que sur des rapports de force. Les Européens «*redoutent la mondialisation mais en rendent l'Europe responsable, [...] L'Europe est au contraire la réponse au défi de la mondialisation*»<sup>1</sup>, comme le rappelle la chancelière allemande M<sup>me</sup> Angela Merkel.

Alors que nous venons de fêter les 50 ans du traité de Rome, il convient de rappeler que l'Europe est la première réponse au défi de la mondialisation. L'Europe est un poids lourd de l'économie mondiale et le premier marché du monde avec ses 492 millions d'habitants et ses 27 États membres (dont quatre des sept plus grandes puissances mondiales). Responsable de 20 % du commerce international, l'UE est le premier exportateur et le second importateur de marchandises et génère des flux d'investissements direct étrangers (IDE) entrants et sortants considérables (plus de 220 milliards d'euros). Ce poids économique est mis au service de la défense de valeurs fortes au niveau mondial : droits de l'homme, développement durable, et malgré sa faible capacité militaire, l'Europe est reconnue et respectée comme un acteur majeur au niveau mondial.

Le niveau européen est aussi le seul niveau pertinent pour traiter efficacement de questions qui sont aujourd'hui *fondamentales* pour les populations européennes et pour maîtriser la mondialisation : le réchauffement climatique, la sécurité énergétique, le développement des hautes technologies (espace, armement, aéronautique), le contrôle de l'immigration, etc.

La construction européenne a développé des solutions originales qui restent pertinentes pour répondre aux défis modernes de la gouvernance de la mondialisation. Les solutions qui se sont dégagées au niveau régional, fondées sur des transferts de souveraineté clairement circonscrits et sur l'intérêt communautaire, qui représente le point de convergence des intérêts des citoyens et des États membres, pourraient être utilisées dans le système multilatéral global. Les pays émergents qui font face à de grands défis en matière de cohésion régionale (cf. Chine) et sociétale seront certainement intéressés par l'expérience du *policy*

1. *Le Figaro*, interview de M<sup>me</sup> Angela Merkel du 17 mars 2007.

*mix* européen qui repose sur trois piliers – un marché concurrentiel, des transferts de richesse entre pays-régi ons riches et pauvres et l’harmonisation de règles.

Malheureusement, l’Europe ne pourra promouvoir ses valeurs et ses expériences avec la vigueur souhaitable tant qu’elle sera attaquée de l’intérieur. Actuellement les modalités du pouvoir européen sont souvent trop abstraites pour les citoyens qui ne perçoivent pas suffisamment le rôle de l’Europe pour les protéger de la mondialisation.

## **La PAC dans la construction européenne**

La Politique agricole commune est définie dans le traité de Rome lui-même (articles 32 à 38, et qui étaient repris dans la troisième partie du projet de traité constitutionnel) avec cinq objectifs : accroître la productivité en développant le progrès technique, assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, stabiliser les marchés, garantir la sécurité des approvisionnements et assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

Élément essentiel du compromis franco-allemand qui a permis la création du Marché commun, la PAC est mise en place à partir de 1962. Jusqu’à la montée en puissance de la politique régionale de l’Union européenne au début des années 1970, c’était la seule politique européenne véritablement commune, ce qui explique son poids dans le budget européen. C’est encore aujourd’hui 45 % du budget européen, soit 50 milliards d’euros (2005). Comme le lui reprochent avec véhémence certains de ses partenaires, la France est particulièrement bénéficiaire de la PAC, puisqu’elle en absorbe plus du quart des ressources, soit environ 10 milliards d’euros, ce qui n’empêche pas notre pays d’être un des contributeurs nets importants du budget européen.

### **Malgré les réformes, une situation bloquée**

Les objectifs de la PAC ont été rapidement remplis, à commencer par celui, crucial, de l’autosuffisance alimentaire : elle est atteinte dès les années 1970. Depuis lors, la PAC n’a cessé d’être réformée, soit afin de diminuer son coût budgétaire et limiter les surplus de production, soit pour mettre l’Union européenne en conformité avec les engagements pris dans les négociations commerciales internationales. La dernière en date, et sans doute la plus profonde, remonte à 2003 : elle vise à découpler les subventions aux agriculteurs de leurs activités productives, privilégiant ainsi un soutien aux revenus plutôt qu’aux prix agricoles. A été, par ailleurs, instauré un «deuxième pilier» (développement rural), qui doit aider à «financer» une sortie progressive du système actuel. Sont désormais privilégiées les subventions à l’hectare, et les dépenses de modernisation agricole comme l’installation des jeunes exploitants, l’agriculture biologique ou la défense de l’environnement. Les subventions des prix à l’exportation ont très rapidement diminué, et l’Union européenne a proposé, dans le cadre de la négociation de l’agenda de Doha pour le développement, de les supprimer définitivement en 2013.

Si les différentes réformes du financement de la PAC (1992, 2003) l'ont rendue compatible avec les règles de l'OMC, elle continue cependant d'alimenter l'hostilité d'une large majorité de pays en voie de développement, en particulier du Brésil et des pays latino-américains, mais aussi des pays développés agricoles comme les États-Unis, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Même les pays qui bénéficient d'accords préférentiels (pays ACP et pays les moins développés) souhaitent de nouvelles réformes. La question agricole est au cœur des difficultés que traverse aujourd'hui l'agenda de Doha. Il est demandé à l'Union européenne une baisse beaucoup plus forte que celle qu'elle a proposée de la protection dont bénéficient certains produits agricoles, en particulier les produits dits « sensibles », pour lesquels l'avantage de compétitivité des pays des pays en développement est le plus grand.

## L'Euromed

Le partenariat euroméditerranéen, également appelé « processus de Barcelone », a été lancé les 27 et 28 novembre 1995 à Barcelone. Il regroupe aujourd'hui les 27 États membres de l'Union européenne et dix partenaires méditerranéens (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie et Turquie, la Libye ayant le statut d'observateur). Il a trois objectifs : l'établissement d'une zone de paix, la mise en place progressive d'une zone de libre-échange, le rapprochement entre les peuples par le développement des échanges entre les sociétés civiles. Ce partenariat est maintenant intégré dans la politique de voisinage de l'Union européenne. Il comprend un volet financier avec deux instruments principaux, le programme Meda (5,458 milliards d'euros entre 1995 et 2003) et les activités de prêt et d'investissement de la Banque européenne d'investissement (14 milliards d'euros depuis 1974 dont 3,7 en 2002-2003). Le processus est complété par des accords d'association entre l'Union européenne et chacun des pays méditerranéens qui sont maintenant tous entrés en vigueur à l'exception de celui avec la Syrie.

Compte tenu du contexte politique, les succès sont minces. Le commerce entre les pays du Sud a certes substantiellement augmenté ainsi que celui entre les deux rives de la Méditerranée et un accord de libre-échange est entré en vigueur entre l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie (accord d'Agadir). Mais nous sommes encore loin du compte.

## Quels sont les enjeux ?

- La stabilité politique d'une région aux portes de l'Europe.
- La croissance économique des pays de la zone qui est la seule réponse durable aux défis de l'immigration.
- La compétitivité de l'industrie et des services européens qui peuvent trouver dans cette zone voisine et liée culturellement à l'Europe et en particulier à la France le surcroît de compétitivité qui leur permettra de mieux faire face à la concurrence mondiale.

## **Une approche comparée : l'Alena**

L'Alena – Accord de libre-échange nord-américain – est un traité commercial entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, réunissant dans une même zone de libre-échange (la plus grande du monde) plus de 400 millions de personnes, et près de 30% du stock mondial d'investissements. En rattachant le Mexique à l'accord bilatéral États-Unis-Canada (1988), l'Alena fut le premier Accord de libre-échange à inclure un pays en développement.

Ce traité international répond à plusieurs objectifs incluant la facilitation des échanges, la protection de la propriété intellectuelle et la libéralisation de la plupart des secteurs d'activité (commerce des services, marchés publics, investissements...). Il a ainsi largement contribué à l'enrichissement et au développement de la zone : le commerce total entre les trois partenaires de l'Alena s'est accru de 128% et dépasse maintenant 670 milliards de dollars par an.

Si l'Alena est un puissant facteur d'intégration économique, il n'est pas qu'un simple accord commercial puisqu'il s'est enrichi, dès 1994, d'accords parallèles couvrant d'autres secteurs de coopération aussi essentiels que l'environnement et la législation du travail pour laquelle le Mexique et les États-Unis ont notamment décidé de conjuguer leurs efforts pour protéger, améliorer et faire respecter les droits fondamentaux des travailleurs.

Ces accords parallèles font l'objet d'un suivi très attentif de la part des trois États qui multiplient les procédures d'administration conjointe et de règlement des litiges, au sein de commissions paritaires dotées de pouvoirs d'alerte et de sanction efficaces.

En dépit des difficultés rencontrées par la zone (concurrence de la Chine notamment), l'Alena montre qu'il est possible de rassembler des pays à la fois très proches et très différents, sur des questions communes majeures. À cet égard, l'Alena propose des pistes d'exploration à la relance du processus euroméditerranéen avec lequel elle présente un certain nombre de similitudes (immigration, frontières...).

*«En économie, non plus qu'en politique ou en stratégie, il n'existe, à mon sens, de vérité absolue. Mais il y a les circonstances.»*

Général de Gaulle, *Mémoires de guerre*

---

## Section 3 – Les défis posés par la mondialisation n'ont pas été traités à la racine

### A. Grands enjeux

#### Casser le plafond de verre culturel

La France est dans **un état d'esprit qui la limite dans ses performances économiques** et sociales et ralentit son développement. Le rapport culturel des Français à l'échange souffre d'une dramatisation irrationnelle et d'une idéologisation excessive, qui a considérablement gêné la France dans son développement lors des trente dernières années. En remettant en cause le régime capitaliste en bloc et de manière frontale, **la France s'interdit aussi de peser et d'agir efficacement sur le système pour en limiter les excès** et les effets négatifs.

Fondamentalement, c'est la vision que la France projette d'elle-même et du monde qui est en cause et qui doit être revisitée. La **France a besoin d'un déclic** pour se rendre compte qu'elle peut tout à fait défendre ses valeurs et son modèle social dans une économie ouverte et que son influence sur le monde en sortira même renforcée. La première urgence est d'améliorer quantitativement et qualitativement l'information diffusée à la population sur la mondialisation.

#### Mieux tirer parti de la croissance mondiale

La concurrence accrue des pays émergents d'une part et des pays industrialisés qui investissent massivement dans la technologie (États-Unis, Japon) d'autre part, impose à l'économie française de **se différencier en ciblant le haut de gamme**, l'immatériel l'innovation et le *design*. Pour cela, la France doit rapidement progresser vers une société de la connaissance, et mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires à son financement et à la flexibilisation de la société.

**Les entreprises ont également besoin d'accéder aux marchés en forte croissance** des pays émergents et des autres pays développés. Pour répondre à cet enjeu, la France gagnera à poursuivre quatre objectifs :

- **L'ouverture des marchés étrangers** aux biens, services et investissements français, afin que nos entreprises aient accès aux marchés en forte croissance ;

- **l'ouverture du marché européen** aux biens, services et investissements étrangers qui contribuent à améliorer la compétitivité de nos entreprises (et aussi le pouvoir d'achat des consommateurs) ;
- **le développement et le respect de règles** qui assurent des échanges loyaux comme la lutte contre le dumping, la politique monétaire, le respect des règles de concurrence et la protection de la propriété intellectuelle, ce dernier point étant une des priorités soulignées par notre rapport du fait de l'émergence de l'économie de l'immatériel ;
- **le renforcement de la coopération entre entreprises** pour « naviguer en escadre » sur les marchés étrangers. C'est un changement de culture qui est requis, mais il est indispensable si nous voulons remédier aux faiblesses qui ont été signalées dans la première partie du rapport.

### Renforcer la cohésion sociale pour avancer ensemble dans la mondialisation

Les citoyens ne s'approprieront pas la mondialisation tant qu'ils n'auront pas l'intime conviction qu'ils tirent eux-mêmes bénéfice de la croissance qu'elle génère et que la mondialisation ne remet pas en cause un haut niveau de protection sociale.

La première exigence est de tout faire pour **qu'il n'y ait pas de perdants lors des mutations structurelles**. La solution réside dans la prévention et dans la protection des parcours professionnels des salariés en leur donnant la capacité de rebondir plutôt qu'en protégeant des emplois non compétitifs. Les mécanismes de protection sociale et de redistribution doivent également être repensés afin de garantir un haut niveau de protection et un faible niveau d'exclusion dans le contexte d'une économie ouverte.

La nouvelle donne procure également de **nouveaux leviers** pour renforcer la cohésion sociale. La **responsabilisation des acteurs de l'économie** de marché en est un. Tous, citoyens, État, entreprises, nous devons prendre conscience du pouvoir de marché que nous pouvons exercer, par exemple pour favoriser les entreprises socialement responsables. Il importe donc de favoriser cette prise de conscience auprès des acteurs économiques et d'assurer que l'exercice de cette responsabilité n'est pas limité par un déficit d'information ou de transparence.

La **place de la finance dans la mondialisation** fait débat. Les conséquences d'une prédominance de l'exigence de profits à court terme peuvent être désastreuses pour une entreprise, et donc pour l'emploi. La réflexion sur ce point n'a pas dépassé le stade de la dénonciation. Il faut développer un vrai débat à la fois technique et politique pour trouver des méthodes efficaces de régulation de la « financiarisation » de l'économie.

Au-delà, des **réformes structurelles sont indispensables**, d'abord pour redonner à la France des marges de manœuvre budgétaires nécessaires pour financer cette adaptation à la mondialisation et ensuite pour faire face au vieillissement de la population, qui est un des défis majeurs des prochaines décennies.

## Peser pour mettre le développement durable au cœur de la mondialisation

La mondialisation ne sera durable que si elle est régulée, ce qui implique un certain nombre de conséquences politiques :

- **l'influence de la France doit être renforcée** notamment via l'Europe. La voix de l'Europe, qui est la première à défendre le développement durable dans le monde, doit être entendue. Elle ne l'est pas suffisamment aujourd'hui et il faut donc remédier à ce déficit par une relance forte de la construction européenne;
- le processus de mondialisation paraît souvent faire l'impasse sur la question centrale des conséquences environnementales et sociales d'une croissance rapide de l'économie mondiale. La rareté des biens, **le réchauffement climatique et la réduction des inégalités source d'instabilité politique doivent être intégrés dans les règles mondiales**;
- enfin, **le monde a besoin que les pays émergents améliorent leur système de gouvernance**; d'abord parce qu'en n'accompagnant pas leur croissance d'une amélioration des normes sociales et environnementales basses ils risquent de provoquer la fermeture des marchés des pays développés, mis en danger par cette concurrence déloyale. Or ces marchés constituent encore pour longtemps leur principal débouché; ensuite, parce que c'est leur intérêt bien compris : la stabilité sociale ne résistera pas à une croissance excessivement inégalitaire; enfin, parce que la raréfaction des ressources mondiales pourrait conduire à des crises économiques majeures dont le monde entier serait victime.

## B. Scénarios

De nos réponses à ces enjeux dépendra l'avenir de la France : un pays prospère dont la richesse repose sur l'intelligence, un pays en perte de vitesse dans une Europe plus riche ou un pays qui s'appauvrit en se mettant à l'écart dans un réflexe protectionniste.

Les choix qui seront faits par la France pour faire face aux enjeux de la mondialisation et du vieillissement de la population engagent son avenir de manière décisive. Les quatre «scénarios fictions» présentés ci-dessous donnent un éclairage sur ces futurs possibles, et sur leurs conséquences économiques sociales et environnementales à l'horizon 2030. Ces scénarios s'inspirent notamment des travaux de Patrick Artus et du CEPII<sup>1</sup>, et sont repris de façon plus détaillée à la fin du rapport.

1) **Le scénario 1 est celui de l'isolement.** Non seulement la France ne parvient pas à se réformer, mais encore elle s'enferme dans le protectionnisme. La France décide de s'affranchir de certaines règles communautaires. La France s'entoure

1. Patrick Artus, «Les futurs possibles de la France et de l'Italie, la Suède, la Louisiane ou la Corée du Nord?», Flash économie, 29 novembre 2006 et CEPI-CIREM, «European industry's place in the International Division of Labour : situation and prospects», 2004.

de barrières commerciales, ce qui provoque, en retour, la fermeture des autres pays, européens et non européens, aux produits et services français.

2) **Le scénario 2 est celui d'une France qui joue la carte de la protection tout en restant ouverte.** Face à la mondialisation, la France se perçoit d'abord comme une victime dont la priorité doit être de se protéger contre la fuite des emplois en direction des pays à bas salaires et d'échapper à la concurrence, sans toutefois oser sortir du cadre européen et de l'OMC. Les réformes structurelles internes sont également bloquées par cette atmosphère politique qui donne la priorité à la protection et qui regarde avec nostalgie en direction des Trente Glorieuses.

3) **Le scénario 3 est celui de l'immobilisme.** La France est incapable de faire des choix clairs. La France, tout en restant une économie ouverte, ne met pas en œuvre les réformes structurelles nécessaires pour pouvoir investir massivement dans son capital intellectuel et technologique et ne se donne pas les moyens d'anticiper et d'accompagner les restructurations.

4) **Le scénario 4 est celui d'une France qui se modernise pour tirer parti de la nouvelle donne mondiale.** Pour le faire, la France accepte de faire les sacrifices nécessaires, parfois difficiles. Les réformes structurelles permettent à la France de renforcer sa compétitivité et son capital immatériel, et de moderniser son système de protection sociale.

## C. Conclusion

*«Il faut que les principes d'une politique soient faits de justice et de vérité»*

*Démosthène, Olynthiennes*

La France est à la croisée des chemins. Pendant longtemps, on a laissé penser aux Français que le monde « idéal » auquel ils rêvent (c'est-à-dire grossièrement les Trente Glorieuses) est un projet pour demain. Dans un souci de vérité, il convient de repenser les véritables termes du débat sur la mondialisation.

La nouvelle donne mondiale est un fait et la France doit se résoudre à considérer que sa marge de manœuvre est limitée à une alternative.

Soit la France fait le choix du déni et continue à regarder avec nostalgie vers un passé qui ne reviendra pas, et alors elle devra accepter de subir la mondialisation pendant qu'autour d'elle le monde change et avance.

Soit la France décide de peser sur la mondialisation en adoptant une vision claire du monde, de sa place dans le monde, de ses objectifs stratégiques et en se donnant les moyens de participer à sa mesure à la «régulation» de la mondialisation en luttant contre ses excès.

Seul le second choix est digne de la France et de ses valeurs. C'est aussi une condition nécessaire car la France se doit d'être prospère si elle entend participer pleinement à la construction du monde à venir.

Ce choix n'est pas pour autant celui d'un long fleuve tranquille, et s'apparente plutôt à un long périple au grand large. En effet, les adaptations qui sont exigées pourront avoir des effets douloureux, notamment sur certaines caté-

gories de la population, qui subiront les conséquences d'ajustements importants (secteurs industriels en perte de vitesse, employés peu qualifiés, régions rurales). La qualité de l'encadrement politique pour donner le cap et le maintenir sera décisive. Il lui faudra faire preuve de courage, de détermination et d'habileté pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires pour lutter contre l'exclusion et assurer que tous les Français arriveront à bon port.

Avant tout, un **changement de posture** est nécessaire et des actions doivent être prises rapidement. Ces actions sont présentées et détaillées dans la partie suivante de ce rapport.



*«Nous n'avons que le choix entre les changements dans lesquels nous serons entraînés et ceux que nous aurons su vouloir et accomplir.»*

Jean Monnet

---

**Partie II**

---

**La capacité de la France à tirer pleinement profit de la mondialisation et de la rendre plus humaine dépendra de notre volonté politique de mettre en œuvre une stratégie claire**



# Introduction

## **La France, dans l'Europe, a les moyens de réagir rapidement et de maîtriser de nouveau son destin en mettant en œuvre les mesures nécessaires**

La France ne pourra répondre sérieusement à ces enjeux tant qu'un consensus national sur la stratégie à adopter face à la mondialisation ne se dégagera pas. La comparaison avec nos voisins européens est flagrante : le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Danemark ou la Finlande ont réussi à tracer un chemin qui épouse leurs atouts et contourne leurs faiblesses. On trouvera en annexe des études de cas des pays mentionnés ci-dessus.

Ce consensus primordial ne signifie pas que la mondialisation ne pose plus de problème, mais que les questions qu'elle suscite (adaptation, répartition des coûts et des bénéfices) trouveront une réponse plus rapide et plus efficace dès lors qu'il existe un consensus tacite entre tous les acteurs concernés.

## **Les dix clés pour s'approprier la mondialisation**

L'observation de nombreux pays étrangers, tous différents par leur culture et leur stratégie, nous a conduits à identifier les principes fondamentaux qui transcendent les particularismes de chacun. Ces principes doivent constituer l'assise de ce pacte de la mondialisation vers lequel nous devons tendre :

- **Un leadership et une volonté politique forte**
- **Des objectifs et des enjeux clarifiés**
- **Une culture publique du résultat et de l'évaluation**
- **Des valeurs communes protégées**
- **Une société souple et agile**
- **Un dialogue et une cohésion sociale renforcés**
- **Une ouverture au monde et des échanges loyaux**
- **Une information et une pédagogie qui responsabilisent**
- **L'investissement dans la société de la connaissance**
- **Une marque France fondée sur le design et la créativité**



*« La difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles,  
mais d'échapper aux idées anciennes. »*

John Maynard Keynes

---

## Chapitre 1

---

# Changer de cap

---

## Section 1 – Redonner à l'État son rôle de stratège

---

Pour se remettre « à niveau » dans la mondialisation, le rôle de l'État stratège est essentiel. Il doit animer une volonté politique forte et travailler, en concertation avec tous les acteurs de la mondialisation, à faire émerger un consensus national pour mettre la France en mouvement.

C'est pourquoi nous préconisons la création, à partir de l'expérience danoise, d'un Conseil de la mondialisation, capable de mobiliser les décideurs politiques, les institutions, les partenaires sociaux, les corps intermédiaires et les citoyens autour d'un projet commun. La valeur ajoutée de ce conseil résidera dans l'association d'une part du pouvoir politique et des partenaires sociaux, qui seront en mesure de trancher et de prendre des décisions, et d'autre part de l'expertise universitaire. Ce conseil devra être placé au plus haut niveau politique, sous l'autorité du Premier ministre ou du président de la République. Il pourra rassembler en son sein un certain nombre de structures existantes (CAS, CAE), de façon à ne pas multiplier inutilement les instances de concertation et pourra accueillir des experts d'origine étrangère.

## **Le conseil de la mondialisation : comment le Danemark anticipate-t-il la mondialisation ?**

Le Conseil de la mondialisation a été créé en avril 2005 pour proposer des pistes d'orientation pour l'avenir du Danemark dans la mondialisation. Conformément à la tradition danoise de dialogue et de coopération, ce conseil est composé de multiples représentants issus du monde de l'entreprise, des organisations patronales et syndicales, du monde de l'éducation et de la recherche, de la vie associative et de la société civile. Ce conseil rassemble également les principaux acteurs de la vie politique, sous l'égide directe du Premier ministre (président) et du ministre de l'Economie (vice-président), qui participent à toutes les réunions.

En 2005, ce conseil s'est réuni à 14 reprises. Entre août et février 2006, le Conseil a organisé neuf réunions thématiques portant sur l'éducation et la formation, la recherche, le pouvoir compétitif et l'innovation. Ces réunions ont par ailleurs bénéficié des contributions de 48 experts internationaux issus des plus grandes universités et organisations internationales.

La documentation issue de ces travaux, accessible à tous sur un site Internet ([www.globalisation.dk](http://www.globalisation.dk)), a permis d'élaborer et de définir une stratégie globale acceptée par tous. Y figurent plus de 350 initiatives spécifiques, dans des domaines très variés : créer un système d'évaluation des programmes d'enseignement supérieur selon des normes internationales, développer des cours sur le monde de l'entreprise dispensés dans les collèges, généraliser la possibilité des voyages d'étudiants, réforme des universités, attirer les étrangers hautement qualifiés par un nouveau système de cartes vertes...

---

### **Donner à la mondialisation un pilotage politique fort**

- *Créer un **Conseil de la mondialisation** sous l'autorité du président de la République ou du Premier ministre pour conduire le changement*
  - *Adopter une **stratégie nationale de la mondialisation** qui identifie les objectifs à atteindre ainsi que les enjeux et les partenaires essentiels*
-

---

## **Section 2 – Se donner les moyens du changement : forger le consensus**

*«La modernisation n'est pas un état de choses, mais un état d'esprit.»*

Jean Monnet

### **A. Mieux savoir**

Nous devons mieux comprendre et mieux expliquer les phénomènes en jeu, en particulier au niveau local. Il convient de développer les outils d'analyse et de collecte d'information statistique qui permettront de mesurer notamment l'impact des disparitions d'entreprises sur le tissu local et de mieux impliquer le citoyen.

La France devra, dans cette optique, mettre en œuvre un plan de suivi des mutations économiques au niveau local, sur le long terme, en associant l'Insee et les laboratoires de recherche en économie internationale. Cette récolte statistique aura pour mission de renforcer la connaissance objective de la mondialisation à l'échelon local, dont on sait aujourd'hui trop peu de choses. Cet outil mesurera l'impact de délocalisations ou de restructurations sur le tissu local, le réseau des petits commerces, le logement, les mouvements de population... Il sera dès lors possible d'obtenir une vue plus claire des réalités locales et de leurs transformations à long terme, au-delà des difficultés d'adaptation plus immédiates.

L'appropriation de la mondialisation exige également de disposer à l'échelon national de clés de compréhension de nos atouts, faiblesses et choix. Il faut donner des repères justes à l'ensemble de la société civile.

Par exemple, à l'heure de l'euro, la balance commerciale bénéficie d'une attention bien trop importante et souvent biaisée. C'est pourquoi nous proposons de communiquer de façon plus synthétique à partir d'un «tableau de bord de la performance de la France à l'international» dont nous proposons une esquisse dans les recommandations finales. Ce tableau de bord aura pour objectif de ne pas se limiter au simple solde commercial pour apprécier la performance de la France, mais d'élargir les critères d'évaluation en retenant par exemple l'impact des IDE ou le poids des filiales.

Enfin, nous devons intégrer les dernières évolutions de l'économie dans la comptabilité nationale et dans notre communication, en particulier la comptabilisation de l'immatériel dans la création de valeur ajoutée, à l'image de ce qu'ont récemment mis en œuvre les États-Unis.

---

## Mieux comprendre les changements liés à la mondialisation

- Créer un *Plan de suivi statistique de l'impact des mutations sur le tissu local et sur le long terme*, permettant par exemple de mesurer *l'impact des investissements directs étrangers (IDE) et des délocalisations* sur l'emploi
  - Créer un « *tableau de bord de la performance de la France à l'international* » qui offre une vision large et synthétique de la France dans la mondialisation
  - *Intégrer l'immatériel dans les indicateurs de croissance et de comptabilité publique et des entreprises*
- 

### B. Mieux faire savoir

S'il veut relayer ses propositions à l'ensemble de la population française, l'État doit faire montre de plus de pédagogie, et améliorer sérieusement sa communication politique sur la mondialisation. Dans un contexte d'incompréhension croissante de nos concitoyens vis-à-vis du libéralisme, qui résulte en partie d'une diabolisation politique qui sévit depuis trente ans, les pouvoirs publics et les hommes politiques n'ont pas suffisamment joué leur rôle de transparence et de diffusion de l'information. Il est tout à fait regrettable que la classe politique instrumentalise aussi souvent la mondialisation ou l'Union européenne, et s'en fasse un alibi commode à l'inaction politique.

Ce travail passe par une meilleure diffusion des savoirs économiques qui sont une clé de compréhension majeure de la mondialisation. Or, nous sommes aujourd'hui dans une situation tout à fait paradoxale : 68 % des Français disent s'intéresser à l'économie, quand à peine 6 % d'entre eux déclarent en comprendre très bien les mécanismes<sup>1</sup>. Le fossé est aujourd'hui trop grand entre les citoyens et l'économie.

L'organisation d'une « Journée de la mondialisation » doit être lancée afin de piloter ce projet de pédagogie et d'information. Cette journée aura pour vocation de mobiliser l'opinion publique et médiatique afin de favoriser l'action internationale. Des programmes d'étude et la mise en commun de leurs résultats permettraient d'obtenir un regard pluriel et actualisé sur la mondialisation.

Par ailleurs, l'État doit prendre un certain nombre de mesures plus spécifiques, ciblées sur les acteurs clés de la mondialisation, en vue d'une diffusion plus efficace de la culture économique. À l'aune des récents débats publics sur Airbus ou le patriotisme économique, l'opinion publique semble soutenir les entreprises en difficulté (c'est là une des dimensions affectives du « patriotisme économique »), mais se montre bien plus distante avec celles qui réussissent,

1. « Les Français et l'économie » : sondage TNS Sofres des 23 et 24 janvier 2007.

comme si le succès devait les condamner à la réprobation générale. De la même façon, les grandes entreprises qui gagnent la bataille de la mondialisation sont trop souvent impopulaires, alors que les PME, qui souffrent plus facilement de la mondialisation, recueillent tous les suffrages.

Il y a là une myopie, un effet de miroir déformant qui s'explique largement, encore une fois, par le manque de pédagogie et d'accès à la culture économique contemporaine.

Les propositions faites par le Codice<sup>1</sup> ouvrent des voies intéressantes qu'il convient de mettre en œuvre car elles rapprocheront les Français de la mondialisation. Sous une impulsion politique forte, leur diffusion dans les écoles ou les universités est absolument indispensable.

---

## Gagner la bataille de l'information et de la diffusion des savoirs

- Organiser une « **Journée de la mondialisation** » visant à rassembler tous les acteurs : État, collectivités territoriales, entreprises, citoyens, associations afin de les sensibiliser aux multiples enjeux de la mondialisation
  - Susciter un **débat national plus intense** à partir d'études et financer des think - tanks
  - **Diffuser la culture économique** : favoriser la mobilité public-privé afin de rapprocher les savoirs et les expériences, créer un portail Internet de référence sur la mondialisation, développer des partenariats Bercy - Éducation nationale sur la mondialisation
  - Effectuer des interventions sur la mondialisation dans les écoles, **inclure la mondialisation dans les programmes scolaires**
  - Vers les médias : **améliorer la formation** des journalistes sur la mondialisation.
- 

---

## Section 3 – Préparer et accompagner le changement

La maîtrise de la mondialisation ne peut plus se résoudre à analyser et à anticiper les mutations et les restructurations, elle doit également prendre en charge le coût lié à la destruction d'emplois qui est la contrepartie de la création

1. Conseil pour la diffusion de la culture économique (Codice), *Réconcilier les Français avec l'économie*, 2007.

de nouveaux emplois. En effet, certains secteurs ou certaines catégories de population sont moins bien armés que d'autres dans l'arène de la mondialisation, soit parce que les conditions changent (ouverture de marchés), soit parce qu'ils ne se sont pas préparés à assumer la concurrence mondiale. Les causes en sont multiples, qu'il s'agisse de difficultés structurelles (manque d'innovation et de R&D par exemple), de pressions concurrentielles qui s'intensifient, ou de problèmes d'adaptabilité des salariés, sans compter sur les différences de perception socio-logique évoquées auparavant. Il est notamment clair que les salariés les moins qualifiés, qui n'ont pas vocation à disparaître, sont néanmoins susceptibles d'être plus durement touchés et doivent faire l'objet d'une attention particulière.

## **A. Une anticipation nationale et européenne...**

Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer pour faciliter les transitions et accompagner ceux qui ont le plus de difficulté à s'adapter. Plusieurs pistes ont été explorées, en particulier celle des mécanismes de compensation liés au phénomène de la mondialisation. L'Union européenne a ainsi créé un Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, assez modestement doté (500 millions d'euros par an). Opérationnel depuis janvier 2007, ce fonds est une initiative importante qui ouvre la voie, mais dont la mise en œuvre est trop récente pour que l'on puisse en tirer des conclusions précises.

Au-delà de ce fonds, dont la fonction est de « gérer » des situations qui sont déjà problématiques, il convient de mettre en place un dispositif d'accompagnement, dont le rôle est d'anticiper, de préparer et de faciliter les mutations industrielles par des actions ciblées : animation de réseaux d'acteurs locaux (services déconcentrés de l'État, entreprises, collectivités), identification des réorientations sectorielles stratégiques, assistance aux entreprises, en particulier les PME dans leur stratégie de développement à l'international, mise en œuvre de formations complémentaires et facilitation de la mobilité professionnelle. En complément, il convient également d'accompagner, et pas seulement financièrement, les personnes dont les emplois ont été supprimés à travers des actions de soutien social, psychologique et professionnel visant à recréer des perspectives d'avenir individuelles, dans l'esprit des expérimentations actuelles. L'aptitude à rebondir dépend de la confiance retrouvée de la personne qui a été licenciée, autant que des opportunités professionnelles tangibles.

## **B. ... pour un accompagnement régional...**

Pour être pertinent et efficace, le dispositif d'accompagnement devrait être décentralisé et placé sous l'égide des régions, au plus près des réalités locales. Plutôt que de n'être qu'un simple fonds d'indemnisation « curatif » dont on voit mal comment il pourrait fonctionner efficacement (quels moyens ?) et équitablement (comment distinguer un emploi perdu du fait de la mondialisation d'un autre perdu du fait d'une restructuration ?), ces initiatives régionales joueraient essentiellement un rôle de « vaccin », c'est-à-dire un rôle d'alerte et de préparation au changement. Grâce à ces initiatives, les entreprises pourront développer de bons anticorps et être plus fortes sur l'échiquier de la mondialisation.

Ces dispositifs seraient regroupés au sein d'initiatives régionales d'accompagnement à la mondialisation qui privilégieraient :

- les actions en «amont», c'est-à-dire l'identification et l'anticipation des réformes à mener pour assurer la pérennité des entreprises (innovation, R&D);
- la sécurisation des parcours professionnels et la protection des salariés par des actions de formation tout au long de la vie. Les sommes investies en France en matière de formation professionnelle (0,38 % de PIB, source OCDE) sont en effet insuffisantes et sont bien inférieures à celles des pays qui présentent une mobilité professionnelle élevée (0,86 % pour le Danemark, source OCDE). Ces mesures pourraient être cofinancées au sein de partenariats de type public-privé;
- la dynamisation des stratégies des PME et de leur coopération, en favorisant la navigation «en escadre» en France et à l'étranger, ainsi que la formation et les échanges d'expériences entre dirigeants. Il serait également opportun de mobiliser l'expérience de salariés en fin de carrière, qui est parfois disponible (préretraite), et qui serait précieuse pour des PME qui cherchent à améliorer leur stratégie de développement (international, marchés publics);
- la mobilité des salariés et la sécurisation de leurs droits (retraite, assurance chômage) et de leurs acquis professionnels lors d'un changement d'emploi.

## **C. ... qui s'appuie sur des réseaux régionaux redynamisés**

L'action de l'État doit de façon générale s'appuyer plus solidement sur le réseau décentralisé des collectivités territoriales. Si la mondialisation interroge les États, elle renforce par contre les territoires locaux, qui deviennent l'échelon pertinent autour duquel s'articulent les décisions stratégiques (échelon national), leur mise en œuvre (niveau régional et départemental), et la prise en compte des particularismes locaux. L'Union européenne ne s'y est pas trompée, en orientant ses fonds structurels directement vers les régions.

À cet égard, il conviendrait de tirer pleinement parti des innovations découlant de l'Acte II de la décentralisation (2003), notamment la possibilité de réunir plusieurs collectivités territoriales autour de projets fédérateurs et supposant la mise en œuvre de compétences et de moyens multiples. Ces projets s'organisent sous l'égide d'une collectivité «chef de file» chargée de fixer les modalités de l'action commune. Cette solution permet ainsi de concilier les enjeux de proximité et de subsidiarité, tout en assurant une certaine visibilité au projet mené.

La valeur ajoutée de ce nouveau dispositif résidera notamment dans une association étroite de l'analyse et de l'action locale en amont qui associe tous les acteurs, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Enfin, ces initiatives régionales d'accompagnement à la mondialisation ne devraient en aucun cas occulter l'indispensable débat de fond sur la réforme du marché du travail, des politiques d'indemnisation du chômage, du retour à l'emploi, de la mobilité professionnelle qui sont aujourd'hui en panne, et qui doivent faire l'objet d'une refonte en profondeur, dans l'objectif de renforcer la mobilité sociale.

---

## Anticiper les changements plutôt que les subir

- *Anticiper les mutations structurelles au niveau national et européen*
  - *Mettre en œuvre une stratégie régionale forte afin de mieux tirer parti des nouvelles possibilités offertes par la décentralisation en matière d'expérimentation et d'action coordonnée (collectivités chefs de file)*
  - *Créer des initiatives régionales d'accompagnement à la mondialisation pour protéger les salariés et les aider à rebondir. Ces dispositifs seront :*
    - chargés de *mettre en œuvre des actions «en amont» sur les structures – faciliter les mutations – et sur les personnes – sécuriser les parcours professionnels, favoriser la mobilité, faciliter les reconversions et apporter un soutien psychologique*
    - assortis de *fonds d'accompagnement régionaux* dont la gestion sera décentralisée et confiée aux régions et de financements garantis par des *partenariats de type privé/public*
- 

---

## Section 4 – Tous à la manœuvre : mobiliser et responsabiliser tous les acteurs

*«Le Prométhée définitivement déchaîné, auquel la science confère des forces jamais encore connues et l'économie son impulsion effrénée, réclame une éthique qui, par des entraves librement consenties, empêche le pouvoir de l'homme de devenir une malédiction pour lui.»*

Hans Jonas, Le principe responsabilité

### A. Responsabiliser les citoyens

La mondialisation commence par l'individu. La forme de la mondialisation ne dépend pas uniquement des Etats ou des organisations internationales sur lesquels il est aisément de se dédouaner à peu de frais.

Nous devons développer des actions de formation pédagogique sur la mondialisation auprès des jeunes, des salariés, des consommateurs et des actionnaires afin de diffuser l'image la plus objective possible de la mondialisation et de faire comprendre que nous sommes tous les acteurs.

## **Informer le consommateur...**

Par leurs comportements d'information, d'achat ou d'investissement, et avec le concours d'institutions de la société civile (associations), les citoyens ont un pouvoir d'influence réel sur la forme que prendra le développement économique.

En matière de consommation, il revient aux individus de s'interroger sur leurs habitudes de vie (et de modifier). Les formidables avancées du recyclage des déchets (tri sélectif), la sensibilisation accrue au commerce équitable ou les changements de perception par rapport à l'énergie (développement du covoiturage, choix d'énergies propres...) montrent que, de plus en plus, le consommateur devient responsable de sa consommation.

La pédagogie du citoyen passe également par une politique d'information appropriée. Il convient à cet égard de mettre en place un système d'étiquettes claires et reconnaissables afin d'informer le consommateur du contenu social et environnemental des produits. Celui-ci doit être par exemple en mesure de choisir d'acheter des produits qui sont moins nocifs à l'environnement ou qui ont été produits conformément aux règles de l'OIT en matière de travail des enfants ou de droit syndical. Cet étiquetage pourrait être assorti de labels sociaux et environnementaux. Il convient de réfléchir à la façon dont nous pourrions impliquer tous les acteurs de la chaîne (producteurs, distributeurs, consommateurs), et de se demander sur quel type de produits et de services cela pourrait fonctionner efficacement. Le projet de label social belge, récemment mis en place, mériterait d'être étudié plus amplement, même si sa mise en œuvre pose dans la pratique un grand nombre de problèmes (surveillance). Il faut réfléchir à la façon dont l'État pourrait vérifier la conformité de ces dispositifs d'étiquetage, qui émanent pour la plupart d'ONG ou d'organismes privés, de façon parfois anarchique.

## **... en utilisant les dernières avancées technologiques...**

Les étiquettes intelligentes (RFID, *radio frequency identification*) offrent à cet égard des perspectives prometteuses, notamment pour tracer le déplacement des objets d'un endroit à un autre, depuis la chaîne de production jusqu'au consommateur final. Leur capacité de stockage accru permettra l'accès immédiat du consommateur à des informations relatives au contenu, aux modes de production, à l'origine et au respect de normes sociales ou environnementales.

## **... et susciter des vocations de philanthropes**

Enfin, et bien que cela puisse paraître quelque peu anecdotique, il serait intéressant de s'interroger sur la pénurie chronique de grands philanthropes, personnes privées ou fondations, au sein de notre pays. Tandis que les Bill Gates, les Warren Buffet ou les Richard Branson fleurissent dans de nombreux pays, en particulier aux États-Unis où les dons ont atteint la somme de 260 milliards de dollars en 2005, la France ne se contente que de 2,5 milliards d'euros de dons. Des mesures incitatives plus efficaces et une meilleure communication politique pourraient permettre à la France d'attirer ces bienfaiteurs dont l'engagement montre que la réussite dans la mondialisation ne se fait pas nécessairement *contre* mais aussi *avec* ceux qui en sont les acteurs.

---

## Promouvoir l'information des citoyens

- *Assurer une reconnaissance publique de labels sociaux et environnementaux en relation avec les acteurs de la société civile (ONG, associations)*
  - *Tirer pleinement parti des dernières avancées technologiques en matière d'étiquetage (RFID)*
  - *Lancer des campagnes d'information sur ces labels et leur contenu*
- 

## B. Responsabiliser les entreprises

L'État doit encourager les entreprises à faire œuvre de transparence et à «jouer le jeu» de la mondialisation responsable. Il serait ainsi souhaitable d'étudier les possibilités d'incitation fiscale pour encourager les comportements responsables, par exemple pour des fonds de pension qui investiraient dans des entreprises labellisées «développement durable» ou «commerce équitable». Globalement, il est important d'adapter les politiques et la communication publique aux stratégies d'entreprises afin de favoriser l'appropriation par celles-ci de leurs politiques de développement social et durable, et de les soutenir dans cette démarche.

Comme le rappelle le rapport Lévy-Jouyet, il est indispensable de reconstruire la «marque France» pour que nous soyons perçus à l'étranger comme une plate-forme de création et d'innovation. À cet égard, il nous faut moderniser les règles actuelles du «*made in*» afin d'offrir un outil de transparence aux producteurs et aux consommateurs, et de mieux valoriser la part immatérielle de nos produits.

Il serait ainsi souhaitable de mettre en place un système de marquage à trois étages :

- instauration d'un label «100% France» sur l'ensemble de la chaîne de production;
- affinement des règles actuelles du «*made in*», en veillant à bien préciser le pays dans lequel ont été effectuées les dernières transformations substantielles;
- création d'un label «*designed in*» pour valoriser la part immatérielle de nos produits, mais en l'associant à des règles de définition à expliciter.

En parallèle, il convient de réfléchir aux moyens de valoriser également le «*made by*» qui semble plus approprié à certains types de secteurs (luxe, high tech...), et qui peut se révéler très efficace dans la mesure où c'est alors l'entreprise qui engage directement sa marque et sa crédibilité auprès des consommateurs. Plus généralement, il faut prêter la plus grande attention aux interactions entre la réglementation d'une part, le marketing et la communication des marques, produits et services français, d'autre part, en privilégiant la clarté et la lisibilité par les consommateurs dans un monde où le fond et la forme sont désormais totalement imbriqués. Il importe également de ne pas mésesti-

mer le pouvoir de régulation des consommateurs eux-mêmes ainsi que celui des ONG, notamment via internet. Le marquage est indissociable des imaginaires de consommation, et le choix des entreprises en matière de communication est fonction de leur «positionnement immatériel». Il est également vrai que la possibilité de prendre appui sur la «marque France» doit être largement amplifiée pour bénéficier à l'économie dans son ensemble.

Responsabiliser les entreprises passe également par des incitations publiques et une meilleure communication pour favoriser les comportements citoyens chez les entreprises. Il convient par exemple de permettre aux citoyens de bien différencier les entreprises qui délocalisent pour se développer à l'international et donc croître, de celles qui font un «coup» sans se soucier des conséquences sociales et territoriales.

---

## **Encourager les entreprises responsables et mieux valoriser la «marque France»**

- *Adapter les politiques et la communication publiques aux stratégies des entreprises à l'international* afin notamment de récompenser les entreprises citoyennes, de promouvoir une gouvernance d'entreprise responsable ainsi que les actions de responsabilité sociale conduites par les entreprises
  - *Refondre l'actuel dispositif de marquage des produits afin de différencier les messages et les appellations* (100% France, made in France, designed in)
  - *Valoriser la part immatérielle de nos innovations ainsi que la visibilité de la «marque France»* à l'international.
  - *Adapter l'action publique et la communication aux stratégies des entreprises à l'international*
-



*«En politique, il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire. Quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire.»*

Clemenceau

---

## Chapitre 2

---

# Maintenir le cap

---

## Section 1 – Tenir la barre : être plus fort à l'intérieur pour être plus fort à l'extérieur

### A. Plus fort en France

Promouvoir vigoureusement l'économie de la connaissance et de l'immatériel

En matière de compétitivité, la France réussit à se maintenir dans une position intermédiaire notamment grâce à une bonne compétitivité horaire et à une forte attractivité des investissements, mais souffre d'un nombre d'heures effectivement travaillées faible. Dans le contexte d'une concurrence de plus en plus vive et du vieillissement de la population, la France doit mieux faire.

L'objectif à assigner à la France est de se retrouver dans les dix économies mondiales les plus compétitives où elle rejoindrait les pays nordiques, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas parmi les pays de l'Union européenne, et les États-Unis et le Japon parmi nos grands concurrents mondiaux.

Notre groupe s'est particulièrement penché sur la question de l'éducation, de la formation et de la recherche.

En ce qui concerne l'éducation supérieure, notre groupe ne peut que regretter que seulement 56 % de la classe d'âge concernée reçoive une formation supérieure alors que ce taux varie entre 80 et 90 % aux États-Unis, en Corée, en Finlande et en Suède. De même, la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation supérieure par rapport au PIB est notablement inférieure à celle des autres pays développés. À cela s'ajoute la question de la priorité budgétaire

accordée en France à l'enseignement secondaire, au détriment de l'enseignement supérieur, incompatible avec le projet de remplacer le pays à la «frontière technologique», sans oublier les questions de la gouvernance et de l'autonomie des universités ainsi que du financement mixte public-privé susceptible de favoriser de nouvelles synergies comparables aux pôles de compétitivité. L'enjeu de l'accompagnement des étudiants est également important. L'exemple scandinave est une nouvelle fois digne d'intérêt, dans le sens où la formulation de l'ambition universitaire, en liaison avec la réponse au défi de la mondialisation, n'y est jamais disjointe d'une étude approfondie des conditions de suivi des étudiants, de la formation et de l'adaptation des professeurs, de la formation continue des responsables et conseillers d'orientation, afin de s'assurer que l'ensemble de ceux qui encadrent les étudiants restent en phase avec le monde qui les entoure, et qui est en perpétuel mouvement.

Une correction de ces faiblesses, à tous les niveaux, s'impose d'urgence pour positionner la France parmi les économies capables de faire face avec succès à la mondialisation.

En ce qui concerne la recherche, notre groupe a noté que la France n'est pas parmi les pays en tête à l'échelon européen mais seulement dans la moyenne<sup>1</sup>. La politique à mener est double : d'une part, il faut rendre la recherche publique plus efficace et, d'autre part, il faut inciter les entreprises à investir beaucoup plus dans la recherche. L'exemple à suivre est celui de la Finlande qui compte 17 chercheurs pour 1 000 habitants au lieu de 11 en Suède et de 5 à 6 dans le reste de l'Europe.

Il nous faut également améliorer notre régime de bourses, car le système universitaire français ne fait actuellement aucune distinction entre les étudiants français et les étudiants étrangers. Du fait de l'éparpillement extrême des aides et des organismes, leur rassemblement en un volet «international», plus adapté aux attentes des étudiants étrangers (logement, mobilité...), permettrait de disposer d'un outil plus lisible et de favoriser les échanges. Aujourd'hui, avec 190 000 étudiants internationaux (soit 10% des effectifs), la France reste en dessous de ses possibilités.

L'économie de la connaissance et de l'immatériel prend également la forme de l'innovation, du design et de la créativité. Il faut intensifier les efforts dans ces domaines, d'une part pour favoriser le développement des «industries créatives», d'autre part pour décloisonner le monde du scientifique et du rationnel et celui du design et de la créativité. Cela concerne l'univers de la formation, mais aussi celui du soutien à la recherche-développement et à la création, par un aménagement du régime fiscal en harmonie avec les enjeux économiques contemporains.

1. Voir à ce sujet les différents travaux du Conseil économique et social sur le positionnement de la France par rapport à la stratégie de Lisbonne.

---

## **Sortir du «ventre mou» de l'économie de la connaissance et de l'immatériel**

- *Investir massivement dans l'enseignement supérieur et viser l'excellence et l'adaptabilité*
  - *Intensifier la politique en faveur du design et de la créativité*
  - *Attirer les cerveaux : renforcer considérablement le nombre de bourses à destination d'étudiants étrangers*
- 

### Soutenir les gagnants de la mondialisation

À trop se focaliser sur les difficultés rencontrées, nous en oublions peut-être que la France a su encourager et développer de véritables champions de la mondialisation qui s'imposent dans la plupart des secteurs d'activité. Des entreprises comme Carrefour (distribution), Veolia (services environnementaux), Bouygues, Vinci et Lafarge (construction), AXA ou BNP Paribas (services financiers), Air Liquide (industrie chimique), Saint-Gobain (industrie verrière et des matériaux), Danone (industrie agroalimentaire), Schneider Electric (industrie électromécanique)…, sont de véritables leaders qui contribuent à diffuser le savoir-faire français. La France place ainsi sept champions dans les 40 leaders mondiaux toutes catégories confondues. Par ailleurs, l'État a également joué un rôle important en permettant l'émergence de grands groupes publics qui sont désormais capables de s'imposer hors de France.

Il faut continuer à soutenir ces champions dans une concurrence accrue, en renforçant une lecture adéquate de leur rôle de locomotive économique et d'«amplificateurs» de compétitivité.

Le système des pôles de compétitivité, mis en place en 2005, est également positif, car il vise à regrouper dans des *clusters* différents partenaires, publics et privés, autour de projets communs susceptibles de stimuler l'innovation et la compétitivité de nos entreprises. À cet égard, s'il faut saluer et soutenir l'effort effectué, il convient aujourd'hui de favoriser le regroupement des pôles, afin d'optimiser ce dispositif qui doit rester un outil d'excellence et de visibilité internationale de notre économie. Le succès de Lyon Biopôle (Rhône-Alpes), qui conforte au niveau mondial le leadership de la France dans la lutte contre les maladies infectieuses, doit servir de guide en la matière. D'un point de vue très concret mais essentiel, il importe également de pérenniser les moyens d'animation des pôles, pour préserver leur dynamique de développement.

L'avenir des pôles de compétitivité se jouera désormais à l'échelle mondiale. Il faut par conséquent renforcer la dimension internationale de ces pôles, au-delà de leur rôle actuel, les entreprises devant être en mesure de se servir des pôles de compétitivité comme d'outils de communication à l'échelle mondiale. Cette internationalisation peut prendre notamment appui sur les universités et écoles partenaires, elles-mêmes engagées dans le développement international. Il importe enfin de favoriser l'accès des pôles au plan-cadre recherche-développement européen, source de financements et de synergies.

---

## **Soutenir l'excellence de nos champions et mieux les associer aux PME et au monde de l'éducation**

- **Muscler les pôles de compétitivité** : favoriser le regroupement de pôles, dépasser la logique du zonage, rendre pérennes les moyens d'animation des pôles, rendre rapide et transparent le processus de décision et de paiement
  - **Renforcer le volet international des pôles de compétitivité**, identifier des partenaires à l'étranger afin de nouer des partenariats scientifiques, technologiques, éducatifs et industriels, promouvoir le marketing des pôles à l'international
  - **Favoriser l'accession des PME au financement** du plan-cadre recherche-développement européen, source de synergies entre les pôles
  - **Mobiliser les missions économiques pour qu'elles favorisent des partenariats technologiques et éducatifs avec des homologues étrangers**
  - **Promouvoir la mobilité des talents entre les mondes universitaire et économique**
- 

## **Construire des écosystèmes favorables aux PME**

Notre pays doit mettre en place une véritable stratégie de long terme en direction des PME, en répondant à leurs attentes spécifiques et en développant des mesures à même d'assurer leur place dans la mondialisation.

### **Améliorer l'écosystème des PME et favoriser leur mise en réseau**

Les pouvoirs publics doivent créer un écosystème qui soit favorable au développement des PME, en particulier à ces gazelles susceptibles de gains de croissance et d'emploi très appréciables. Les dispositifs mis en place dans la période récente (Cap Export, Pacte PME...) constituent des avancées indéniables et doivent s'accompagner de mesures toujours plus innovantes. En particulier, la nécessité de «naviguer en escadre» pour mieux conquérir les marchés est primordiale. Les PME doivent avoir un accès plus grand aux pôles de compétitivité de façon à favoriser un rapprochement avec les grandes entreprises et les universités.

La France doit par ailleurs mettre en place une véritable politique d'attraction des *business angels*<sup>1</sup>, et des entrepreneurs en retraite prêts à s'in-

1. Les *business angels*, ou investisseurs providentiels, sont des personnes (des anciens chefs d'entreprise la plupart du temps) qui décident d'investir une part de leur patrimoine – matériel et immatériel (expérience) – dans le capital d'une entreprise innovante. On compte en France près de 4 000 *business angels* qui investissent près de 20 millions d'euros dans nos entreprises, soit dix fois moins qu'au Royaume-Uni.

vestir dans de nouveaux projets auprès de jeunes entreprises. Les seniors en fin de carrière, qui sont nombreux à vouloir poursuivre certaines formes d'activités, pourraient être intéressés par cette idée d'animer des pôles de PME. Les régions pourraient alors financer ce «*brain-drain*» en sens inverse, permettant ainsi un transfert de moyens et d'expérience tout à fait appréciable vers nos entreprises innovantes.

Ces mesures permettraient également à nos entreprises d'acquérir plus rapidement la culture de la mondialisation, notamment en matière de mobilité ou d'apprentissage systématique de l'anglais et d'autres langues étrangères. Il faut ainsi promouvoir et développer le volontariat international en entreprise (VIE), qui reste une solution avantageuse à plus d'un titre. Avantageuse pour les entreprises, parce qu'elle leur permet, notamment aux plus petites d'entre elles, de «tester» un jeune pendant plusieurs mois, pour des coûts jugés raisonnables, compte tenu des aides mises en place (crédit d'impôt export, aides régionales ou départementales). Avantageuse également pour les jeunes, parce qu'ils peuvent bénéficier, dans un cadre sécurisé (salaire, logement), d'une véritable culture de l'exportation et d'une ouverture sur le monde. Les jeunes ne s'y sont pas trompés, eux qui constituent une demande de plus en plus importante auprès des réseaux publics chargés des VIE ; ces réseaux n'offrent à ce jour que 4 700 places à plus de 40 000 candidats. Les entreprises et les jeunes doivent se retrouver sur ce projet qui concilie une dynamique export pour les uns et une dynamique emploi pour les autres, puisque 70 % des VIE bénéficient d'un emploi stable à l'issue de leur volontariat. En dépit d'une croissance indéniable, de l'ordre de 30 % par an, les VIE restent largement sous-utilisés, et doivent faire l'objet d'une véritable stratégie marketing auprès des entreprises. Les VIE pourraient ainsi être systématisés dans un certain nombre de filières professionnelles, dans le cadre de partenariats avec les réseaux publics (Ubifrance).

Il semble par ailleurs nécessaire de mettre en place un système qui permette l'apport de fonds propres aux PME engagées dans des projets valables s'inscrivant dans une perspective de mondialisation. La France investit trop peu dans les sociétés qui prennent des risques : 0,31 % de son PIB contre 1,1 % pour les États-Unis ou le Royaume-Uni. La prise de risque n'est pas suffisamment récompensée. L'amélioration de cette situation suppose une affirmation d'une culture en faveur du monde de l'entreprise dans notre pays. Les entrepreneurs, comme les sportifs, ont besoin de supporters, l'importance de cet aspect culturel fait l'unanimité parmi toutes les études sur le sujet.

N'oublions pas ici les aspects généraux liés à l'écosystème des PME, qui importent également pour leur développement international : des procédures simplifiées, des financements facilités, pour une meilleure rentabilité, le soutien réel des banques, une meilleure trésorerie (question des délais de paiement), un accès aisément au crédit et à d'autres formes de financement, une flexibilité accrue du marché du travail, pour dynamiser et favoriser l'emploi au rythme des évolutions du monde économique. Et soulignons enfin l'importance de la facilitation de la succession-reprise d'entreprise.

## Les PME dans le monde : être plus opérationnel

Par ailleurs, une véritable «politique PME» ne doit plus passer exclusivement par le canal national, et l'Union européenne se doit de jouer un

rôle plus important pour soutenir la place des PME dans les négociations multilatérales, notamment à l'OMC. La question des marchés publics est en effet préoccupante, dans la mesure où nos PME françaises et européennes disposent d'un accès très limité aux marchés publics mondiaux, qui représentent pourtant un marché potentiel formidable de 1500 milliards d'euros par an, en particulier dans les secteurs très porteurs des services et de l'innovation.

À l'inverse, la plupart de nos partenaires commerciaux ont déjà mis en place des dispositions pro-PME (États-Unis, Japon, Canada) qui nous placent dans une situation mécaniquement défavorable (érosion des préférences). Parmi les actions à entreprendre, nous devons négocier avec la Commission européenne un *Small Business Act* à l'euroéenne qui garantisse notamment à nos PME un meilleur accès aux marchés publics (par exemple, l'inclusion de clauses préférentielles dans l'Accord marchés publics) et des solutions de financement innovantes.

Nous devons aider les PME à être plus réactives et agiles, par exemple en mettant à leur disposition des instruments financiers propres à favoriser les exportations. Il nous faut explorer la création d'un fonds «France-PME-Export» qui regrouperait, sous la forme d'un guichet unique, l'ensemble des dispositifs aujourd'hui disponibles pour aider les PME dans leur internationalisation, souvent très méconnus et dispersés. Ce fonds pourrait aussi élargir la base des financements disponibles sur la base notamment de titrisation de créances garanties par l'État et de nouveaux instruments financiers à mettre en place avec les banques. Il serait également opportun de disposer d'un *benchmark* des aides apportées par les autres pays pour appuyer la politique de développement international des entreprises.

En tout cas, il est nécessaire que ces fonds ne soient pas gâchés par le trop habituel saupoudrage de crédits qui, à trop vouloir contenter tout le monde, finit par ne plus satisfaire personne. Ces fonds doivent aider les PME de manière plus ciblée. Deux catégories de PME doivent particulièrement retenir notre attention :

- les «gazelles» qui disposent d'un important potentiel de croissance et d'emploi;
- les 200 PME juste derrière les grandes entreprises du CAC 40, qui ont des structures suffisamment solides pour conquérir plus aisément de nouveaux marchés à l'international.

Tout cela conditionne une croissance des PME visant à rapprocher la situation française de la situation allemande, où il a même été démontré sur la période récente que les entreprises moyennes ont été les plus performantes dans leur politique d'internationalisation. Soulignons enfin que le soutien aux entreprises qui veulent exporter ou s'internationaliser requiert un diagnostic en amont de toute démarche, pour évaluer le degré de maturité internationale de l'entreprise et les pistes prioritaires à examiner, ainsi qu'un suivi et un soutien ultérieurs. À cet égard, les chambres de commerce et d'industrie et les agences de développement, et parfois également les fédérations professionnelles jouent un rôle important de soutien. Il n'y a pas de chemin tracé d'avance, certaines jeunes entreprises pouvant ici initier un développement international rapide, par exemple lorsqu'elles disposent d'un capital immatériel (marque...) fort quoique récemment constitué. Mais l'usage de la méthode décrite ici est impératif, le projet doit être rigoureusement coordonné, et l'échelle régionale privilégiée.

## Développer un écosystème favorable aux PME

- Négocier avec la Commission européenne **un Small Business Act pour nos PME**, qui leur facilite l'accès aux marchés publics
- **Favoriser le rapprochement des PME entre elles**, avec des grandes entreprises, les pôles de compétitivité et **relancer le portage**
- **Diffuser une « culture de la mondialisation »** aux dirigeants et futurs dirigeants de PME : **promouvoir les stages en VIE**
- **Répondre aux besoins de financement des PME** : attirer les business angels par des incitations publiques, mettre en place un **fonds « France-PME-Export » destiné à améliorer le financement des PME qui exportent**

## Favoriser l'emploi dans les secteurs protégés

En complément des mesures visant à dynamiser l'industrie française pour la rendre plus compétitive, il convient également de réfléchir aux moyens de stimuler la création d'emplois dans le secteur des services. Les mutations du marché du travail sont profondes, et le mouvement de tertiarisation de l'activité doit aussi servir de moteur à la croissance : aujourd'hui, les services créent plus de 70 % des emplois, dans des secteurs aussi dynamiques que la santé, les transports ou le commerce.

La réglementation de nombreux secteurs et professions libérales freine actuellement ce développement et la mobilité professionnelle, comme le rappelle Anna Stellinger de l'Institut Montaigne<sup>1</sup>. Selon l'OCDE, la France se place juste derrière l'Italie et la Grèce avec un indice de réglementation très élevé. Pierre Cahuc<sup>2</sup> estime que le gisement d'emplois lié à cette surréglementation dans le tertiaire est considérable, avoisinant les 3 millions d'emplois supplémentaires en France.

Les services à la personne sont également très prometteurs. Soutien scolaire, aide à domicile (personnes âgées, handicapés), garde d'enfants, commerce de proximité, dépannage informatique, assistance médicale... : dans les dix prochaines années, le développement des services à la personne, en très forte hausse<sup>3</sup>, devrait ainsi générer à lui seul près de 400 000 d'emplois. Ils en ont déjà créé 145 000 en 2006.

Or ces emplois échappent clairement aux logiques de la mondialisation, dans la mesure où il s'agit de services de proximité peu délocalisables, privilégiant le contact humain et la relation locale, même s'ils restent condition-

1. Anna Stellinger, *Sortir de l'immobilité sociale à la française*, Institut Montaigne, 2006.

2. Conseil d'analyse économique n° 49, *Productivité et emplois dans le tertiaire*.

3. Selon l'Ifop, 67 % des Français faisaient appel en janvier 2005 à des services à la personne, au moins ponctuellement. Mais ils sont 91 % à déclarer en avoir l'intention, soit une progression potentielle de 21 points.

nés par la bonne santé de l'économie. Par ailleurs, bon nombre de ces emplois à pourvoir ne sont pas hautement qualifiés et restent donc ouverts, après mise à niveau (formation professionnelle), à la majorité des salariés et des chômeurs. Dans un pays qui compte encore plus de 8 % de chômeurs, les services à la personne offrent une solution économiquement viable et socialement souhaitable.

Les efforts entamés depuis l'été 2005 – agrémentation des prestataires de services, chèque emploi service universel – doivent être poursuivis tout en veillant à renforcer le volet «mobilité» des mesures, de façon à coordonner plus étroitement l'offre et la demande de travail, notamment aux niveaux régional et local.

Précisons toutefois que le potentiel de développement de ces secteurs ne les exonère pas de l'attention à la compétitivité et aux gains de productivité. Si prometteurs soient-ils, il faut prendre garde au fait qu'ils ne constituent jamais un quelconque faux-fuyant, faute de quoi leur essor accompagnerait un décrochage du pays en matière de productivité, aux graves répercussions. Entreprises «protégées» et entreprises «exposées» à la concurrence internationale doivent se mouvoir au même rythme. Et la culture de la mondialisation et de l'image du pays concerne tout le monde.

---

## Mieux se positionner sur les niches de croissance et d'emploi

---

- *Favoriser le développement des services à la personne*
  - *Profiter de la mise en œuvre de la directive service pour assouplir la réglementation des services et des professions réglementées afin qu'elle soit plus favorable à l'emploi et au consommateur*
  - *Communiquer la culture de la mondialisation et de l'image internationale aux emplois de service*
- 

### Développer une stratégie d'influence

#### La France doit se doter d'une diplomatie intellectuelle

La France doit proposer à nos partenaires des visions convaincantes pour défendre les grandes valeurs qui fondent sa vision du monde spécifique comme la diversité culturelle et le rôle des services publics ou la place de l'agriculture. Elle doit aussi revoir et renforcer sa stratégie d'influence pour permettre de poser les termes des débats dans les sphères internationales.

La France devrait développer une politique de développement des *think tanks*, et mobiliser les Français en poste dans les organisations internationales.

S'agissant des *think tanks*, le problème n'est pas véritablement fiscal puisque les entreprises françaises peuvent faire bénéficier leurs contributions du régime fiscal du mécénat qui est un des plus favorables au monde. En réalité, c'est un changement de culture qu'il faut promouvoir. Le principal «client» des *think tanks* est l'État au sens le plus large (classe politique, Parlement, etc.). Or

l'État est en France son propre *think tank*. Un cercle vicieux est ainsi enclenché : les entreprises ne s'intéressent pas aux *think tanks* parce que leur influence sur la décision politique est très faible, parce que l'État n'en a pas vraiment besoin. Un des moyens de casser cette logique serait de développer les échanges de personnel entre les *think tanks* et l'administration française, en particulier les hauts fonctionnaires qui sont aujourd'hui dans les corps de contrôle.

### Mettre l'intelligence économique au cœur de notre stratégie d'influence

L'expérience de dossiers récents comme Péchiney, Alstom, Mittal ou Suez pointe vers une insuffisance d'anticipation des changements possibles par les autorités publiques. Il en résulte des réactions précipitées, parfois excessives et souvent inefficaces.

Comme le font tous les pays du monde, et en particulier les États-Unis, la France a donc intérêt à définir très précisément ses intérêts stratégiques, et à se doter d'instruments lui permettant de les protéger. Ce volet défensif doit être fondé sur des moyens d'action pragmatiques, crédibles et efficaces (actionnariat salarié, investissements institutionnels, autorisation préalable de fusion ou d'acquisition), identifiés à l'avance et validés auprès des institutions communautaires pour s'assurer de leur pleine conformité avec le droit communautaire.

Dans le même esprit d'anticipation, la France doit établir une liste des pays ou des zones économiques stratégiques prioritaires avec lesquels seraient définies une approche multidimensionnelle (accords de coopération, soutien à l'export dans la limite des réglementations en vigueur, mobilité des personnes, investissements, diplomatie économique, coopération). Le monde des affaires et les entreprises seraient étroitement associés à ces initiatives, ainsi que l'Union européenne pour ce qui concerne les politiques communautaires.

L'intelligence économique est un instrument essentiel de cette capacité d'anticipation. Dans un monde qui évolue très vite, la maîtrise de l'information et son utilisation au bon moment s'avèrent être décisives pour les entreprises françaises.

La France doit se doter des moyens techniques, informatiques (TIC) et humains nécessaires au traitement et à la diffusion auprès des entreprises de l'information stratégique qui circule sur l'Internet (e-administration).

---

## Mieux défendre les intérêts stratégiques de la France

- Mettre en place une *véritable diplomatie intellectuelle* : développer les échanges de personnel entre les *think tanks* et l'administration française, mieux mobiliser les Français présents dans les organisations internationales
  - Faire de l'intelligence économique la clé de l'anticipation des mutations et un moyen de défendre efficacement les intérêts offensifs et stratégiques de la France
-

## **B. Plus fort en Europe**

Pour être une réponse à la mondialisation, l'Europe doit se réformer et sa politique internationale doit devenir plus ambitieuse et plus loyale.

### **Remettre une Europe plus forte au cœur de la mondialisation**

Pour être une réponse à la mondialisation, l'Europe doit se réformer, et sa politique internationale doit devenir plus ambitieuse et plus loyale.

La crise que traversent les institutions européennes doit être surmontée, car nous avons besoin d'institutions européennes efficaces, capables de prendre des décisions rapidement et en mesure de faire entendre la voix de l'Europe dans le monde.

Cette réforme de l'Europe implique :

- des institutions européennes qui fonctionnent ;
- des politiques européennes plus équilibrées susceptibles de susciter l'adhésion des populations européennes ;
- une Europe des projets plutôt que des discours, une Europe des coopérations plutôt que des sanctions ;
- une refondation de la politique européenne de la France en redevenant, en étroite coopération avec l'Allemagne, le moteur de la construction européenne.

### **Développer des politiques ambitieuses**

#### **Relancer l'Europe de la connaissance et de l'innovation**

L'Europe doit trouver un meilleur équilibre entre libéralisation, impulsion et protection. La stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi (2000-2010) qui a tenté de définir une approche globale de croissance pour l'Europe avait ordonné ses objectifs autour de trois piliers : le pilier compétitivité, le pilier social et le pilier environnemental.

L'impression a été donnée, peut-être de façon erronée, que seul le pilier compétitivité avait fait l'objet de mesures concrètes et que les deux autres étaient là essentiellement pour le décor. Certes, la répartition des compétences entre les institutions communautaires et les gouvernements nationaux laisse au niveau national l'essentiel de la politique sociale, et la structure rigide du budget de l'Union européenne ne permet pas le financement de politiques nouvelles et innovantes comme un accroissement massif des dépenses de recherche et de développement, ou le lancement de grands travaux pour améliorer les transports intra-européens. Mais la réflexion sur ces deux points n'est pas interdite et la période s'y prête : le débat institutionnel est relancé et la révision à mi-parcours des perspectives budgétaires pour la période 2007-2013 approche. Le «mix politique bruxellois» apparaît aujourd'hui à un grand nombre d'Européens comme excessivement libéral et insuffisamment dynamique et protecteur. L'Europe doit se donner les moyens de mener une politique globale répondant aux attentes des populations. N'oublions pas également que la stratégie de Lisbonne vise à

mettre à profit toutes les formes d'innovation, qu'elles soient technologiques ou non technologiques.

Ensuite, la France doit proposer à ses partenaires des politiques européennes ambitieuses. Elle l'a fait, par exemple, récemment dans le domaine de l'énergie. Elle doit continuer à plaider pour une politique industrielle européenne ouverte. La nécessité de faciliter l'émergence de véritables champions industriels européens devrait peu à peu être reconnue par tous. Une étroite coordination avec l'Allemagne est la condition indispensable de la réussite de cette politique. À cet égard, un examen approfondi de la politique de concurrence de la Commission européenne devrait être entrepris. Si les objectifs généraux de cette politique (l'interdiction des ententes, des cartels et de l'abus de position dominante, le contrôle des aides d'État) restent pertinents, des aménagements sont sans doute nécessaires pour que le souci légitime de la protection des consommateurs ne contredise pas les objectifs stratégiques de l'Union.

En matière de recherche, le septième programme cadre de recherche (2007-2013) doit être l'occasion non seulement d'accroître l'effort de recherche financé sur le budget européen, mais aussi d'accélérer la formation d'un «vrai espace européen de recherche», alors que les programmes précédents apparaissaient plutôt comme l'addition de projets nationaux.

La ratification du protocole de Londres sur les brevets qui permet une meilleure protection à moindre coût est à cet égard essentielle, de même que la mise en place d'un véritable brevet européen et d'un organisme juridictionnel spécifique pour le traitement des litiges concernant la propriété intellectuelle. Cela permettrait de combler un retard évident sur nos principaux concurrents : quand la protection d'un brevet coûte environ 10 000 euros aux États-Unis, il faut en compter 50 000 pour obtenir une protection similaire dans seulement huit pays de l'Union européenne.

La circulation des personnes au sein de l'Union européenne est un facteur de dynamisme économique et contribue à la naissance d'une véritable citoyenneté européenne. Notre groupe souhaite que les échanges d'étudiants entre les pays européens soient considérablement développés. Les programmes Erasmus et Leonard de Vinci sont les exemples à suivre et des moyens financiers importants doivent leur être accordés. Mais les échanges ne doivent pas se limiter aux étudiants. Des parcours professionnels multinationaux sont valorisants pour les salariés et les obstacles qui les rendent difficiles doivent être levés. Il s'agit essentiellement de la portabilité des pensions de retraite et des régimes de sécurité sociale qui doit être mieux assurée.

## Réformer la PAC

La modernisation de la PAC comporte des enjeux internes et externes qui ont des effets sur le rapport de la France à la mondialisation. Les évolutions futures, qui sont nécessaires, devraient viser une agriculture de qualité, respectueuse de l'environnement, soucieuse de l'intérêt économique des pays les plus pauvres, et attentive à la diversification de ses approvisionnements.

Une telle évolution doit mobiliser :

- ***L'échelle nationale.*** Afin de mieux définir le rôle des agriculteurs, les objectifs et les moyens alloués à l'agriculture dans le modèle français, il faut lancer de toute

urgence des «états généraux» de l'agriculture réunissant tous les acteurs concernés, afin de moderniser un consensus social qui date de la fin des années 1960;

- ***L'échelle européenne.*** Il faut redéfinir un consensus européen, aujourd’hui fragile, sur le rôle de la PAC dans la construction européenne. En effet, en plus de grever le budget européen, mécaniquement au détriment des autres politiques de l’Union (recherche, éducation...), le maintien de la PAC dans les négociations mondiales a un coût psychologique (crédibilité) et économique très fort, réduisant nos marges de négociation sur des points aussi décisifs que l’investissement ou la concurrence. L’UE doit redéfinir sa stratégie agricole autour du concept de qualité, en veillant notamment à défendre ses intérêts offensifs (reconnaissance des indications géographiques).

---

## Relever le défi de l'Europe du xxie siècle

- *Profiter de la présidence française de l'UE en 2008 pour finaliser certaines réformes institutionnelles clés (par exemple ministre des Affaires étrangères européen)*
- ***Favoriser des politiques plus ambitieuses :***
  - relancer *l'agenda de Lisbonne* ;
  - ***muscler les politiques de demain*** dans les négociations
- ***Favoriser des politiques plus ambitieuses : innovation, énergie, industrie***
- ***Refonder la PAC et la moderniser :***
  - *au niveau national* : convoquer en France des *États généraux de l'agriculture* pour redéfinir la place qu'elle doit jouer dans notre pays.
  - *au niveau de l'Union européenne* : retrouver un *consensus autour du rôle de la PAC dans la construction européenne* et redéfinir notre stratégie agricole autour de deux principes :
    - . une *stratégie qualité* (promotion des indications géographiques...),
    - . une *stratégie offensive* (conquête des marchés)

---

## Contribuer à cette ambition par un changement de méthode

La France doit articuler sa politique européenne de façon suffisamment convaincante pour être écoutée. Elle ne le sera que si elle est exemplaire. Cela implique que la France s’acquitte strictement de ses obligations européennes, par exemple en matière de transposition dans le droit interne des directives européennes, d’autant plus que, dans l’immense majorité des cas, les autorités françaises les ont approuvées lorsqu’elles ont été soumises au Conseil des ministres de l’Union. Des progrès ont été faits récemment, mais le retard est loin d’être comblé, ce qui invite peut-être à élargir le rôle du secrétariat général des Affaires européennes. Plus fondamentalement, l’action de la France à Bruxelles ne doit pas apparaître comme motivée uniquement par la défense de ses intérêts

particuliers. Elle doit se montrer ouverte et constructive, par exemple en acceptant de discuter de la Politique agricole commune et de sa modernisation.

### **La France doit renforcer sa présence et son influence à Bruxelles**

Enfin, la France doit réfléchir à l'exposition internationale de ses décideurs publics et à son réseau d'influence à Bruxelles. L'administration française ne sait par exemple ni inciter les fonctionnaires nationaux à passer une partie de leur carrière dans des organisations internationales, ni mobiliser les Français en poste dans les organisations internationales.

Mais la France doit avant tout réfléchir sur son réseau d'influence à Bruxelles. Pendant les vingt-cinq premières années de la Communauté européenne, son influence au sein de la Commission était telle qu'il ne lui a pas paru nécessaire de mettre en place un lobbying français à Bruxelles. Le dernier rapport annuel du Conseil d'État<sup>1</sup> dresse un constat inquiétant de la place et de l'influence françaises dans les institutions européennes : manque chronique de journalistes accrédités (deux fois moins que l'Allemagne), présence minimale des grandes télévisions, des groupes de réflexion et autres cabinets d'experts... Du fait, entre autres, des élargissements successifs, cette influence est, en plus de cela, mécaniquement déclinante et il devient urgent de mener une véritable politique d'influence. Certains partenaires européens sont excellents dans cette activité et la France a sûrement beaucoup à apprendre d'eux, notamment des *think tanks* britanniques qui ont largement contribué à accréditer la conception britannique de l'Europe au point de la rendre probablement majoritaire en Europe.

La France doit relever ce défi stratégique, et «jouer le jeu» de Bruxelles qui repose bien plus sur les réseaux d'influence que la tradition française n'en a l'habitude. Il faut que la France s'investisse beaucoup plus dans les méthodes de négociations européennes : livre blanc, livre vert, consultations publiques... qui se situent en amont des processus de décisions. C'est là que la France peut retrouver de vraies marges de manœuvre, en créant par exemple des groupes de réflexion *ad hoc* sur les questions les plus importantes, ou en renforçant la communication publique sur les initiatives européennes *via* les sites Internet des différents ministères.

---

### **Changer de tactique à Bruxelles pour défendre ses intérêts autrement**

---

- *Développer une politique d'influence à la Commission, au Conseil et au Parlement européen*
  - *Adopter une approche plus offensive dans les négociations*
- 

1. Conseil d'État, *Rapport annuel : L'administration française et l'Union européenne : Quelles influences ? Quelles stratégies ?, 2007.*

## **Plus fort dans la zone Euromed**

La politique d'intégration euroméditerranéenne est stratégique. Les pays du pourtour méditerranéen présentent des complémentarités économiques évidentes, semblables à celles qui ont commandé l'intégration nord-américaine dans le cadre de l'Alena (États-Unis, Mexique, Canada). La présence de main-d'œuvre jeune, bon marché et bien formée au Sud et de technologies et de services au Nord pourrait être mieux exploitée dans l'intérêt commun de l'ensemble de la région. Les enjeux de la zone qui incluent les questions d'immigration et de développement durable dépassent largement ces aspects économiques : c'est une coopération *globale* qui est ici en jeu, dans la perspective d'une stabilité économique, sociale et géopolitique de la zone, et qui peut s'appuyer sur les liens forgés par la géographie, l'histoire et la culture.

### ***Quel projet euroméditerranéen ?***

Il faut relancer de toute urgence le partenariat euroméditerranéen à Bruxelles. L'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Europe centrale et orientale a déplacé les centres d'intérêt de l'Europe. L'aide aux voisins orientaux de l'Union et aux pays des Balkans paraît à beaucoup plus prioritaire que l'aide aux pays méditerranéens. La France, avec l'aide des autres pays méditerranéens de l'Union, doit faire jouer toute son influence auprès des institutions de l'Union européenne pour mettre le partenariat euroméditerranéen en tête des priorités de la politique extérieure de l'Union.

### ***Quelles initiatives ?***

- Promouvoir le développement des investissements européens dans la région. Ils sont la clé du développement. Les politiques menées par chacun des pays du sud de la Méditerranée seront également essentielles. Et dans ce contexte la France doit user de son influence, forte dans plusieurs pays de la région, pour que ceux-ci améliorent leur gouvernance, s'ouvrent aux échanges avec leurs autres partenaires du Sud afin d'atteindre des tailles de marché crédibles et mettent en place des législations attractives sur l'accueil des investissements, le droit des affaires, les règles d'origine, etc.
- Ensuite, favoriser le dialogue direct entre entreprises des deux rives de la Méditerranée. Pour chacun des partenaires du Sud, les entreprises françaises pourraient mettre en place des «groupes d'impulsion» sur le modèle de ce qui existe entre la France et le Maroc et a d'ores et déjà fait ses preuves.

Le potentiel de codéveloppement entre l'Europe et la rive sud de la Méditerranée est immense. Leur complémentarité est évidente. C'est pour la France un enjeu fondamental et un atout qui doit être exploité. Il faut sortir de la stagnation actuelle.

Insistons sur le caractère fondamental de ce projet pour les pays méditerranéens, qui doivent faire face à la concurrence intense de la Chine et de l'Inde, à l'accélération de la mondialisation, à la propension actuelle de nombre d'entreprises européennes à privilégier une implantation asiatique ou est-européenne. Le processus euroméditerranéen est considéré comme en difficulté parce que la finalisation de la zone de libre-échange s'avère difficile, mais il va bien au-delà de cela, puisqu'il se rapporte avant tout au codéveloppement, sous l'angle des échanges, des projets conjoints et des investissements matériels et immatériels.

---

## Relancer le processus euroméditerranéen

- *Faire du partenariat euroméditerranéen la priorité de notre politique de voisinage*, et mettre en place des «coopérations renforcées» entre les États qui sont prêts à avancer, par exemple entre les États du sud de l'Europe et les États membres du processus d'Agadir
  - *Promouvoir le développement des investissements dans la région*
  - *Favoriser les échanges et les réseaux en bottom-up* : création d'un groupe d'impulsion économique et commercial, qui rassemble les entreprises des deux régions, envoi et accueil de jeunes issus des différentes régions
- 

## C. Plus fort dans le monde

### Utiliser le levier européen

#### Une politique commerciale au service de nos intérêts

La politique commerciale, qui permet à l'Europe de parler et de négocier avec une seule voix sur la scène internationale, constitue un levier essentiel pour porter les intérêts de la France.

Les membres de l'Union européenne ont délégué, depuis le traité de Rome, la quasi-totalité des compétences de négociation en matière de commerce extérieur bilatéral ou multilatéral aux institutions communautaires. La Commission a le monopole de la proposition, le Conseil des ministres décide, dans le plus grand nombre de cas, à la majorité qualifiée des États membres, et la Commission exécute dans le cadre des mandats de négociation qui lui sont donnés par le Conseil. La conduite au jour le jour de la politique commerciale est de la responsabilité du commissaire au Commerce. On peut d'ailleurs se demander si ce mécanisme assure aussi pleinement qu'il serait souhaitable la prise en compte des intérêts politiques de l'Europe : trois commissaires européens sont chargés des questions extérieures (Commerce, Développement et Relations extérieures) auxquels s'ajoute le haut représentant du Conseil pour les Affaires extérieures. Cette multiplicité des centres de décision ne permet pas une bonne coordination et la répartition des compétences étant ce qu'elle est entre les États membres et l'Union, elle donne une liberté de manœuvre au commissaire européen que d'aucuns jugent excessive. La création d'un ministre des Affaires étrangères de l'Union, membre du collège des commissaires, mais relevant également du Conseil des ministres, tel que le proposait le traité portant Constitution pour l'Union européenne permettrait une vraie supervision politique de l'ensemble de la politique extérieure de l'Union, dont le commerce extérieur est une composante essentielle.

Le contenu de cette politique commune résulte naturellement de la sensibilité majoritaire des États membres sur l'ouverture des frontières, les protections résiduelles à maintenir et la place de l'agriculture dans le commerce mondial. Cette sensibilité est aujourd'hui éloignée de la perception majoritaire en France. Cette politique pourrait être mieux défendue si elle apparaissait comme plus équilibrée aux Français, par une meilleure identification avant toute négociation des intérêts européens à défendre et une meilleure explication des objectifs poursuivis. À la différence de nombreux pays européens, le libre-échange n'est pas une valeur en soi en France. Il faut encore que son intérêt soit expliqué au cas par cas.

Cinq sujets nous paraissent mériter quelques commentaires.

### **Mener de pair les négociations multinationales et les négociations bilatérales**

Il est clairement dans l'intérêt de la France que les négociations du cycle de Doha se terminent rapidement et débouchent sur un accord équilibré et ambitieux qui donne de nouvelles marges de manœuvre à nos entreprises sur les marchés mondiaux, tout en renforçant un système multilatéral dont nous avons besoin pour préserver nos préférences collectives.

La priorité accordée à l'OMC n'est nullement incompatible avec une politique active de négociations bilatérales. Ces deux politiques se renforcent mutuellement.

La Commission et les États membres partagent d'ailleurs cette position dans la communication d'octobre 2006 « *Global Europe* », nouvelle feuille de route de sa politique commerciale. À la suite de cette communication, dont les conclusions ont été acceptées par les États membres, des négociations vont être lancées avec plusieurs zones ou pays cibles (l'Inde, la Corée, l'Asean), choisis en fonction de critères essentiellement économiques. Ces pays se verront proposer des accords dits de seconde génération qui incluraient notamment un important volet de développement durable. À cet égard, ils apparaissent comme un véritable complément aux négociations multilatérales et doivent être activement soutenus.

Il n'est en effet pas possible de laisser les États-Unis développer une politique très active d'accords bilatéraux sans réagir rapidement et en profondeur. La récente conclusion de l'accord États-Unis-Corée du Sud ne fait que renforcer cette analyse. Les industries et les services de l'Union européenne seraient mis dans une position concurrentielle désavantageuse si les préférences accordées aux produits et services des États-Unis n'étaient pas étendues aux entreprises et services de l'Union. L'ouverture de négociations commerciales avec les grands pays émergents est donc justifiée et souhaitable.

### **Intégrer les normes sociales et environnementales dans les accords bilatéraux**

Les accords bilatéraux offrent d'intéressantes perspectives pour promouvoir les normes sociales et environnementales. Une véritable politique en faveur du développement durable implique que des dispositions ambitieuses en matière de normes sociales et environnementales soient intégrées dans les

accords commerciaux. En particulier, de telles dispositions sont indispensables lorsque l'accord en négociation comprend un volet «aide» important de la part de l'Union européenne ou des concessions unilatérales significatives de sa part. On pourrait également proposer que tout accord bilatéral comporte une clause de «*non lowering standard*» : les deux signataires s'engagent à ne pas diminuer leur niveau de protection sociale et environnementale pendant la durée de l'accord.

La Commission devra procéder, avant toute nouvelle négociation, à une étude d'impact sur le développement durable qui sera étroitement liée à la négociation, en association avec les États membres de l'Union.

Enfin, il est souhaitable que le déroulement de la vie de l'accord soit mieux suivi. Les accords bilatéraux prévoiront la création de secrétariats mixtes permanents. Ils seront chargés de suivre les effets sociaux et environnementaux des accords, la mise en œuvre des programmes de coopération prévus dans l'accord et son impact sur les sociétés des deux signataires.

### **Favoriser l'émergence d'un cadre commun en matière de marchés publics et de politiques de la concurrence et des investissements**

Des sujets qui sont essentiels pour le développement des entreprises françaises à l'international ont été exclus du cycle de Doha. C'est le cas notamment des négociations en matière de concurrence, de marchés publics et d'investissements.

Par exemple, les investissements jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises en leur donnant un accès direct à de nouveaux marchés. Ils favorisent aussi les exportations : un euro investi se traduit en moyenne par 0,3 euro d'importation supplémentaire pour 0,6 euro d'exportation supplémentaire.

Pour progresser dans ces domaines, la France doit prendre les devants. Elle devra lancer une initiative européenne proposant de définir et de s'accorder sur des disciplines minimales en matière de politique de concurrence avec les pays émergents et d'harmoniser les disciplines en vigueur dans les pays développés.

Outre les discussions en cours sur les volets investissements dans les accords bilatéraux au niveau européen, la France proposera la négociation d'un accord plurilatéral sur les investissements, rassemblant les pays qui veulent se doter d'un cadre dynamique commun et en tirant profit des leçons de l'échec de l'AMI.

Enfin, la France doit soutenir les efforts de la Commission pour restaurer un équilibre entre les engagements de l'UE et ceux de ses partenaires en matière de marchés publics.

---

## Politique commerciale plus juste et ambitieuse

- *Faire de la conclusion du cycle de Doha la priorité absolue de la politique commerciale commune*
  - *Mener en parallèle des accords bilatéraux pour traiter des questions qui ne figurent pas dans le cycle de l'OMC* (entre autres, investissements, marchés publics)
  - *Conclure des accords bilatéraux ambitieux en termes de développement durable :*
    - *include des normes sociales et environnementales* dans les accords bilatéraux grâce à des clauses type «non lowering standard»
    - créer des «**secrétariats mixtes permanents**» pour assurer le suivi régulier et à long terme des effets sociaux et environnementaux des accords
    - demander à la Commission européenne de produire des **études d'impact sur le développement durable en «amont» et en «aval»** des accords commerciaux
- 

## Mettre en place une politique d'ouverture des marchés plus offensive

La réduction régulière des droits de douanes, qui reste une priorité, ne suffit pas à ouvrir les marchés. La baisse des droits de douanes a incité les gouvernements à créer toute une série de barrières non tarifaires qui apparaissent subrepticement sous les formes les plus variées, les plus évidentes étant les barrières phytosanitaires et les réglementations techniques. Il ne s'agit pas de s'accuser les uns les autres de conduite déloyale mais d'œuvrer ensemble à maintenir ouverts les marchés mondiaux.

L'action à mener est triple :

- l'administration française doit travailler en étroite concertation avec les fédérations professionnelles et les entreprises pour connaître les obstacles que les entreprises ont rencontrés dans le développement de leurs exportations à l'étranger. Les missions économiques françaises à l'étranger seraient associées à cette concertation ;
- nous devrons transmettre à la Commission les cas dont nous avons eu connaissance et en veillant à ce qu'ils soient traités, la pousser à mettre des clauses d'ouverture contraignantes dans les accords bilatéraux, enfin l'inciter à prendre des sanctions ou à ouvrir des procédures contentieuses comme un appel à l'organe de règlement des différends de l'OMC chaque fois que cela est possible ;
- enfin, la France doit soutenir les propositions de la Commission en faveur d'une dynamisation de la politique d'ouverture des marchés (Communication «global Europe»).

L'attention doit cependant être portée sur les risques de désarmement unilatéral de la part de l'Union européenne. Il faut veiller à ne pas échanger une concession ferme et définitive, par exemple une baisse de droits de douane consolidée, contre une promesse dont on ne sait pas si elle sera tenue.

---

## Promouvoir l'ouverture des marchés aux produits européens

Mettre en œuvre une *stratégie ambitieuse d'accès au marché qui intègre des barrières non tarifaires* (règles phytosanitaires et réglementations techniques) comme le propose la Commission européenne

---

### Faire de l'euro un instrument de rayonnement international

La politique monétaire de l'Europe ou, pour être plus précis, de la zone euro ne fait pas partie de la politique commerciale commune. Elle est cependant un élément déterminant de la compétitivité européenne. Même s'il est très risqué de prévoir les évolutions monétaires, la conjonction des déficits américains, de la volonté de diversification des réserves de change des pays qui accumulent des dollars et de la différenciation des taux d'intérêt entre zones monétaires laisse à penser que l'euro fort est là pour durer.

Il ne fait pas de doute que celui-ci crée des difficultés pour les entreprises exportatrices. Mais, à moyen terme, ces effets sont complexes : ils diminuent le coût de produits importés, ce qui compense partiellement le surcoût à l'exportation, mais ils incitent à une localisation des activités qui n'est pas favorable aux emplois en Europe.

De plus, l'appréciation de l'euro a un effet anti-inflationniste et conduit à un enrichissement de la population par l'effet sur les prix. Mais, en faisant baisser les prix à l'importation, il incite à la consommation de produits importés bon marché.

Pour équilibrer tous ces éléments, une banque centrale indépendante est la meilleure solution. Cette indépendance est d'ailleurs inscrite dans les traités. Il ne sert donc à rien et est même contre-productif de la remettre en cause directement ou indirectement.

Cela dit, une réflexion sur les modes de fonctionnement de la Banque centrale n'est pas interdite. Certains regrettent que le mandat de la Banque centrale européenne (BCE) ne comprenne pas le soutien à la croissance comme c'est le cas pour la Réserve fédérale aux États-Unis. D'autres, ou les mêmes, s'étonnent que la Banque centrale européenne ne publie pas les minutes de ses délibérations. Elle gagnerait à plus de transparence. Enfin, la propension de la BCE à se prononcer sur des sujets de politique économique qui ne sont pas directement dans son champ de compétence peut paraître excessive.

Si les sujets relatifs à la BCE sont politiquement sensibles, nul ne conteste qu'une réflexion sur la gouvernance économique de la zone euro soit nécessaire. Une monnaie unique appelle des politiques budgétaires coordonnées et des disciplines communes, par exemple une harmonisation des fiscalités en commençant par celle des bases fiscales. Les unes et les autres sont pour le moment déficientes. La réunion des ministres des Finances de la zone euro (l'Eurogroupe) qui précède le Conseil des ministres proprement dit (l'Écofin) a encore un statut trop informel et ne dispose pas de compétence propre. Le projet de traité portant Constitution pour l'Europe lui donnait un statut formel.

---

## Favoriser une meilleure articulation des politiques économiques

- Faire de l'*Eurogroupe*, la réunion des ministres des Finances de la zone euro, l'*interlocuteur privilégié de la BCE*
  - Améliorer la *transparence de la BCE* vis-à-vis des États et des citoyens
- 

## Section 2 – Redéfinir des règles justes au niveau mondial

*«Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit»,*

Henri Lacordaire, 52<sup>e</sup> Conférence de Notre-Dame, 1848

Comme nous l'avons montré précédemment, il existe au niveau mondial un profond déséquilibre entre la régulation économique, relativement avancée, et les autres types de régulation (politique, sociale, environnementale) qui n'en sont encore qu'à un stade expérimental ou dépourvu de pouvoir juridictionnel.

Ce déséquilibre explique en partie l'impression de domination exercée par la régulation économique dans le cadre de l'OMC. Pourtant, ce «tout» économique est surtout un «moins» environnemental, social ou culturel, qui impose de rééquilibrer et renforcer l'architecture de la gouvernance mondiale.

### A. Rééquilibrer la gouvernance mondiale

La dissymétrie entre le mécanisme de règlement des différends de l'OMC, qui est réellement contraignant, et la faiblesse des procédures de contrôle des obligations prises dans les autres conventions internationales, dont l'exécution repose essentiellement sur la bonne volonté des parties signataires, est bel et bien problématique.

Il en résulte un double danger, d'une part, amener vers le mécanisme des règlements de l'OMC des dossiers qui ne relèvent pas de sa compétence et, d'autre part, donner une priorité excessive aux règles de nature commerciale sur les autres engagements internationaux, sans qu'il soit vérifié au préalable que tel était bien la volonté des signataires. L'organe de règlement des différends de l'OMC a fait jusqu'à maintenant preuve d'une grande prudence sur ce point, mais la situation actuelle n'est pas conceptuellement satisfaisante.

La création, sous l'égide de l'ONU, d'un contrepoids efficace à l'OMC pourrait s'incarner dans la création d'un Conseil de sécurité économique, comme l'a proposé Jacques Delors, qui arbitrerait tous les conflits qui comportent des dimensions multiples (commerciale, sociale, environnementale). Ce Conseil permettrait également de favoriser le dialogue et l'interconnexion entre tous les grands organismes internationaux (ONU, OMC, FMI, Banque mondiale, OMPI, OMS...). La création de ce Conseil de sécurité économique s'inscrirait également dans la perspective plus large d'une réflexion sur l'ensemble des instances internationales, notamment en termes d'accès et de représentativité (réforme du G8).

À l'heure où les problèmes mondiaux deviennent de plus en plus complexes et imbriqués les uns dans les autres, quel intérêt y a-t-il à proposer des réponses partielles et fragmentées entre ces différentes institutions, quand le travail en réseau est de mise ?

Cela permettrait par exemple de combiner et de faciliter la prise de sanctions commerciales à l'OMC à l'encontre de pays n'appliquant pas les droits fondamentaux du travail (liberté syndicale, travail forcé, travail des enfants...) établis et contrôlés par l'OIT.

À cet égard, nous nous félicitons de tout ce qui va dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'interdépendance des organisations internationales. Il faut saluer par exemple la récente publication d'une étude conjointe entre le secrétariat de l'OMC et le BIT portant sur le commerce et l'emploi dans le monde<sup>1</sup>, et renforcer l'articulation technique et institutionnelle entre les grandes institutions.

S'agissant du Conseil de sécurité économique, de nombreuses questions, bien sûr, restent en suspens : quel lien précis avec l'OMC, avec les autres organisations internationales (FMI, Banque mondiale...) ? Qui serait membre et quelle composition ? Y aurait-il un droit de veto ?... Autant de sujets essentiels qui requièrent une étude approfondie et spécifique du sujet.

## B. Renforcer la gouvernance mondiale

Il apparaît également indispensable d'approfondir la régulation mondiale dans un certain nombre de domaines tels que l'environnement ou les règles sociales, qui sont aujourd'hui insuffisamment pris en compte.

Par exemple, l'Organisation internationale du travail effectue un travail reconnu par tous, et qui a un caractère incitatif indéniable. Cependant, l'OIT ne dispose ni d'un organe juridictionnel comparable à celui de l'OMC, ni d'un pouvoir de sanction effectif. La question se pose de savoir s'il faut ou non doter l'OIT – ou d'autres organisations – de pouvoirs étendus permettant une application plus stricte des conventions internationales, aujourd'hui accusées de nourrir un droit «mou», préjudiciable à la crédibilité de la gouvernance mondiale.

En matière d'agriculture, il convient de repenser la façon dont on appréhende les débats au sein des grandes instances internationales. Force est de

1. BIT/OMC, *Commerce et l'emploi, un défi pour la recherche sur les politiques*, 2007.

constater qu'aujourd'hui l'agriculture est essentiellement traitée sous son angle commercial à l'OMC, alors que les enjeux de l'agriculture dépassent largement la sphère commerciale et impliquent également la santé, la sécurité alimentaire ou le développement local. Il serait ainsi souhaitable de prendre en compte de façon plus homogène tous les enjeux liés à l'agriculture. Cette recommandation contribuerait également à débloquer les négociations du cycle de Doha qui, rappelons-le, ont été suspendues en juillet 2006 en raison de désaccords profonds sur la question des subventions et de l'accès aux marchés agricoles.

Par ailleurs, la France doit continuer à militer en faveur d'une organisation mondiale de l'environnement qui fait actuellement défaut dans l'archipel de la gouvernance internationale. En effet, les questions environnementales constituent le défi majeur des cinquante prochaines années et ne sont aujourd'hui traitées que sous leur aspect commercial. L'actuel programme des Nations unies pour l'environnement pourrait servir de point de départ à cette organisation élargie, et être doté d'un leadership politique fort ainsi que de moyens financiers adéquats.

Enfin, force est de constater, que dans de nombreux domaines, la mondialisation favorise l'émergence de régulations et de régulateurs sectoriels (Bâle II pour les risques bancaires, IFRS pour les normes comptables internationales, processus Lamfalussy pour les réglementations européennes de la finance...). Ce mode «autogéré» de la mondialisation par les secteurs eux-mêmes, s'il fonctionne de façon souvent efficace, n'en gagnerait pas moins à améliorer sa transparence et sa démocratisation. Ces régulateurs doivent notamment disposer de statuts très fermes en matière d'indépendance de leurs membres. En matière de démocratisation, il faut les intégrer de façon plus systématique à l'archipel de la gouvernance mondiale, notamment à l'ONU et au G8.

---

## Renforcer la gouvernance mondiale

- *Créer un Conseil de sécurité économique pour mieux coordonner les différentes organisations internationales (OMC, OIT, Banque mondiale, FMI...)*
  - *Créer une Organisation mondiale de l'environnement qui fait défaut*
  - *Améliorer la transparence des régulateurs émanant des organismes professionnels eux-mêmes (finance, comptabilité...) et les inviter à s'intégrer progressivement à l'architecture de la gouvernance mondiale*
- 

## C. Aider les pays émergents à améliorer leur gouvernance

C'est là tout le paradoxe du raisonnement : notre capacité à résister à la concurrence des pays émergents dépend en partie de notre capacité à les aider à améliorer leur gouvernance.

La qualité des institutions dans de nombreux pays émergents est en effet très fragile, et souvent insuffisante, ce qui empêche l'exercice d'échanges loyaux et équitables : droits fondamentaux du travail non respectés, non-prise en compte de l'environnement... autant de règles essentielles qui sont trop souvent ignorées, et qui permettent à bon nombre de pays (Chine, Inde...) d'exporter massivement et à bas prix, sans avoir à se soucier des conséquences à moyen terme (inégalités locales) et à plus long terme (réchauffement climatique). Il n'est pas acceptable que certains pays tirent profit de la mondialisation au mépris des droits de l'homme, des droits fondamentaux du travail et des conventions internationales sur l'environnement. Cela est d'autant plus crucial que les pays émergents disposent d'une véritable armée de réserve de main-d'œuvre, leur permettant d'avoir pour longtemps une productivité en hausse et des salaires faibles.

Si nous n'amenons pas ces pays émergents à adopter de vraies normes sociales et environnementales, ce sont nos entreprises, celles qui font des efforts, qui paieront au prix cher le choix du développement durable. C'est pourquoi il nous faut inciter ces pays émergents à progressivement responsabiliser leur croissance.

Il nous faut également aider les pays émergents à «gérer» une croissance souvent rapide qui bouleverse des infrastructures saturées : bureaucratie faillible, institutions financières en surchauffe, système juridique insuffisant... Ainsi, la plupart de nos accords bilatéraux prévoient désormais des dispositifs d'assistance technique, de formation administrative ou d'envoi d'experts sur place.

Ce n'est que dans ce contexte que l'on peut comprendre que la Chine s'inquiète actuellement d'une croissance trop soutenue : quand la machine s'emballer, c'est la machine elle-même qui est en danger. C'est pourquoi il faut inciter ces États à adopter, comme le fait l'Union européenne, des politiques de cohésion sociale et des fonds structurels visant à corriger les effets déstabilisateurs d'une croissance non maîtrisée.

Cette dimension de l'aide au développement doit être renforcée dans les trois volets de notre action internationale : le dialogue politique, la coopération et les négociations commerciales.

---

## **Accompagner les pays émergents dans leurs efforts d'amélioration de leur gouvernance**

- *Améliorer l'assistance technique, la formation des fonctionnaires et l'accueil de jeunes diplômés, notamment en augmentant le nombre de bourses d'étudiants, pour diffuser nos pratiques*
  - *Renforcer la conditionnalité de notre aide au développement au respect de standards minimaux en matière de bonne gouvernance, de respect des droits de l'homme, des droits fondamentaux du travail et de l'environnement*
-

## D. Élaborer et faire respecter des règles du jeu loyales

Le respect de la propriété intellectuelle doit faire l'objet d'une attention toute particulière dans notre politique commerciale. La question principale est celle du respect des règles qui aujourd'hui sont couramment violées sans que les États concernés prennent la moindre sanction.

Du fait de l'importance du problème, notre groupe marque son accord avec la proposition faite dans le rapport sur l'économie de l'immatériel (rapport Lévy-Jouyet)<sup>1</sup> de créer une structure internationale pour la lutte contre la contrefaçon qui s'inspirerait de celle mise en place pour lutter contre le blanchiment de l'argent du banditisme international et du terrorisme (Gafi).

Ce Gafi de la propriété intellectuelle serait «une véritable structure internationale en charge d'organiser de manière permanente la coopération dans la lutte contre la contrefaçon» (proposition de Thierry Breton lors de la réunion du G7 d'Essen des 9 et 10 février 2007). Trois points nous paraissent particulièrement importants. Il convient en effet :

- qu'il existe un accord international permettant une définition agréée des pratiques de contrefaçon et des mesures à prendre pour les contrecarrer ;
- que les États qui se refusent à mettre en pratique ces mesures puissent faire l'objet de véritables sanctions ;
- et qu'un mécanisme soit mis en place pour vérifier que les sanctions prévues dans les lois nationales sont effectivement appliquées. À signaler que, de l'avis des membres de notre groupe qui connaissent ce dossier, les sanctions, pour être efficaces, doivent frapper aussi les producteurs de produits contrefaits et non pas seulement les distributeurs.

---

### Élaborer et faire respecter la propriété intellectuelle

- *Créer un Gafi de la propriété intellectuelle qui rassemble, outre l'UE, les États-Unis et le Japon, des pays émergents au premier rang desquels la Chine*
  - *Harmoniser par le haut les sanctions en matière de contrefaçon au sein de l'UE*
- 

1. Maurice Lévy et Jean-Pierre Jouyet, «*L'économie de l'immatériel : la croissance de demain*», *op. cit.*

---

## **Section 3 – Évaluer les risques d'un développement qui ne soit pas durable**

Les risques auxquels le monde sera confronté dans les cinquante prochaines années alimentent une abondante littérature, en général alarmiste.

Mais tant que la perception des risques n'est pas assise sur une base scientifique et économique solide, le discours à leur sujet est de l'ordre de l'incantatoire. De plus, ces risques sont souvent instrumentalisés par des partis politiques pour conforter des analyses purement idéologiques.

L'évaluation des risques doit quitter ce registre pour se prêter à une analyse rigoureuse qui seule pourra convaincre les opinions publiques et être suivie de mesures politiques concrètes.

Des analyses détaillées qualitatives et quantitatives devraient, donc, être conduites afin de mieux évaluer les impacts économiques, sur le long terme, de ces enjeux.

L'exemple à suivre est le travail qui a été fait sur le réchauffement climatique. Le rapport Stern publié par le gouvernement britannique au début de cette année a nourri un débat informé sur le coût économique de l'inaction en matière de réchauffement climatique. En France, on pourrait citer le rapport sur «la division par quatre des émissions de gaz à effet de serre de la France à l'horizon 2050<sup>1</sup>».

Un programme mondial de recherches à la fois techniques et économiques sur les grands défis sociaux (mesure et coût des inégalités) et environnementaux (destruction de la biodiversité, raréfaction des ressources en eaux, etc.) devrait être assigné aux organisations internationales compétentes. Ces recherches seraient pilotées par des comités d'orientation composés par des personnalités incontestées et financés par des contributions volontaires des États. La France pourrait montrer l'exemple comme elle l'a fait pour le rapport sur les biens mondiaux que nous évoquerons *infra*.

### **A. Les biens publics mondiaux et les préférences collectives au cœur de la mondialisation maîtrisée**

Les biens publics se caractérisent par la «non-exclusivité et la non-rivalité», ce qui veut dire qu'une fois fournis, ces biens peuvent être utilisés par tous et leur usage par quiconque ne compromet pas leur utilisation par autrui<sup>2</sup>.

1. La Documentation française, 2006.

2. Cette définition des biens publics mondiaux est reprise du rapport du groupe de travail sur les biens publics mondiaux intitulé «Résoudre les problèmes mondiaux» et publié en octobre 2006. Ce groupe de travail est présidé par l'ancien président du Mexique, M. Zedillo, et par M. Tidjane Thiam.

Ces biens publics peuvent être régionaux, nationaux et mondiaux. Les biens mondiaux sont ceux qui peuvent bénéficier aux gouvernements et aux populations de tous les États. Cette notion regroupe un certain nombre de réalités très différentes : des réglementations internationales, des connaissances scientifiques, des mécanismes financiers, le climat, l'environnement, les règles de santé publiques, etc.

Les préférences collectives sont quant à elles présentées de la façon la plus simple et la plus englobante qui soit par Pascal Lamy : il s'agit «des choix opérés par les collectivités humaines en tant que collectivité<sup>1</sup>».

Ces collectivités humaines ne sont pas seulement les États, elles peuvent aussi être plus étroites (régions, communautés spécifiques à l'intérieur des États) ou plus larges, comme l'Union européenne. Un grand nombre de ces préférences collectives n'ont aucun lien avec la question de la liberté des échanges, comme par exemple l'interdiction de la peine de mort, les législations sur les drogues, le régime des flux migratoires ou la promotion du multilatéralisme dans le monde, même si la mondialisation au sens large donne au problème de leur mise en cohérence et de leur hiérarchisation une acuité nouvelle, ce qui renvoie à la question centrale mais généralement occultée de la gouvernance mondiale.

Certaines préférences collectives ont des effets directs sur le processus de mondialisation. C'est notamment le cas du principe de précaution, du respect des normes sociales fondamentales, de la sécurité alimentaire, des normes phytosanitaires, de la protection de l'environnement et de la diversité culturelle.

La France doit encourager le débat sur ces notions pour deux raisons au moins. D'une part, ces notions d'intérêt collectif rencontrent sa vocation traditionnelle de porteuse de valeurs universelles. D'autre part, leur prise en compte de façon crédible est indispensable à une appréciation positive de la mondialisation par la majorité des Français.

Le problème est qu'il n'y a pas, à l'heure actuelle, d'instance internationale où le débat puisse être organisé. C'est une raison supplémentaire de préconiser la création d'un Conseil de sécurité économique au niveau mondial et d'une Organisation mondiale de l'environnement, comme précédemment évoqué.

---

## Mettre le développement durable au cœur des préoccupations mondiales

---

- *Lancer dans toutes les instances internationales un large débat sur les biens publics mondiaux*
  - *Concilier les choix économiques et les choix de société en veillant au respect des préférences collectives*
- 

1. Conférence «Préférences collectives et gouvernance mondiale : Quel avenir pour le système commercial mondial ?» donnée à Bruxelles le 15 septembre 2004.

## **B. Créer un observatoire international des pratiques de la mondialisation (réseau d'universités, indicateurs)**

La communauté internationale doit mieux se connaître. Elle doit surtout mieux s'évaluer, tant en ce qui concerne la gouvernance mondiale que le respect des règles du jeu ou le développement durable.

Afin de rapprocher la mondialisation de tous les acteurs qui la composent, l'idée d'un « audit » international doit être remise au cœur de notre réflexion sur la mondialisation.

La création d'un observatoire n'est pas souhaitable au niveau national. En revanche, la mise en place d'un mécanisme de suivi et de transparence des pratiques de la mondialisation au niveau international est tout à fait intéressante. Il faut pouvoir publier chaque année un rapport du « commerce juste et durable » qui s'inspirerait du rapport annuel sur le climat des affaires fait par la Banque mondiale « *Doing business* ».

Ce rapport serait réalisé par un organisme indépendant, par exemple un réseau d'universités présent sur plusieurs continents. Il aurait pour mission d'évaluer :

- la mise en œuvre des règles de l'OMC (anti-dumping, respect de la propriété intellectuelle, application des sentences sur les différends commerciaux) ;
- la qualité de l'économie de marché (place du marché dans l'économie, niveau d'ouverture des marchés, transparence, corruption) ;
- l'application des conventions internationales, entre autres celles de l'OIT (les huit conventions de base), les accords multilatéraux pour l'environnement (Kyoto, Montréal, Bâle, conventions de Stockholm) et les traités et conventions sur les droits de l'homme.

---

### **Mieux évaluer les effets de la mondialisation et de la gouvernance mondiale**

*Créer et financer un Observatoire de la mondialisation qui serait composé d'un réseau d'universités internationales. Cet Observatoire rédigera chaque année un rapport et un classement des pays en fonction du respect des règles commerciales, sociales et environnementales internationales*

---

*« Success is not final, failure is not fatal : it is the courage to continue that counts. »*

Winston Churchill



---

# Conclusion

## Quatre scénarios pour la France

Ces scénarios sont comme quatre «romans possibles» de l'avenir de la France : ni tout à fait vrais, ni tout à fait erronés. C'est la raison pour laquelle nous avons à chaque fois désigné ces différents scénarios du nom d'un roman de la Comédie humaine de Balzac.

Comme les romans sont autant de voix de l'auteur, ces scénarios sont autant de voies différentes pour notre pays. Il ne nous reste plus qu'à choisir laquelle.

*«L'histoire n'a pas pour loi, comme le roman, de tendre vers le beau idéal. L'histoire est ou devrait être ce qu'elle fut ; tandis que le roman doit être le monde meilleur, a dit Madame Necker, un des esprits les plus distingués du dernier siècle. Mais le roman ne serait rien si, dans cet auguste mensonge, il n'était pas vrai dans les détails.»*

Honoré de Balzac,  
avant-propos de *La Comédie humaine*, Paris, 1842

---

### Scénario 1 – «Illusions perdues »

#### La France au ban de la mondialisation et du progrès

Ce scénario, peu probable mais souhaité par certains, est celui du refus de l'approfondissement de la mondialisation. Des mesures de protection tarifaires et non tarifaires sont mises en œuvre et la préférence française est érigée en loi. Ces mesures, incompatibles avec la libre circulation communautaire des biens, des services, des hommes et des investissements, nécessitent la sortie de la France de l'UE et le retour au franc.

Toute une partie de l'économie est durement affectée par ces mesures, notamment les entreprises qui ont déjà délocalisé une partie de leur production et dont l'activité dépend des importations de produits intermédiaires. Les autres entreprises survivent mais disposent de technologies qui sont de plus en

plus désuètes (c'est la France du Minitel à l'ère d'Internet ou du Bibop à l'heure du téléphone portable). Ces entreprises relèvent considérablement leurs prix de vente du fait de l'augmentation des prix des importations et de leur situation protégée qui génère des rentes.

Le retour au franc s'accompagne de dévaluations qui renchérissent encore les produits de consommation courante. L'inflation devient chronique et le niveau de vie chute sévèrement. Les modes de consommation sont profondément modifiés. Les consommateurs ont le choix entre des produits importés modernes et très chers – notamment les produits informatiques –, et des produits 100 % français de qualité moyenne et très standardisés. Les ménages affectent une part grandissante de leurs revenus à l'achat de produits de base (alimentaire, habillement) ; les ventes de produits de luxe et de loisir chutent, les magasins spécialisés dans les loisirs (sports) disparaissent.

La France se vide de ses atouts : les facteurs de production quittent le pays, que ce soit les cerveaux ou les avoirs financiers. Le tourisme décline sauf dans certaines zones qui sont gérées par des investisseurs étrangers, auxquels l'État accorde un statut spécial afin de faire entrer des devises. Les caisses de retraite font faillite, provoquant des tensions sociales importantes, des grèves et des manifestations très violentes. L'espérance de vie chute de même que le taux de natalité.

L'environnement se dégrade fortement sous la triple pression d'un désintérêt croissant des populations, qui sont d'abord préoccupées par leur niveau de vie, de la dégradation de la productivité et de l'absence d'investissement dans des technologies propres.

Ces conséquences économiques se doublent de tensions internationales : la France n'accepte pas son statut de « puissance moyenne déclassée » et exprime sa frustration par des positions outrancières sur la scène internationale. Disqualifiée et de plus en plus impuissante, la France ne parvient pas à porter les causes qui lui étaient si chères au début du siècle : les droits de l'homme, le développement durable, le développement des pays pauvres.

---

## Scénario 2 – « Splendeurs et misères des courtisanes »

### La France nostalgique, entre grandeur passée et déclin inexorable

La France cède à la contestation sociale de l'ouverture et adopte des mesures destinées à protéger son économie de la concurrence internationale. Ces mesures sont pour l'essentiel non tarifaires afin d'être compatibles avec l'Europe et l'OMC : augmentation de la TVA, interdiction des fusions-acquisitions étrangères, subvention à ses industries déclinantes, restrictions administratives. L'État investit – via la CDC – dans les secteurs protégés et les emplois non délocalisables.

À court terme, ce scénario est séduisant, car il n'oblige pas à payer le prix de réformes sociales et économiques importantes, en faisant croire aux Français que la France peut se replier sur elle-même tout en restant ouverte.

L'effet immédiat de ces mesures est d'affaiblir l'industrie française sur le long terme en ralentissant les gains de productivité, en créant des situations de rente et en freinant la montée en gamme de la production française. L'augmentation de la TVA provoque un regain d'inflation et une détérioration de la rentabilité des investissements en capital, ce qui favorise une accélération des délocalisations et une chute des investissements étrangers. Les entreprises internationalisées ont tendance à quitter la France.

Les secteurs des services subissent également le choc de ce retour sur soi de l'économie française et d'une absence de stratégie à l'export. Le tourisme devient le principal atout économique de la France. Globalement, l'économie française priviliege les secteurs protégés, provoquant une forte aggravation du déficit commercial et une réduction du niveau de qualification des salariés.

Les prix des biens et des services augmentent du fait de l'effet de rente et de la faiblesse des gains de productivité. La contraction de l'industrie affecte également les services que les entreprises ont externalisés (comptabilité, services de nettoyage, services aux entreprises). Les emplois créés dans les services ne compensent pas les pertes du secteur industriel.

Dans ce scénario, il est difficile de discerner quels seront les atouts de la France sur le long terme : ce ne seront pas les investissements étrangers, ni les services (mis à part le tourisme) et encore moins l'industrie qui n'arrive pas à différencier ses productions de celles des pays émergents. Quant à l'immatériel, son essor sera vraisemblablement géné par l'absence de réformes structurelles qui limitera la marge budgétaire. La France devient progressivement un grand terrain de camping.

La richesse nationale ne progresse pas assez rapidement pour financer le vieillissement, ce qui affecte la dette et le pouvoir d'achat des retraités et agrave les inégalités sociales.

L'absence de réforme du marché du travail amplifie la stratification de la société entre les précarisés et les privilégiés. Un petit nombre de privilégiés bénéficie d'une stabilité de l'emploi et d'un niveau de vie leur permettant d'accéder aux biens technologiques et à des services d'éducation et de santé de qualité, principalement dans le secteur privé. La grande majorité de la population ne peut échapper aux contrats précaires avec de longues périodes de chômage et à une protection sociale médiocre. Le chômage touche en particulier les jeunes et les plus de 50 ans, et frappe durement les régions les moins riches. Les faibles recettes fiscales ne permettent pas de financer des services publics de qualité. L'espérance de vie cesse de progresser. Les retraites baissent de manière significative, malgré une augmentation notoire des dépenses publiques, au détriment de la dette. La société française se communautarise, le sens de la solidarité nationale se perd et le système de redistribution, inefficace et figé, ne joue plus son rôle de cohésion sociale.

La protection de l'environnement pâtit du ralentissement économique, de la stagnation de la productivité et du manque d'investissements dans de

nouvelles technologies. La France, empêtrée dans ses problèmes économiques, perd progressivement de l'influence en Europe et dans le monde.

Dans ce scénario, la France joue cavalier seul en Europe et fait face à l'hostilité de la plupart des autres pays qui jugent ces mesures contre-productives, confortés dans ce jugement par les résultats médiocres de l'économie française sur le long terme.

---

## Scénario 3 – «La peau de chagrin»

### **La France immobile ou la perpétuation du déclin «mou»**

Ce scénario est celui de la prudence et d'une absence de choix politiques, s'agissant d'un sujet qui divise la société. La France s'adapte sans le dire, fidèle à l'adage selon lequel «une politique dont les objectifs sont obscurs ne peut complètement échouer».

Du fait de l'insuffisance des moyens déployés en matière de recherche, les secteurs à haute technologie quittent progressivement l'Hexagone pour rejoindre les pays plus performants (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne et pays scandinaves) et les grands marchés émergents (Chine et Inde). La concurrence de plus en plus forte exercée par les pays émergents s'étend aux produits technologiques et au haut de gamme. Prise en tenaille entre la concurrence des pays à bas coûts et des pays qui ont développé une économie de l'intelligence, la production industrielle française se réduit progressivement à un nombre restreint de secteurs (luxe, nucléaire, agroalimentaire). La part nationale de la richesse mondiale s'effrite et les pertes de marchés à l'exportation, d'abord limitées, s'accentuent car la production ne parvient pas à monter en gamme. La balance commerciale se dégrade.

Les pertes de marchés à l'export et la baisse de l'activité industrielle provoquent une stagnation du niveau de vie qui limite le développement des services (transport, distribution, services financiers). Les pertes d'emplois liées à la contraction de l'activité industrielle ne sont donc pas compensées par des emplois de services. Le chômage de masse et de longue durée persiste.

À long terme, le *statu quo* renforce cependant l'effet anxiogène de la mondialisation et l'impression que la France subit les changements imposés par l'approfondissement de la mondialisation, plus qu'elle ne les contrôle.

Cette société est marquée par une sclérose sociale et par une modernisation très lente des services publics. L'augmentation de la richesse n'est pas suffisante pour compenser les effets du vieillissement, au détriment de la dette. La France décroche lentement et regarde les autres pays la distancer. Les économistes considèrent alors que cette évolution avait commencé dans les années 1990-2000, lorsque la France avait assisté, impuissante, à l'échappée de l'Irlande, des pays scandinaves et du Royaume-Uni, bientôt rejoints par la plupart des autres pays européens.

## Scénario 4 – «L'élixir de longue vie»

### La France puissante et réformatrice

Les premières étapes sont douloureuses, puisqu'il est nécessaire de changer de modèle et d'en construire un nouveau fondé sur l'anticipation, l'agilité du marché du travail, la mobilité, des marges budgétaires pour investir dans l'éducation, la formation et la recherche, la coordination des politiques régionales, nationales et européennes.

Pourtant, la France réussit à se mobiliser autour d'un projet grâce à la détermination et à l'habileté d'un gouvernement qui met en œuvre une véritable stratégie de maîtrise de la mondialisation : les objectifs sont identifiés et clairement expliqués, les partenaires sociaux et les corps intermédiaires sont associés à la préparation et à la mise en œuvre des décisions par le dialogue et la négociation, des actions de pédagogie et d'accompagnement sont conduites pour assurer que la stratégie soit comprise.

L'industrie française se restructure et parvient à faire face à la concurrence mondiale en se différenciant grâce à un effort d'innovation et de qualité. Après une phase de restructuration, l'industrie connaît un fort développement dans de nombreux secteurs (textile-habillement, chimie, biotechnologies, pharmacie, logiciels, automobile, aéronautique). Elle occupe une place privilégiée dans les segments à haute technologie et de qualité supérieure, grâce à la réputation du label «*made in France*» qui s'impose désormais comme une preuve d'excellence technologique, de luxe et de design. Pleinement intégrée au marché européen, la France attire encore davantage d'investissements directs étrangers et les implantations de grandes entreprises mondiales. Les services se développent rapidement, grâce à la forte croissance de la demande des pays BRIC et de la demande intérieure. L'économie tourne à plein régime, de sorte qu'une politique active d'immigration est nécessaire pour faire face à la forte demande de travail, en particulier qualifié. Les PME bénéficient du soutien des régions pour améliorer leur stratégie de développement et anticiper les mutations industrielles. Les salariés bénéficient d'une mobilité accrue et d'une protection itinérante qui les suit tout au long de leur parcours professionnel. Ils connaissent des périodes de chômage courtes et bien indemnisées. Les délocalisations ne sont plus diabolisées, mais les comportements non citoyens sont sanctionnés et les effets de la financiarisation sont encadrés.

Les services publics, plus efficaces, sont financés par les revenus importants tirés de la croissance, dans le cadre de dépenses publiques maîtrisées. La dette n'est plus un problème, de même que le chômage, qui a disparu. La seule question épineuse est celle des retraites, mais les réformes structurelles et les bénéfices tirés de l'ouverture compensent les effets négatifs du vieillissement.

La politique agricole est également modernisée et évolue vers un système qui valorise la qualité, la valeur ajoutée et le développement durable sans affecter le développement des pays pauvres. Cette évolution a été permise grâce à une réflexion en profondeur de la place de l'agriculture en France et de celle de la PAC dans la construction européenne. L'agriculture n'étant plus le sujet majeur de discussion à l'OMC, les négociations commerciales se concen-

trent sur les sujets essentiels pour le développement économique de la France : l'ouverture des marchés aux services et aux investissements français, la protection de la propriété intellectuelle.

La refonte du système de protection sociale et les mécanismes d'accompagnement ont permis de limiter fortement le nombre d'exclus et l'essentiel de la population profite de la croissance et d'un niveau de vie en forte hausse, y compris en matière de temps libre. La consommation de produits culturels connaît un essor considérable. La protection de l'environnement est la préoccupation principale des citoyens et un effort considérable est déployé pour développer des modes de production et de consommation plus propres.

Grâce à ces succès, le rôle et l'influence de la France sont accrus en Europe et dans le monde, au bénéfice de l'Europe politique, qui progresse, et de la gouvernance sociale et environnementale internationale, qui s'en trouve renforcée.

---

# Bibliographie

## Ouvrages

- Philippe AGHION, Élie COHEN et Jean PISANI-FERRY, *Politique économique et croissance en Europe*, La Documentation française, Paris, 2006
- Sylvain ALLEMAND et Jean-Claude RUANO-BORBALAN, *La mondialisation, idées reçues*, éd. Le Cavalier bleu, 2005
- Richard BALDWIN, *Globalisation : the Great Unbundling*, Prime Minister's Office, Economic Council of Finland, 2006
- Benjamen BARBER, *Djihad versus McWorld*, Hachette pluriel, 2001
- Daniel COHEN, *Trois Leçons sur la société postindustrielle*, Seuil, 2006
- Guillermo de la DEHESA, *Winners and losers in Globalization*, Blackwell Publishing, 2006
- Denise FLOUZAT et Christian de BOISSIEU, *Économie contemporaine, croissance, mondialisation et stratégies économiques*, PUF, tome 3, 2006
- Lionel FONTAGNÉ, *Les Atouts de la France dans la compétition mondiale*, Conseil d'analyse économique, 2007
- Eddy FOUGIER, *Dictionnaire analytique de l'altermondialiste*, Ellipses, 2007
- Thomas FRIEDMAN, *La Terre est plate*, Saint-Simon, 2006
- Sébastien JEAN, *Immigrations et marché du travail dans les pays de l'OCDE*, CAS, 2006
- Érik ORSENNA et le Cercle des économistes in *Un monde de ressources rares*, Perrin, 2006
- Anna STELLINGER, *Sortir de l'immobilité sociale à la française*, Institut Montaigne, 2006
- David THESMAR et Augustin LANDIER, *Le Grand Méchant Marché*, Flammarion, 2007
- Carole TUCHSZIRER, «Les différentes approches de la précarité de l'emploi en Europe, au Japon et aux États-Unis», *Chroniques internationales de l'IRES*, n° 97, novembre 2005
- Catherine WIHTOL de WENDEN, *Un monde en migrations. Panorama mondial des flux migratoires*, CEPII, 2006
- Dominique WOLTON, *L'Autre Mondialisation*, Flammarion, 2003

## Rapports

- ACM – Globalization and Offshoring of Software
- AFII Tableau de bord de l'attractivité 2006
- Ambassade de France aux USA – L'Amérique, les délocalisations et la nouvelle division internationale du travail
- Anglo-German Foundation – Employment policies in Germany and the United Kingdom – The impact of Europeanisation
- Assemblée nationale – Rapport d'information – n° 1279 – Sur la mondialisation, 2003
- Assemblée nationale – Rapport d'information – n° 1913 – Sur le marché de l'emploi au Danemark, 2004
- Assemblée nationale – Rapport d'information – n° 3445 – Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, 2006
- Assemblée nationale – Rapport d'information – n° 3467 – Les délocalisations, 2006
- Assemblée nationale – Rapport sur l'intelligence économique
- Bertelsmann Stiftung, Active aging in Economy, Verlag Bertelsmann Stiftung, 2006
- BIT – Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale
- CEPII – Deindustrialisation and the fear of relocations in the industry – **BOULHOL et FONTAGNÉ**
- Bundestag – La mondialisation de l'économie – Défis et réponses, 2002
- CAE – Désindustrialisation, délocalisations
- CAE – Évolution récente du commerce extérieur français
- CAE – Gouvernance mondiale – P. **JACQUET**, J. **PISANI-FERRY** et L. **TUBIANA**
- CAE – Groupe Facteur 4 – Rapport
- CAE – Politiques économiques et croissance en Europe
- CAS – La société française entre convergences et nouveaux clivages – Rapport annuel 06
- CAS – Les métiers en 2015, 2007
- CAS – Rapport – Mobilités professionnelles et compétences transversales, 2006
- CEPR – How Good is the Economy at Creating Good Jobs ?
- CERC – Intensité et structure du chômage, une comparaison européenne, 2006
- CES – Consolider le dialogue social

- CES – Enjeux sociaux et concurrence internationale – Du dumping social au mieux-disant social
- CES – La stratégie de Lisbonne – La contribution du CES au rapport de synthèse du CESE
- CES – Les enjeux de l'après-Kyoto
- CES – Les objectifs de développement du millénaire : quels financements innovants
- CES – Processus de Lisbonne – Contribution du CES à la préparation du sommet de printemps 2007
- CES – Vers une mondialisation plus juste, 2005
- CJD – Propositions du CJD dans le cadre de la campagne présidentielle
- CJD – Rapport – Une fiscalité sociale au service de la compétitivité et de l'emploi
- Coface – Panorama des risques sectoriels
- Comité du programme statistique – Indicateurs de développement durable
- Commissariat général au Plan – Mondialisation et recomposition du capital des entreprises européennes, 2003
- Commission européenne – Mesure des progrès accomplis sur la voie d'une Europe plus durable – Les indicateurs de développement durable de l'Union européenne
- Commission européenne – Rapport Strauss-Kahn – Construire l'Europe politique, 50 propositions pour l'Europe de demain
- Commission mondiale sur la dimension – Une mondialisation juste – Crée des opportunités pour tous, 2004
- Commission sur l'économie de l'immatériel, M. **LEVY** et J.-P. **JOUYET**, *L'Économie de demain*, 2006
- Conseil d'État finlandais – La politique de l'architecture de la Finlande – Le programme de la politique de l'architecture par le Conseil d'État, 1998
- Conseil général des ponts et chaussées – Mutation des tissus économiques – Réorganisation de l'action économique locale, 2004
- Danish Institute for Human Rights – Corporate codes of conduct in Denmark
- Direction de la prévision – Profils institutionnels – Présentation et analyse d'une base de données originale
- Les brevets incitent-ils les entreprises industrielles à innover – **DUGUET** et **LELARGE**
- Enerdata – Le marché de l'énergie en Irlande
- FIDH – Les politiques sociales de la Banque mondiale à l'épreuve des droits humains, 2003
- FMI – La mondialisation : faut-il s'en réjouir ou la redouter ?

- FMI – Rapport annuel 2000
- HM Revenue and customs – Cox review of creativity in business building on the UK's strengths, 2005
- HM Revenue and Customs – Research and Development Tax Credits, 2005
- HM Revenue and Customs – Supporting growth in Innovation - enhancing the R&D tax credit, 2005
- HM Revenue and customs, Livre blanc gouvernement britannique – L'élimination de la pauvreté dans le monde – Faire de la mondialisation un succès pour les pauvres, 2000
- IFRI – Commerce mondial – Le retour de la « vieille économie » – **MIOTTI et SACHWALD**
- Insee – Délocalisations et réductions d'effectifs dans l'industrie française – **AUBERT et SILLARD**
- Inspection générale des finances – Rapport valorisation de la recherche
- Institut de l'entreprise – Les 15 propositions
- Institute For the Studies of Labour – The impact of Family-Friendly policies in Denmark and Sweden on Mothers' career interruptions due to childbirth – March 2004
- Intergovernmental Panel On Climate Change – Climate Change 2007 – The Physical Science Basis
- L'Oréal, Rapport 2005 – Développement durable
- Minefi – Rapport Camdessus – Le sursaut vers une nouvelle croissance pour la France
- Ministère de l'Emploi et de la Cohésion sociale, 2005, une année d'actions pour la cohésion sociale
- Ministère de l'Écologie et du Développement durable – Projet de plan national d'affectation des quotas d'émission de gaz à effet de serre (PNAQ II)
- Norden – National innovation systems and domestic multinational corporations – Desktop Study Report
- OCDE – L'évolution des inégalités de revenus en France et dans les pays de l'OCDE
- OCDE – Recherche et Développement dans le domaine de l'enseignement au Danemark
- OCDE – Supporting the Contribution of Higher Education Institutions to Regional Development
- Organisation internationale de la francophonie – Les 179 bonnes pratiques pour le développement durable
- PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2005

- Price-Waterhouse-Coopers – Consultation du public sur le nouveau projet de PNAQII, 2006
- Prime Minister's Office Finland – Challenges created by the new EU members – Widgrn
- Prime Minister's Office Finland – Effective innovation policies for Europe – The missing demande – side – **GEORGHIOU**
- Prime Minister's Office Finland – Finland's competence, openness and renewability – The final report of the «Finland in the Global Economy» project
- Prime Minister's Office Finland – Finland's response to the challenge of globalisation
- Prime Minister's Office Finland – Globalisation – the great unbundling-s – **BALDWIN**
- Prime Minister's Office Finland – Globalisation challenges for Europe labour market perspectives – **ANDERSSEN**
- Prime Minister's Office Finland – Intellectual property rights in Europe – **HARHOFF**
- Prime Minister's Office Finland – The EU and the Governance of globalisation – **PISANI-FERRY**
- Procter & Gamble – Au-delà de nos marques – Contribution à la politique au développement durable, 2006
- Procter & Gamble – Rapport 2006 Global Sustainability
- Rapport de mission – Bilan critique de l'application par les entreprises de l'article 116 de la loi NRE
- Rapport Les nouvelles inégalités – J. **BENSAID**, D. **COHEN**, E. **MAURIN** et O. **MONGIN**
- Sénat – Proposition de loi visant à créer un Observatoire des pratiques du commerce international et de la mondialisation
- Sitra, Simon-Erik **OLLUS** & Nils **TORVALDS**, From Trade to Partnership, Sitra reports, 2005
- United Nations – Sustainable development – Agenda 21
- United Nations – World public sector report – Globalization and the State, 2001

Dominante / objectif	Résultats à court terme	Résultats sur le long terme					
		Social et politique	Spécialisation de l'industrie et des services	Marché concurrentiel	Accès aux marchés mondiaux	IDE	Choix des produits
<b>Scénario 1</b> Protectionnisme: sortir du système pour maîtriser tous les paramètres de notre développement	Sortie de la France de l'Europe et de l'OMC Très forte altération de l'image de la France Tensions sociales liées aux effets sur les entreprises privées	Chute drastique du niveau de vie, économie non compétitive et de rente, Inégalités, très fortes tensions sociales Fuite des capitaux, des cerveaux et des entreprises Services publics inefficaces, problèmes environnementaux	-- Mauvais positionnement	-- ---	-- ---	-- ---	-- ---
<b>Scénario 2</b> Défensive : lutter contre les délocalisations Acheter la paix sociale	Protection de secteurs non compétitifs Paix sociale liée à l'absence de réformes structurelles Chute des investissements et altération de l'image de la France à l'étranger	Croissance des inégalités, fortes tensions sociales Niveau de vie en baisse Perte d'influence de la France en Europe et à l'international	-- Positionnement non optimal	-- --	-- =	-- =	-- =/-
<b>Scénario 3</b> Indécision : laisser la France s'adapter au fil de l'eau	Anxiété sociale face à une mondialisation subie Tensions sociales limitées car pas de réformes structurelles profondes	Stagnation du niveau de vie, tensions sociales Pas de maîtrise sur l'avenir Méfiance à l'égard du politique	=/- Contraction de l'activité industrielle liée à un positionnement qui se dégrade	=	=	=	=/-
<b>Scénario 4</b> Offensive: tirer bénéfice de la mondialisation	Conflits sociaux Accélération des restructurations Entrée de capitaux privés, gains de compétitivité, innovation	Protection du salarié et non de l'emploi ; cohésion sociale Environnement protégé Influence renforcée à l'internationale	++ Industrie compétitive s'appuyant sur une économie de l'immatériel	++	++	++	++

---

# Table des matières

<b>Lettre de mission</b>	<b>3</b>
<b>Groupe de travail international sur la mondialisation</b>	<b>7</b>
<b>Résumé analytique</b>	<b>11</b>
1. Les résistances à la mondialisation sont d'abord liées à la difficulté de penser le monde contemporain	<b>12</b>
2. La mondialisation est mal connue	<b>12</b>
3. L'avenir de la France dépend des décisions qui seront prises maintenant : un pays qui s'appauvrit rapidement en se coupant du monde, un pays qui stagne dans un réflexe protectionniste, un pays en perte de vitesse dans une Europe plus riche ou un pays prospère dont la richesse repose sur l'intelligence	<b>13</b>
4. Quatre grands chantiers doivent être ouverts par la France et l'Europe pour tirer parti de la mondialisation et la rendre plus humaine	<b>14</b>
– <i>Casser le plafond culturel</i>	<b>14</b>
– <i>La France doit mieux tirer parti de la croissance mondiale</i>	<b>15</b>
– <i>La cohésion sociale doit être renforcée et renouvelée pour avancer ensemble dans la mondialisation</i>	<b>15</b>
– <i>Le développement durable doit être mis au cœur du processus de la mondialisation</i>	<b>15</b>
5. Des actions concrètes peuvent être prises dès maintenant au niveau régional, national et européen	<b>16</b>
6. Recommandations : changeons de posture	<b>17</b>
– <i>Changer le cap</i>	<b>17</b>
– <i>Maintenir le cap</i>	<b>18</b>
<b>Recommandations du groupe de travail sur la mondialisation</b>	<b>19</b>
<b>En guise de préambule</b>	<b>27</b>
<b>Introduction</b>	<b>29</b>
<b>Partie I</b>	
<b>Il existe un important décalage entre la perception et la réalité de la mondialisation</b>	<b>33</b>
Chapitre 1	
<b>Des perceptions contrastées</b>	<b>35</b>
Section 1 – La mondialisation : un débat partout et pour tous	<b>35</b>

<b>Section 2 – Un nouveau rapport au temps et à l'espace</b>	<b>37</b>
A. La confusion des échelles	37
– <i>Court terme – long terme</i>	37
– <i>Global – local</i>	37
B. La confusion des discours	38
C. Sur le rôle des médias ?	38
<b>Section 3 – Pour beaucoup, la mondialisation rendra l'avenir meilleur...</b>	<b>39</b>
A. ... pour les pays émergents	39
B. ... pour les pays développés	40
<b>Section 4 – L'anxiété française : un nouveau « french paradox » ?</b>	<b>41</b>
A. De quoi la France a-t-elle peur ?	41
B. Une France schizophrénique	43
C. Une France qui se cherche	43
– <i>En pleine mutation de ses catégories sociales</i>	43
– <i>Dans une transition générationnelle</i>	44
– <i>Dans un flou culturel</i>	45
– <i>Face aux flux migratoires</i>	45
Chapitre 2	
<b>Comprendre la mondialisation d'aujourd'hui et de demain</b>	<b>47</b>
<b>Section 1 – La nouvelle donne mondiale</b>	<b>47</b>
A. Un monde qui change vite	47
– <i>Tableau général</i>	47
– <i>Tout s'accélère</i>	49
– <i>Grandes tendances</i>	50
B. Une nouvelle donne économique source d'opportunités mais aussi de déséquilibres	52
– <i>La nouvelle division internationale du travail</i>	52
– <i>Une financiarisation intensifiée</i>	59
C. Une nouvelle donne qui interroge les modèles sociaux	64
– <i>Les conséquences d'une tertiarisation qui se poursuit</i>	64
– <i>Évolution de l'emploi</i>	65
– <i>Menaces et opportunités de l'immatériel</i>	67
– <i>Une accélération de la respiration du tissu économique</i>	68
D. Une nouvelle conscience environnementale face à des risques globaux	70
– <i>Un monde de rareté</i>	70
– <i>Les conséquences contrastées de la mondialisation</i>	71
E. Une gouvernance de la mondialisation à renforcer	73
– <i>Une gouvernance globale incomplète</i>	73
– <i>Le pouvoir des États et des gouvernements se reconfigure</i>	74
– <i>La mondialisation renforce les territoires</i>	75
– <i>Des règles qui ne sont pas toujours respectées</i>	75
– <i>La mondialisation révèle des choix de société et les confronte</i>	78
<b>Section 2 – Et la France dans tout cela ?</b>	<b>79</b>
A. Panorama de la France	79
– <i>Une démographie favorable, une qualité de vie et des avantages géographiques</i>	79
– <i>Positionnement de la France dans le monde</i>	80
– <i>Positionnement économique de la France</i>	80
– <i>Une mobilisation insuffisante pour les R&amp;D</i>	87
B. Culture et créativité : deux atouts majeurs de la marque France	87

C. Des repères économiques à moderniser : faut-il continuer de s'intéresser au commerce extérieur à l'heure de l'immatériel ?	<b>89</b>
– <i>Le déficit commercial : est-ce un mal ?</i>	<b>89</b>
– <i>Relativiser le poids de la balance commerciale</i>	<b>90</b>
D. Un cadre régional sous-utilisé et pas toujours employé	<b>91</b>
– <i>L'Europe, aux pouvoirs étendus mais parfois abstraits</i>	<b>91</b>
– <i>L'Euromed</i>	<b>93</b>
<b>Section 3 – Les défis posés par la mondialisation n'ont pas été traités à la racine</b>	<b>95</b>
A. Grands enjeux	<b>95</b>
– <i>Casser le plafond de verre culturel</i>	<b>95</b>
– <i>Mieux tirer parti de la croissance mondiale</i>	<b>95</b>
– <i>Renforcer la cohésion sociale pour avancer ensemble dans la mondialisation</i>	<b>96</b>
– <i>Peser pour mettre le développement durable au cœur de la mondialisation</i>	<b>97</b>
B. Scénarios	<b>97</b>
C. Conclusion	<b>98</b>

## **Partie II**

### **La capacité de la France à tirer pleinement profit de la mondialisation et de la rendre plus humaine dépendra de notre volonté politique de mettre en œuvre une stratégie claire**

**101**

#### **Introduction**

**103**

La France, dans l'Europe, a les moyens de réagir rapidement et de maîtriser de nouveau son destin en mettant en œuvre les mesures nécessaires

**103**

Les dix clés pour s'approprier la mondialisation

**103**

#### Chapitre 1

##### **Changer de cap**

**105**

#### **Section 1 – Redonner à l'État son rôle de stratège**

**105**

#### **Section 2 – Se donner les moyens du changement : forger le consensus**

**107**

A. Mieux savoir

**107**

B. Mieux faire savoir

**108**

#### **Section 3 – Préparer et accompagner le changement**

**109**

A. Une anticipation nationale et européenne...

**110**

B. .... pour un accompagnement régional...

**110**

C. ... qui s'appuie sur des réseaux régionaux redynamisés

**111**

#### **Section 4 – Tous à la manœuvre : mobiliser et responsabiliser tous les acteurs**

**112**

A. Responsabiliser les citoyens

**112**

– *Informier le consommateur...*

**113**

– *... en utilisant les dernières avancées technologiques...*

**113**

– *... et susciter des vocations de philanthropes*

**113**

B. Responsabiliser les entreprises

**114**

**Maintenir le cap****117****Section 1 – Tenir la barre : être plus fort à l'intérieur pour être plus fort à l'extérieur**

A. Plus fort en France	<b>117</b>
– <i>Promouvoir vigoureusement l'économie de la connaissance et de l'immatériel</i>	<b>117</b>
– <i>Soutenir les gagnants de la mondialisation</i>	<b>119</b>
– <i>Construire des écosystèmes favorables aux PME</i>	<b>120</b>
– <i>Favoriser l'emploi dans les secteurs protégés</i>	<b>123</b>
– <i>Développer une stratégie d'influence</i>	<b>124</b>
B. Plus fort en Europe	<b>126</b>
– <i>Remettre une Europe plus forte au cœur de la mondialisation</i>	<b>126</b>
– <i>Développer des politiques ambitieuses</i>	<b>126</b>
– <i>Contribuer à cette ambition par un changement de méthode</i>	<b>128</b>
C. Plus fort dans le monde	<b>131</b>
– <i>Utiliser le levier européen</i>	<b>131</b>

**Section 2 – Redéfinir des règles justes au niveau mondial**

A. Rééquilibrer la gouvernance mondiale	<b>136</b>
B. Renforcer la gouvernance mondiale	<b>136</b>
C. Aider les pays émergents à améliorer leur gouvernance	<b>137</b>
D. Élaborer et faire respecter des règles du jeu loyales	<b>138</b>

**Section 3 – Évaluer les risques d'un développement qui ne soit pas durable**

A. Les biens publics mondiaux et les préférences collectives au cœur de la mondialisation maîtrisée	<b>141</b>
B. Créer un observatoire international des pratiques de la mondialisation (réseau d'universités, indicateurs)	<b>143</b>

**Conclusion****Quatre scénarios pour la France****145**

Scénario 1 – « Illusions perdues »	<b>145</b>
Scénario 2 – « Splendeurs et misères des courtisanes »	<b>146</b>
Scénario 3 – « La peau de chagrin »	<b>148</b>
Scénario 4 – « L'élixir de longue vie »	<b>149</b>

**Bibliographie****151**

Ouvrages	<b>151</b>
Rapports	<b>152</b>